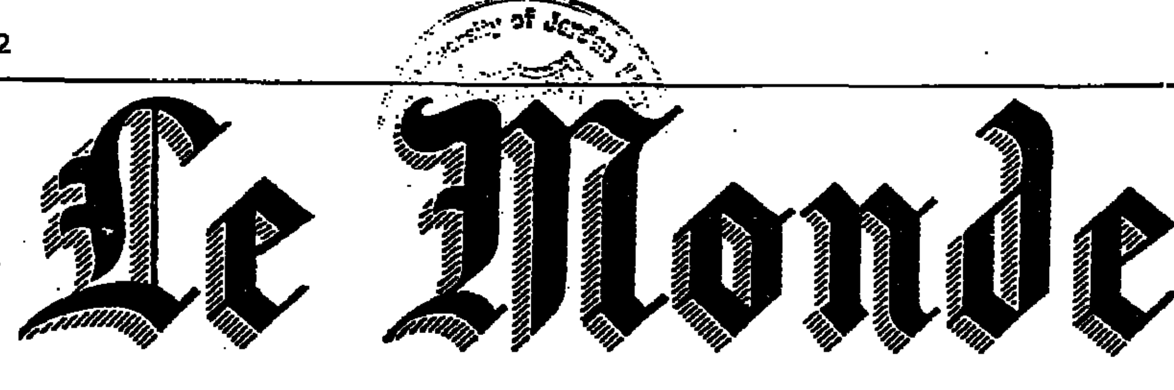
TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 652 — VENDREDI 16 JUILLET 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Hissène Habré estime que le processus de réconciliation est engagé au Tchad

(Lire page 6 un entretien avec le chef de l'Etat tchadien.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les soucis de Mme Thatcher

A peine sorti du conflit des *Malouines* — en fait sinon en droit, puisqu'à cette guerre non déclarée met fin une paix qui ne l'est pas davantage, — le gouvernement britannique et son chef retrouvent leurs dossiers et leurs soucis domestiques. Mme Thatcher le fait probablement avec la conviction que, décidément, la fermeté paie.

Ayant gagné la guerre, le premier ministre court cependant, à plus ou moins longue échéance, le risque de perdre la paix — et, par la même occasion, de dissiper le capital de sympathie et d'admiration que lui a valu le courage politique dont elle a fait preuve dans cette affaire. L'intransigeance face à l'envahisseur est une chose ; le refus de négocier avec le vaincu, qu'elle vient de signifier à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, en est une autre.

C'est en tout cas avec une pugnacité intacte que Mme Thatcher s'attaque au problème de la grève des vingt-trois mille conducteurs de locomotive. Leur arrêt de travail, motivé par le refus des « horaires souples » (le principal syndicat des cheminots s'est montré, lui, beaucoup plus conciliant), paralyse l'ensemble du réseau et perturbe très gravement le fonctionnement d'innombrables entreprises.

Une dernière tentative de conciliation, à laquelle s'est prêté le leader travailliste, M. Foot, ayant échoué, la direction des British Railways, dont le gouvernement soutient pour l'essentiel les positions, a pris une décision sans précédent : le réseau ferré sera complètement fermé si le travail n'a pas repris, au moins dans des proportions significatives, mardi 20 juillet. Cette fermeture s'accompagnerait du licenciement de tous ceux qui seraient encore en grève et de la mise en chômage technique des deux cent vingt-cinq mille cheminots restants.

Va-t-on, comme le suggère un titre du « Times », vers « la fin de l'ère du train » en Grande-Bretagne ? Ou vers le dépérissement d'une certaine toute-puissance syndicale, comme l'espère le gouvernement ? Celui-ci compte visiblement sur l'exaspération des usagers à l'égard des grévistes, qui ne représentent que 10 % du personnel, pour les faire plier. Pari dangereux, mais non intenable : l'opinion britannique paraît lasse d'une certaine forme de surenchère syndicale, du moins lorsque c'est l'homme de la rue, au moins autant que le patronat, qui en fait les frais. Mme Thatcher se souvient certainement que ce sont déjà de telles surenchères qui, en 1979, avaient provoqué la défaite électorale des travaillistes.

Dans le conflit d'Irlande du Nord, au contraire, un certain assouplissement des positions du gouvernement se confirme, même si l'espoir d'une solution complète et durable demeure lointain. M. James Prior, secrétaire d'Etat chargé de l'Ulster, vient d'annoncer que Londres allait organiser le 20 octobre prochain l'élection d'une Assemblée nord-irlandaise. D'abord consultative, cette Assemblée deviendra législative si la majorité protestante et la minorité catholique en tombent d'accord. Rien ne permet encore d'affirmer que les deux camps en présence accepteront de jouer le jeu de la démocratie parlementaire, dans une situation où il est très difficile d'espérer canaliser ainsi les passions. Mais il s'agit tout de même d'un tournant encourageant, après la très sombre année 1981, marquée par des grèves de la faim meurtrières et de violents affrontements de rue.

L'offensive des forces iraniennes en Irak inquiète les pays du Golfe

M. Mitterrand reçoit l'un des dirigeants de l'O.L.P. dans le cadre d'une mission de la Ligue arabe

Les premiers succès de l'offensive iranienne en Irak et la détermination de l'imam Khomeiny proclamant son intention d'abattre le régime de Bagdad inquiètent les pays du Golfe. Ils redoutent en outre que ce développement de la guerre ne donne à Israël l'occasion de prendre d'assaut Beyrouth-Ouest en tirant parti du fait que le conflit irano-irakien mobilise l'attention de l'opinion internationale.

Selon Téhéran, les troupes iraniennes étaient parvenues, mercredi soir 14 juillet, à 7 kilomètres du grand port irakien de Bassorah et occuperaient des positions stratégiques *sur une profondeur de 25 kilomètres. Jeudi*, un communiqué militaire irakien annonçait laconiquement : « Nos forces ont réussi à nettoyer le territoire des agresseurs iraniens. Les opérations se sont terminées ce matin. »

(Lire pages 3 et 4.)

● A BEYROUTH, l'impasse paraît totale sur le plan politique. Le chef de la diplomatie *israélienne, M. Itzhak Shamir, a déclaré* mercredi soir à la télévision israélienne qu'Israël « n'avait pas fixé d'ultimatum », mais que « le temps accordé à la diplomatie et à nos amis américains n'est pas infini ». Le commandant en chef de l'armée de l'air israélienne, le général Yvri, a pour sa part indiqué que ses forces étaient en mesure, « en cas de nécessité », de mener au Liban une opération semblable à celle qui avait abouti, le 9 juin dernier, à la destruction des missiles syriens déployés dans la Bekaa.

● A PARIS, le président de la République reçoit, pour la première fois, ce jeudi *après-midi 15 juillet*, un dirigeant de l'O.L.P., M. Kaddoumi, chef de la diplomatie de l'organisation palestinienne. Il se trouve toutefois au sein d'une délégation de la Ligue arabe comprenant également les ministres des affaires étrangères d'Algérie et des Emirats arabes unis (lire page 5). M. Arafat, chef de l'O.L.P. a adressé à l'occasion du 14 Juillet un message à M. Mitterrand dans lequel il se félicite de sa « position personnelle » *dans* l'affaire libanaise et de la politique française.

Les calculs douteux de Téhéran

par ERIC ROULEAU

Toutes les guerres sont « justes » pour ceux qui les déclenchent. Les Iraniens, tout comme les Israéliens au Liban, sont convaincus de leur bon droit en envahissant l'Irak. Non pas seulement, loin de là, pour des motivations religieuses, comme la phraséologie de Téhéran pourrait le laisser croire, mais essentiellement pour des raisons psychologiques et politiques.

Les citoyens de la République *islamique* ont été victimes d'une agression qui leur a coûté au moins cent vingt mille victimes, dans leur grande majorité des civils tués au cours de bombardements. Quelque cent mille de leurs coreligionnaires d'Irak chassés de leur patrie, laissant derrière eux leurs foyers et leurs biens, sont venus s'ajouter en Iran aux deux ou trois millions de réfugiés de guerre. Les installations pétrolières, l'infrastructure économique ayant été durement frappées, les Iraniens devront assumer de lourds sacrifices pendant de longues années avant de pouvoir bénéficier de leurs ressources naturelles.

Révolution et religion étant *indissociables* dans *l'idéologie* prédominante, nombreux sont les citoyens de la République islamique qui ont le sentiment de défendre leurs conquêtes politiques et sociales ainsi que leur indépendance en renversant le régime « athée » de Bagdad, qui fut d'abord l'allié du chah et, ensuite, à leurs yeux, celui de *« l'impérialisme américain ».*

Ayant réussi le tour de force de chasser, avec des moyens singulièrement modestes, les forces irakiennes, les dirigeants de Téhéran cherchent de toute évidence à cueillir des fruits supplémentaires de leur *« victoire de Valmy »*. Ils renoncent dès lors à un postulat, qu'ils n'ont cessé de défendre, selon lequel *« la révolution n'est pas exportable comme un vulgaire produit commercial »*. Leur objectif de guerre est désormais d' *« aider le peuple irakien à renverser le régime oppresseur de Saddam »* (Hussein). L'imam Khomeiny a appelé sa population à se soulever et les soldats à retourner leurs armes contre leurs chefs.

Des calculs politico-stratégiques l'ont emporté sur une doctrine somme toute sainte puisqu'elle a fait ses preuves sous d'autres cieux et dans d'autres circonstances. Les dirigeants de Téhéran estiment sans doute qu'ils pourront aisément remporter de nouvelles victoires, l'armée irakienne ayant été décimée au cours des derniers vingt-deux mois de guerre : elle a perdu, selon des estimations occidentales soixante mille soldats et officiers, tués ou blessés, sans compter les quarante-deux mille prisonniers aux mains des Iraniens. En d'autres termes, un militaire sur quatre environ a été mis hors de combat.

Une armée vaincue est potentiellement menaçante pour le régime en place. Les dirigeants de Téhéran misent dès lors sur un coup d'Etat à Bagdad qui couronnerait de succès leur entreprise. L'idéal pour eux serait qu'un soulèvement populaire serve de détonateur à la *« révolution islamique »* qu'ils appellent de leurs vœux. Ils comptent pour cela essentiellement sur les chiites du sud de l'Irak (60 % de la *population de la République* baasiste), qui s'estiment lésés par la minorité sunnite qui gouverne à Bagdad.

Ces calculs, analogues à ceux qui incitèrent M. Saddam Hussein à déclencher l'invasion de l'Iran en septembre 1980, sont douteux dans la mesure où ils ne tiennent pas compte d'autres facteurs qui peuvent, à la longue, prédominer.

(Lire la suite page 4.)

Le premier ministre invite les partenaires sociaux à accorder la priorité à l'intérêt général

M. Pierre Mauroy reçoit ce 15 juillet à l'hôtel Matignon l'ensemble des partenaires sociaux, comme il l'avait déjà fait le 17 juin. Le but de cette réunion est d'examiner les conditions de sortie du blocage des salaires et des prix au 1er novembre.

Le premier ministre, qui réunit auparavant quelques ministres dont MM. Bérégovoy, Delors et Auroux pour un déjeuner de travail, devait inviter les partenaires sociaux à donner la priorité à l'intérêt général. Il devait présenter également le projet de loi sur la contribution chômage des fonctionnaires et des non-salariés.

En lever de rideau de cette conférence, M. François Mitterrand a lancé, le 14 juillet, à la télévision, un appel à « l'audace dans l'initiative, l'intelligence créatrice dans notre industrie en particulier ». « Il n'est pas de réussite nationale, *a ajouté le chef de l'Etat*, si les revendications particulières prennent le pas sur l'intérêt de tous ». *(Lire page 7).*

Le 21 juillet, les syndicats et l'Etat commenceront l'examen des avant-projets du code général de la fonction publique, le volet le plus novateur concernant les fonctionnaires territoriaux.

Ce texte — qui après une large consultation, cet été, débouchera sur un ensemble de trois projets de loi — vise à donner aux fonctionnaires des villes, départements et régions (800 000 personnes) des droits et un statut qui ne leur étaient pas garantis jusqu'à maintenant.

Les trois principes essentiels qui guident ce nouveau volet de la décentralisation sont : parité (avec les agents de l'Etat), mobilité entre la fonction publique d'Etat et celle des collectivités, responsabilité des élus locaux dans la gestion de leurs agents.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION

Les fonctionnaires territoriaux auront des droits semblables à ceux des agents de l'État

Pas de trêve d'été pour la décentralisation. Après la première étape de la « révolution tranquille », marquée par la promulgation de la loi du 2 mars 1982, « Droits et libertés des communes, départements et régions », qui énonçait les grands principes, après l'approbation par le conseil des ministres du 16 juin, du projet sur la nouvelle répartition des compétences (deuxième phase), voici que le gouvernement « s'attaque » à la fonction publique territoriale.

Autrement dit, il s'agit de savoir ce que vont devenir les agents communaux, départementaux et régionaux dans le nouveau dispositif institutionnel de l'Etat, et quels seront leurs rapports avec leurs employeurs aux pouvoirs élargis, c'est-à-dire les maires et les présidents de conseils régionaux et généraux.

Une question qui ne laisse indifférent ni les syndicats de fonctionnaires, ni les grandes confédérations, ni les quelque 650 000 agents (titulaires) communaux et les 130 000 salariés des départements, ces chiffres ne prenant pas en compte les personnels de santé employés notamment dans les hôpitaux (1).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 16.)

(1) Les fonctionnaires relevant des régions ne sont pas encore très nombreux mais les effectifs vont croître proportionnellement très vite ces prochaines années.

Corée du Sud : ordre nouveau, nouveaux désordres...

Le procès du plus grand scandale financier de ces dernières années vient de s'ouvrir à Séoul. Vingt-neuf personnes, y compris les directeurs de deux grandes compagnies et de deux des principales banques du pays, sont inculpées. Au premier plan, Mme Chang Jong-Ja, apparentée à la femme du président Chon, et son *troisième* mari, *ancien vice-directeur* de la KCIA ; ils avaient amassé près de 1 milliard de dollars en manipulant le marché financier parallèle et le *système* bancaire officiel et, en jouant de leurs appuis politiques. Un oncle de la présidente avait aussi été arrêté.

A la suite du scandale, le président Chon a procédé à trois remaniements ministériels, imposé des mesures économiques d'urgence et renouvelé la direction de son parti. Mme Chang est seulement accusée de « violation de la loi sur les changes ». Notre envoyé spécial Roland-Pierre Paringaux, dans une série de trois articles, fait le point des difficultés économiques et politiques rencontrées par le régime après deux années de pouvoir.

I. — Le pouvoir éclaboussé

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Séoul. — *« Le spectacle est terminé »*, faisait dire un quotidien de Séoul à un personnage de bande dessinée occupé à tirer de lourds rideaux de scène. Le spectacle sans doute, mais pas ses prolongements politiques et encore moins les commentaires sarcastiques qu'il suscite. Un voile épais, celui de l'embarras du pouvoir doublé de la raison d'Etat, cousu de fil blanc par une justice malléable, est, en effet, venu recouvrir à point nommé *« le plus grand scandale financier »* de l'histoire de la Corée du Sud — politico-financier, précisent certains (*le Monde* du 20 et daté daté 23-24 mai).

Les projecteurs se sont éteints ou ont changé de cible. Certains protagonistes ont été placés sous verrous. D'autres, plus flous mais que le public imaginait tirant les ficelles politiques dans les coulisses du pouvoir, semblent être demeurés dans l'ombre. Le public est frustré. Faute d'autre recours — ceux qui pourraient fournir une justice, un Parlement, une presse ou même un droit d'expression sans entraves — il se venge, après s'être assuré ici et là que les murs n'ont pas d'oreilles, en alimentant les rumeurs et les sarcasmes qui vont librement courir les rues de Séoul jusqu'aux murs du palais présidentiel. Une trentaine de personnalités du monde des affaires, de l'administration et de la politique attendent en prison, dans un parfait silence, d'être jugées.

Ce sont quelques-uns des complices et victimes, les plus en vue de celle que l'on a surnommé ici *« la reine »* du marché parallèle, Mme Chang — l'un des fleurons du Tout-Séoul — et de son mari, ancien directeur adjoint de la C.I.A. coréenne.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Défilé

Dans la lumière des projecteurs, le défilé du 14 juillet est apparu encore plus que d'habitude comme un spectacle de ballet à la fois coloré et superbement réglé.

Dans ce cadre, les forces armées, qui normalement sont destinées à faire peur, ne pouvaient que ressembler à des forces de joie.

Et du coup ce ne sont pas les Pluton mais c'est le feu d'artifice qui pendant un moment fut considéré comme étant dangereux...

TIRESIAS.

AUX CHORÉGIES D'ORANGE

Ensorcelante Berganza

L'abondance des festivals en Provence, qui oblige à sauter de l'un à l'autre, est aussi une invitation à la découverte de ce pays inépuisable et secret.

De Saint-Maximin à Orange, au lieu de rester, écrasé de chaleur, sur l'autoroute au milieu des bolides, rien n'est plus exquis que de musarder dans l'arrière-pays, dans cette nature cézannienne aux arbres comme frissonnants d'enthousiasme et ces villages autour d'un château ou de la dentelle d'un beffroi Rians, Lourmarin, Bonnieux, Ménerbes et tant d'autres.

A Orange, c'est le tumulte des grands jours. Les automobilistes de tous les départements et de l'étranger s'entassent sur les parkings et encombrent les trottoirs. Plus une marche de pierre brûlante disponible sur les quelques huit mille places du théâtre antique pour *la Force du destin*. Et moins encore pour le récital de Teresa Berganza, qui inaugure les Chorégies.

C'était dans la cour Saint-Louis, ravissant décor de théâtre provençal, façade inondée de soleil, volets verts fermés, avec l'inévitable platane au milieu des gradins en tube, que se succéderont ces jours-ci de grandes cantatrices : Gundula Janowitz, Barbara Hendricks, Katia Ricciarelli, Lucia Valentini-Terrani, ainsi que la Grande Ecurie et la Chambre du roy, sous la direction de Jean-Claude Malgoire.

Dans ce lieu éblouissant, Teresa Berganza, fille du soleil, s'épanouit bien plus que récemment dans le grand salon de l'Opéra royal de Versailles.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 14.)

idées

ÊTRE PALESTINIEN

Pour Leïla Shahid, l'O.L.P., c'est tout simplement l'expression de la nation palestinienne, et Edward Saïd reproche aux Américains de s'obstiner à ne voir en elle qu'une association de terroristes. Mais, si Edmond El Maleh, juif lui-même, invite les Israéliens à un effort de lucidité et à renoncer à toute idée de liquidation du peuple palestinien, Maurice Rolland et Joseph Roubache condamnent vigoureusement les efforts de la France pour sauver « l'existence et l'honneur » de l'O.L.P., qui ne peuvent selon eux que décourager celle-ci d'adopter une attitude conciliante.

L'ignorance américaine

par EDWARD W. SAID (*)

DIRE que les Etats-Unis sont à l'origine de l'invasion israélienne est sans doute excessif, malgré la connivence ouverte entre l'ex-secrétaire d'Etat Haig et Begin et Sharon. Ce qui ne fait pas de doute, en revanche, c'est l'aptitude des Israéliens à entretenir le sectarisme et l'inhibition de l'opinion américaine. Ce n'a pas été une mince affaire. Il est vrai que l'administration est d'une incomparable incompétence, mais on a vu à la T.V., au bout d'une semaine de guerre, des images insoutenables, imputables sans équivoque à l'armée israélienne.

Quand, à l'ouverture de sa conférence de presse, le président Reagan fut interrogé à deux reprises sur le sort du « peuple déplacé de Palestine », il esquiva totalement la question.

Les bombardements, les « ratissages » et les déportations effectués par l'armée israélienne se sont poursuivis comme si le Liban n'existait pas, comme si Tyr et Saïda étaient des forteresses palestiniennes, comme si Beyrouth-Ouest n'était que le repaire de 6 000 « terroristes » armés. Ces étonnantes distorsions résultent de la configuration même de l'opinion et du pouvoir américains qui constituent, à mon sens, un cas unique. Pas plus en Europe qu'en Israël il n'existe de théâtre politique aussi statique et aride à la fois, et c'est bien cela que les Israéliens ont exploité ces deux dernières années en vue de leur dernière campagne militaire. Les principales victimes ont été naturellement les Palestiniens. Deshumanisés, dépossédés de leur histoire, dispersés, ils sont apparus comme un peuple dont on pouvait disposer, un obstacle mineur au « processus de paix » tel que s'y réfèrent Begin et ses alliés américains.

L'Américain moyen officiel ou simple citoyen est incapable d'établir un rapport entre Israël et la destruction continue de la société palestinienne, tandis que le discours sur le « terrorisme », statistiquement parlant, s'applique presque exclusivement aux seuls Palestiniens.

Il est clair que pour la plupart des gens, même lorsqu'on se situe dans le contexte d'une condamnation d'Israël, le mot « terrorisme » évoque les Palestiniens. Ainsi quand le 8 juillet l'ancien sous-secrétaire d'Etat, George Ball, a dénoncé Israël et le lobby juif il n'a parlé des Palestiniens que comme de « terroristes ». A quelques exceptions près Israël a été d'une manière générale à l'abri des critiques aussi bien des libéraux et des pacifistes que des groupes radicaux. Ceux qui d'habitude appuient les guérilleros du Salvador n'ont pas fait (comme on pouvait s'y attendre) le rapprochement entre Israël et la junte, ceux qui s'opposent aux livraisons d'armes à l'Afrique du Sud évitent pour la plupart de mentionner l'accointance, pour ne pas dire la similitude, entre Israël et l'Afrique du Sud. *Les militants de l'anti-nucléaire* ne mentionnent pas le potentiel nucléaire d'Israël. Ceux que la loi martiale en Pologne scandalise sont absents lorsqu'il s'agit de l'occupation israélienne. Ceux qui appuient les mouvements de résistance à l'oppression *n'ont pas jugé nécessaire de* souligner l'extraordinaire résistance des Palestiniens.

Il est aussi frappant de constater que ceux-là mêmes qui critiquent la politique militaire américaine, et en particulier l'utilisation de bombes à fragmentation, sont frappés de mutisme quand elles sont utilisées par Israël. Exemple : il y a quelques jours, un reportage télévisé sur l'usage des bombes à fragmentation à Beyrouth a été suivi d'une interview *de l'ambassadeur d'Israël : au lieu le* questionner sur l'usage illégal de ces armes (comme c'eut été le cas pour tout autre interlocuteur) le journaliste s'est contenté de soulever des questions générales d'ordre stratégique.

C'est ce que Nat Hentoff, juif lui-même, a courageusement appelé dans *Village Voice* les crimes du silence. Mais à part un groupe de gens connus tels que I.F. Stone, N. Chomsky, A. Cockburn, P. Klutznick... les crimes du silence sont occultés *par le leadership de la communauté* juive américaine qui, bien que certainement malheureuse et divisée, assume la politique de Begin et Sharon avec une complaisance proprement scandaleuse.

Même à présent, malgré l'évidente disparité entre le *casus belli* et l'énormité du désastre, on dénonce encore « la désinformation par l'O.L.P. », comme si la Croix-Rouge, les Nations unies, la police libanaise et autres instances internationales *étaient autant de succursales de la* bureaucratie d'Arafat. Avec pour thème principal dans la stratégie de l'information d'Israël et de la communauté juive qui la soutient : défendre cette guerre comme le seul moyen de faire échec à un plan soviétique de mainmise sur le Proche-Orient.

En face, il existe cependant quelques îlots d'opposition. Ici ou là des réactions expriment un nouveau sentiment d'impatience à l'égard d'Israël, notamment de la part de ceux qui payent des taxes exorbitantes pour un appareil militaire qui leur apparaît de plus en plus sous un jour pour le moins déplaisant. George Shultz symbolise une nouvelle tendance qui pourrait devenir une solution de rechange. Une donnée essentielle manque toutefois : un sens réel de la dimension humaine et historique du peuple palestinien. Dans les éditoriaux politique on devise abondamment sur l' « opportunité politique » de la destruction du Liban ou la paix de Camp David. Le règne du cliché rencontre peu d'obstacles, et *nombreux sont les journalistes* qui se prennent, à peu de choses près, pour de potentiels secrétaires d'État.

En l'absence d'un courant de pensée organisé et concentré sur la complexité de la réalité palestinienne, on se trouve confronté à l'amalgame, où les demi-vérités plus ou moins élaborées côtoient d'intolérables mensonges sous couvert de rationalité et de mesure.

Les Arabes et les Palestiniens eux-mêmes ont leur part de responsabilité. *Sans les Américains, les Israéliens* n'auraient pas les moyens de leur politique. Or face à cette simple question de pouvoir, et malgré les réalisations politiques de l'O.L.P., les efforts fournis par les Arabes et les Palestiniens sont dérisoires, ce qui entretient nos sentiments de rage et d'impuissance. L'autodétermination palestinienne requiert un immense effort et la scène américaine est à cet égard cruciale.

Les obstacles sont énormes, mais si la détermination des Palestiniens a un sens, à présent que la lutte continue au Liban et ailleurs, c'est qu'il faut faire échec à une solution militaire finale que l'on imposerait à leur peuple et à sa cause nationale.

Begin et Sharon sont incapables de le comprendre, mais nombreux sont leurs compatriotes qui le savent.

L'objectif qui s'impose donc aux Etats-Unis est de confronter la connaissance à la réalité afin de la transformer et non de s'y conformer.

Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté. L'alternative serait la disparition totale de la Palestine, vieux rêve de certains sionistes auquel l'Amérique pourrait souscrire.

(*) Né à Jérusalem. Professeur de littérature anglaise et comparée à l'université Columbia (New-York).

Le moment de la lucidité

par EDMOND AMRAN EL MALEH (*)

IL y a donc un peuple palestinien, le peuple de la Palestine, dans la plénitude de son existence et dans la légitimité de ses droits. Tous ceux qui, enfermés dans le ghetto d'une opinion bloquée, vouée à une cécité implacable, n'ont pas pu ou voulu le voir jusqu'à présent sont maintenant contraints de le reconnaître. Ce n'est donc pas comme on le prétend un groupe « terroriste » obscur nourrissant le projet insensé et criminel de détruire l'État d'Israël, ni un laissé — pour — compte de l'histoire : il s'agit de réfugiés sans autre terre que celle des camps.

Dans l'horreur de cette guerre se révèle ainsi ce que les précédentes ont réussi à masquer. Elle ouvre, dans le sang et les souffrances indicibles, le dossier d'une politique poursuivie avec acharnement, avec une logique mortelle depuis des décennies. Elle radicalise une situation qu'on voulait rejeter dans les marges de l'histoire. L'idéologie officielle a longtemps pu imposer sans partage sa vérité à des masses populaires qui, pour des raisons complexes et par des processus d'aliénation profonde, se reconnaissaient en elles jusqu'à la veille de la guerre du Liban.

Comme le dit Adorno : « Le pouvoir magnétique qu'exercent les idéologies sur les hommes, au moment même où elles apparaissent déjà cousues de fil blanc, s'explique au-delà de la psychologie par le déclin objectivement déterminé de l'évidence logique en tant que telle. On en arrive au point où le mensonge sonne comme la vérité, la vérité comme le mensonge. » *Mais contre ce pouvoir qui a prévalu jusqu'à présent en maître souverain une autre évidence prend corps, même si d'aucuns refusent de la voir dans toutes ses dimensions tragiques. Voyez ces images qui ne sont pas seulement celles des horreurs de la guerre qu'on nous presse d'accepter comme une fatalité nécessaire. Voyez l'écrasement de Beyrouth, la terreur systématique, l'emploi d'une technologie ultra perfectionnée, bombes au phosphore, bombes à fragmentation, contre des civils, des enfants, des femmes, les prisonniers ligotés, jetés à terre, marqués d'une croix en attendant d'être déportés dans des camps spéciaux pour des interrogatoires dits poussés, tout cela est d'une évidence implacable, insoutenable.*

Une barbarie au visage de cauchemar, surgie de la nuit des temps, a accumulé sur le théâtre du Liban martyr les signes de son triomphe. On voudrait interdire de la nommer et de la reconnaître, tant il est vrai, comme dit Fichte, qu'il est des gens qui « n'ont honte d'aucune réalité, mais qui ont, bien plutôt, honte face aux paroles qu'on prononce sur ces réalités. Ces gens pour qui parler de ces réalités est un mal, un insupportable scandale ». *Mais à Jérusalem, à Tel Aviv, par dizaines de milliers, des Israéliens eux n'ont pas craint de nommer les choses et les actes. Ils ont franchi le seuil de l'interdit pour dénoncer l'agression et dire qu'il y a au conflit israélo-palestinien une autre solution que l'entreprise de liquider par la violence le peuple palestinien.*

C'est, il faut l'espérer, l'annonce d'une prise de conscience, la première brèche de l'enfer d'une monstrueuse aliénation. Rien ne peut dissimuler plus longtemps que la tentative de liquidation politique et physique du peuple palestinien porte atteinte à l'être du peuple Juif, menace d'une folie suicidaire son existence même. Rien ne peut dissimuler les signes funestes de cette guerre atroce et l'avertissement qu'elle inscrit dans les faits. Cette nuit d'horreur, celle des camps de la mort, du ghetto de Varsovie qui hante nos mémoires et dont on voudrait abolir le souvenir, celle dont on voudrait ne plus parler, prenons garde qu'elle n'annonce son retour, par des voies détournées, dans des actes qu'on s'évertue à présenter comme insignifiants.

C'est le moment de la lucidité, du courage de dire ce qu'il a à dire si l'on veut faire que le drame ne devienne pas tragédie sans appel.

(*) Écrivain.

L'O.L.P., c'est la nation

par LEILA SHAHID (*)

« *L'ARMÉE d'occupation cherche à briser la dignité des Palestiniens. Elle ne veut pas de Palestiniens qui marchent la tête haute et ceci littéralement* ». Ces propos, c'est un Israélien, Israël Shahak, professeur à l'université de Jérusalem, qui les tenait il y a un peu plus d'un mois à Paris. Depuis, une nouvelle occupation a commencé plus terrible et plus destructrice encore que la précédente. Au-delà de ses objectifs immédiats, elle n'a pas d'autre but que de briser en effet totalement et définitivement la dignité des Palestiniens. Si l'opinion occidentale consent finalement — avec quelles réticences et quel impardonnable retard — à reconnaître le droit des Palestiniens à l'existence, elle continue souvent à faire le jeu de la politique israélienne face à l'O.L.P..

Un peuple en exil

Que sont donc ces « terroristes » ? Pendant vingt ans, de 1948 à 1967, la cause du peuple palestinien a été prise en charge par des instances internationales, Nations unies, Ligue arabe... *Palabres* et compromis n'ont abouti qu'à une chose : un statut de réfugiés apatrides. Un peuple en exil parqué dans des camps de barbelés. Une espèce de soupe populaire à l'échelle d'une nation. Dans un pays comme le Liban où je suis née et où j'ai grandi, 400 000 Palestiniens vivaient entassés dans des bidonvilles dont l'accès était interdit à toute personne étrangère. Livrés aux agents du deuxième bureau libanais, les hommes, vieux et jeunes, considérés comme des éléments subversifs, étaient systématiquement soumis aux pires vexations. Des conditions analogues prévalaient dans les pays arabes voisins ; Syrie, Jordanie.

L'O.L.P. s'est constituée car cet état de fait ne pouvait durer, et il appartenait aux Palestiniens de prendre leur sort en main et de défendre leur identité face aux tentatives d'hégémonie de certains régimes arabes, et, plus encore face à la politique israélienne, leur existence même. Tout cela ne s'est pas fait sans dommages et sans erreurs. *Mais* en se battant contre l'armée la plus puissante de la région, l'O.L.P. incarnait sans le moindre doute, et incarne, aujourd'hui plus encore, la volonté et l'espoir d'un peuple.

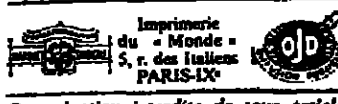
Mourir pour la reconnaissance

Au cours des sinistres bombardements israéliens de ces derniers mois, l'acharnement et l'efficacité avec lesquels les Palestiniens se sont battus, comme aucune armée arabe contre Israël avant eux, donnent son plein sens au mot *Fedaï :* mourir pour la reconnaissance. A cet égard, pas plus le vote des cent quarante pays des Nations unies que celui de la C.E.E. ne consacrent la représentativité de l'O.L.P., car cette reconnaissance, ne l'oublions pas, est d'abord et *avant tout* le fait du peuple palestinien lui-même, qu'il soit en territoire occupé ou à l'extérieur. Elle exprime un sentiment profond, revendiqué par tous, un destin et une histoire communs, une dignité nationale. *Soyons clair : refuser la* reconnaissance de l'O.L.P., c'est refuser celle des droits du peuple palestinien.

La mise à mort de l'O.L.P. c'est aussi la mise à mort d'une nation. Begin et Sharon iront-ils aussi loin ?

(*) Palestinienne.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

La paix avec qui ?

par MAURICE ROLLAND (*)
et JOSEPH ROUBACHE (*)

« IL est urgent de sauver l'existence et l'honneur de l'O.L.P pour parvenir à la paix au Proche-Orient. »

Telle semble être la position adoptée par le gouvernement français. Or, parmi toutes les analyses exprimées depuis l'intervention israélienne au Liban, celle-ci paraît à la fois la plus erronée et la plus dangereuse *dans ses conséquences*. Pourquoi ? Essentiellement pour trois raisons, qu'on semble vouloir occulter et qui sont pourtant bien connues, à savoir :

1) En opposant systématiquement et à tout propos la « modération » de l'O.L.P. à l' « intransigeance » israélienne, on en revient à utiliser depuis le début de cette crise, un discours incantatoire, comme s'il pouvait transformer des vœux en réalité.

Sans avoir à rappeler la charte bien connue de l'O.L.P., peut-on sérieusement qualifier de « modéré » M. Yasser Arafat qui déclarait : *« Pour nous, la paix signifie la destruction d'Israël. »* Ou faut-il citer M. Kaddoumi, chef du département politique de son organisation, qui proclamait le 28 juillet 1981 : *« Nous ne laisserons jamais Israël vivre en paix. Même si les Palestiniens créent un État indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'O.L.P. ne reconnaîtra jamais Israël. »*

Est-il davantage sérieux de parler de l' *« intransigeance »*, voire du *« semi-fascisme »* de M. Begin quant on sait qu'il est le chef d'un gouvernement démocratiquement élu, soutenu en outre par 90 % de son opinion publique et par le principal parti d'opposition d'obédience socialiste. Où, là aussi, faut-il rappeler qu'il a tout de même su faire la paix avec l'Égypte, au prix de concessions importantes.

De « la lutte armée à la lutte politique »

2) Selon M. Cheysson, l'O.L.P. aurait accepté de *« passer du stade de la lutte armée à celui de la lutte politique »*. S'il fallait le croire, la paix pourrait-elle se construire durablement à partir d'une « reconnaissance » d'Israël par une organisation qui a déjà violé pas moins de cent quatorze accords conclus avec le Liban, et dont on peut craindre qu'elle ne renie une nouvelle fois sa parole — en prétendant alors, et peut-être à *juste titre, avoir agi sous la pression* des armes.

3) L'O.L.P. a été et reste, au regard des États arabes eux-mêmes, un facteur de désagrégation et de troubles pour ceux qui l'ont accueillie.

Évincée en 1970 de Jordanie, parce qu'elle y constituait déjà une menace pour l'intégrité de ce pays, elle a semé la ruine et la destruction au Liban (cinquante mille morts et deux cent mille blessés), confirmant ce que déclarait déjà *en 1976 son* ministre de l'intérieur : *« Nous avons accueilli les Palestiniens après leur défaite de 1948 et leur avons ouvert nos portes et nos cœurs. Notre récompense a été la destruction du Liban et l'anéantissement de notre peuple. »*

Aujourd'hui, la Syrie — pays-frère s'il en est — refuse d'accueillir l'O.L.P. Demain, le fera-t-elle enfin ? Et alors à quelles conditions ?

Faudrait-il qu'Israël accepte ce que les États arabes eux-mêmes refusent : la présence de cette organisation à ses portes ?

Dès lors, quel constat l'observateur peut-il faire, sinon recenser les espoirs suscités par l'intervention israélienne, mais aussi les craintes que l'évolution diplomatique ne manque pas de provoquer.

Les espoirs étaient et restent évidents. Ce sont :

1) L'indépendance retrouvée par un Liban débarrassé de toute présence étrangère ;

2) La conclusion d'une paix entre ce pays et Israël, sur le modèle de la paix israélo-égyptienne ;

3) La *ruine* et l'élimination des jusqu'au-boutistes palestiniens et, la terreur de l'O.L.P. étant dissipée, l'émergence de représentants palestiniens modérés pour construire une paix dans la voie déjà reconnue et tracée par Camp David, ce qui pourrait déboucher un jour sur la réconciliation et la coopération entre juifs, chrétiens et musulmans ;

4) Du même coup, l'élimination ou, à tout le moins, la diminution de l'influence de l'U.R.S.S. et plus généralement des grandes puissances dans cette région.

Mais ces rapports se réaliseront-ils ? Rien n'est moins sûr. Alors même que les États arabes restaient inactifs, alors que l'U.R.S.S. gardait un silence prudent, l'Europe des Dix, et plus spécialement la France, a pris l'initiative de tenter de sauver l'O.L.P. en tant que telle, sous le prétexte illusoire de la rendre plus politique que militaire.

Le résultat ne s'est pas fait attendre :

— De tractations en négociations, et le temps l'aidant, l'O.L.P., se croyant encouragée dans ses manœuvres, tente de transformer en victoire diplomatique la défaite dans laquelle la politique de ses chefs l'a conduite. Elle développe ses contacts à l'étranger, s'assurant d'une reconnaissance — pour l'instant — *de facto* sans jamais renoncer à ses objectifs avoués. Elle multiplie ses exigences sur le terrain (retrait simultané des troupes israéliennes, refus de quitter le Liban par voie maritime, exigence d'une force internationale « tampon », etc.) ;

L'Union soviétique se manifeste à nouveau en s'opposant à l'envoi de la VIe Flotte américaine et, aujourd'hui, à la formation d'une force internationale ;

En dernier lieu, le Liban — dont les principales composantes étaient enfin unies, s'interroge sur son avenir.

Israël se voit contraint de maintenir, voire d'accentuer, sa pression militaire. En un mot, la paix paraît s'éloigner. Faudra-t-il un jour penser que cette opportunité exceptionnelle s'est dissipée du fait de maladresses diplomatiques, dont celle du gouvernement français ? Souhaitons que nos craintes soient vaines.

(*) Respectivement président et secrétaire général de l'Association France-Israël de juristes.

Le Monde

étranger

L'offensive iranienne contre l'Irak

L'offensive militaire iranienne contre l'Irak n'a surpris ni Paris ni Washington, mais elle a provoqué une vive inquiétude dans ces deux capitales, de même qu'au Caire et à Ryad. « Nous redoutions ces événements depuis des semaines », a déclaré M. Claude Cheysson, au cours de la réception offerte à l'Elysée à l'occasion du 14 juillet. Le ministre des relations extérieures a estimé que les conséquences de ce conflit « peuvent être très graves » et il a exprimé l'espoir qu'il se cantonnerait à une « simple opération militaire à portée limitée ».

Les Etats-Unis redoutent les conséquences du conflit sur les régimes du Golfe, à commencer par l'Arabie Saoudite. M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, a déclaré à une chaîne de télévision américaine que l'imam Khomeiny est « complètement irresponsable » et que « si l'Iran est vainqueur de l'Irak, il cherchera à tout prix un autre endroit où exercer sa force ».

La Maison Blanche, s'est cependant limitée à une prise de position prudente, nous signale notre correspondant à Washington. « Les Etats-Unis, depuis le commencement de la guerre, sont restés neutres et ils le resteront », a déclaré le porte-parole, M. Larry Speakes, en ajoutant qu'ils « soutiennent l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iran et de l'Irak, s'opposent à la conquête de territoires par la force et recommandent une cessation immédiate des hostilités et un règlement négocié ».

La Maison Blanche a ajouté que le gouvernement américain « consulte les Etats amis » de la région sur les « mesures nécessaires pour assurer leur sécurité ». Ces consultations ont commencé avec l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Jordanie et Israël. Aucune précision n'a cependant été donnée sur les mesures envisagées. En 1980, après que le conflit eut éclaté, le Pentagone avait déployé en Arabie Saoudite, à la demande de Ryad, quatre avions-radars AWACS, qui y sont toujours. Un an plus tard, les Etats-Unis, après un débat houleux au Congrès, décidaient de vendre cinq de ces appareils au royaume, qui les recevra à partir de 1985.

Selon notre correspondant, les dirigeants américains éprouvent un vif sentiment de frustration dans la mesure où ils se sentent incapables de contrôler, sinon même d'influencer, une situation potentiellement dangereuse pour les intérêts fondamentaux des Etats-Unis, à commencer par les approvisionnements en pétrole, et ceux de leurs alliés arabes modérés dans la région. « Nous sommes limités dans notre possibilité d'action », a déclaré M. Shultz, secrétaire d'Etat désigné, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères. « Le danger de voir ce conflit s'étendre est réel », a indiqué le sénateur Howard Baker, leader de la majorité républicaine.

Mercredi après-midi, quelques heures seulement après le début de l'offensive iranienne, le Conseil de sécurité a été convoqué pour des entretiens informels qui devraient déboucher sur une déclaration. L'Egypte a invité les deux belligérants à « respecter les valeurs et les principes de l'islam en ce mois de Ramadan, et à ouvrir le dialogue pour résoudre leurs différends ». Le président Moubarak a également adressé une mise en garde à Téhéran contre une invasion de l'Irak, où se trouvent près d'un million de travailleurs égyptiens.

Radio-Ryad a affirmé, mercredi, que l'Iran cherche « à détourner l'attention de l'invasion et de l'occupation du Liban par Israël, dont l'aide à Téhéran a été confirmée par le ministre *israélien de la défense, M. Ariel Sharon* ». *De leur côté*, les représentants de l'O.L.P. à la réunion du comité de coordination des non-alignés à Nicosie ont exprimé la crainte que l'Iran ne cherche à bouleverser l'ordre du jour de ces assises normalement consacrées à la crise libanaise. Enfin, le roi Hussein a affirmé, mercredi, qu'il est nécessaire de convoquer un sommet arabe pour examiner la situation créée par les deux conflits.

Les inquiétudes arabes sont d'autant plus vives que, lors de la conférence de l'OPEP à Vienne, il y a quelques jours, le ministre iranien du pétrole, M. Mohamed Gharazi, avait rappelé les objectifs de son pays : « Chute du président Saddam Hussein et du parti Baas, et paiement de réparations », et avait ajouté : « Les pays de la région qui ont financé l'effort de guerre irakien devront également payer, non pas financièrement, mais politiquement, car leurs régimes s'effondreront. » — (Corresp. A.F.P.,

Téhéran : « En avant vers Bagdad ! »

L'opération « Ramadan » déclenchée par les forces iraniennes contre l'Irak dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 juillet sur le frond sud se révèle être une offensive de grande envergure, que les dirigeants iraniens semblent vouloir poursuivre jusqu'à son terme. Ce jeudi, le correspondant sur le front du quotidien *République islamique*, annonce que mercredi soir les forces iraniennes n'étaient qu'à 7 kilomètres du grand port irakien de Bassorah. Il précise aussi, *en se référant à un officier supérieur*, que ces forces ont occupé des « *positions stratégiques fortes* » sur une profondeur de 25 kilomètres en territoire irakien.

Selon la presse iranienne, les assaillants ont attaqué en plusieurs points de la frontière, au sud de la province du Khouzistan, le secteur le plus au nord de l'offensive se situant dans la région de la ville irakienne d'Al-Kournah, à 60 kilomètres de Bassorah, face à Djofair en Iran. Ils admettent qu'une certaine résistance a été rencontrée dans la zone de Talayeh, près de Djofair.

L'offensive a été encouragée par un appel de l'imam Khomeiny cité par Radio-Téhéran. « *Habitants des villes saintes d'Irak, profitez de cette occasion que Dieu vous a offerte, soulevez-vous et prenez en main votre destin* », déclare-t-il. Et d'ajouter : « *Habitants de Bassorah, accueillez vos frères iraniens pour couper les mains des baassistes. Militaires irakiens, vos frères sont venus pour vous sauver, soulevez-vous et, avec leur aide, sauvez votre pays et vous-mêmes. Ces moments sont décisifs. Ou bien l'islam va vaincre l'hérésie ou bien, s'il y a des négligences, ce serait un échec.* »

Radio-Téhéran a diffusé mercredi après-midi un court poème dont le dernier vers est « *De Bassorah, en avant vers Bagdad* ». Elle a annoncé que quatre cents Irakiens, faits prisonniers au début de l'offensive, ont été transférés dès mardi soir à Ahwaz, capitale du Khouzistan, et précisé que la route Ahwaz-Khorramchar n'est plus sous le feu de l'artillerie irakienne. Elle affirme, enfin, que vingt chars irakiens ont été détruits et quatre bombardiers abattus.

L'Irak, pour sa part, a publié mercredi soir un communiqué déclarant que ses forces avaient repoussé les assaillants en effectuant « *des attaques surprises et coûteuses contre les forces ennemies* ». L'Irak a revendiqué également un raid aérien contre le principal terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, dans le Golfe, tout en reconnaissant avoir perdu un appareil. Selon Radio-Bagdad, ce raid a été effectué à titre de représailles à la suite du bombardement par l'artillerie iranienne de zones résidentielles et d'installations vitales à Bassorah, Abou-Al-Khassib, Al-Kournah et Fao *dans le sud du pays*.

De son côté, le président Saddam Hussein avait prononcé un discours mardi soir avant que ne soit connu le déclenchement de l'offensive iranienne. S'adressant aux religieux du centre et du sud du pays, il avait souligné qu'il incombait à l'Irak « *non seulement de défendre son territoire, mais également de combattre la corruption du régime iranien et de faire face à la déviation de ce système* ». Il avait également lancé un appel au soutien des « *membres de la nation arabe et islamique qui veulent pratiquer les principes de l'islam et de la fraternité* ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)

M. CHEYSSON : « Toute menace contre l'unité nationale de l'Irak constitue une menace sur la stabilité de la région. »

De passage à Paris, M. Saadoun Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères, a qualifié mercredi 14 juillet de « *sérieuse* » la situation dans le sud de l'Irak à la suite de l'intervention iranienne, ajoutant cependant qu'il n'était « *pas inquiet* » sur la suite des événements.

« *Nul ne pourra occuper notre pays. Nous combattrons tout occupant jusqu'au bout* », a-t-il déclaré, à l'issue d'un entretien avec M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

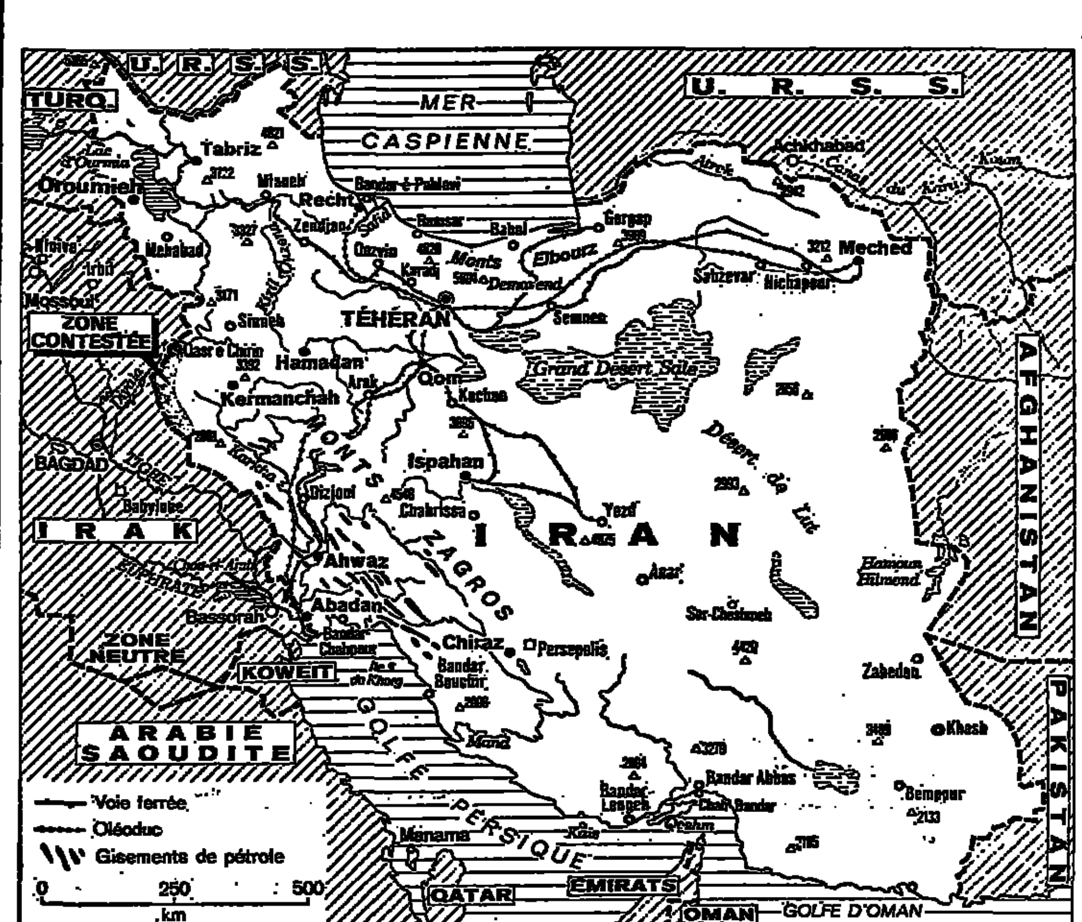
M. Hammadi a affirmé qu'il était « *sans illusion* » sur les dirigeants iraniens dont il dénonce depuis deux ans, a-t-il souligné, « *la politique agressive et expansionniste* ». Il a indiqué que l'attitude de l'Irak, qui a ouvert les hostilités il y a vingt-deux mois contre le régime islamique iranien, était « *comprise par un grand nombre de pays* ».

Auparavant, M. Cheysson avait souligné « *la remarquable continuité de la politique française à l'égard de l'Irak* » sous les différents régimes de la cinquième République.

La France, a déclaré M. Cheysson, a marqué « *son soutien à l'Irak comme nation arabe qui a droit à son identité. Elle considère que toute menace contre l'unité nationale de ce pays constitue incontestablement une menace sur la stabilité de la région, dont les effets pourraient se faire sentir plus loin dans les pays devenus soudain très riches et dont les structures sont moins anciennes* ».

Le ministre français a affirmé que l'opération militaire iranienne lancée mardi contre l'Irak « *se heurte à une résistance importante* ». Mais il s'est abstenu de faire d'autres commentaires avant de savoir, a-t-il dit, s'il s'agit « *d'une opération militaire limitée ou d'une volonté iranienne d'entrer dans le monde arabe, d'y aller loin et d'y introduire sa révolution* ».

M. Hammadi qui venait de New-York où il avait pris part aux débats du Conseil de sécurité sur le conflit irano-irakien devait quitter ce jeudi Paris pour Bagdad.



BASSORAH, SEUL PORT MARITIME IRAKIEN

Les forces iraniennes seraient parvenues mercredi soir 14 juillet à 7 kilomètres de Bassorah, la deuxième ville d'Irak (un million et demi d'habitants), son plus important centre industriel et son seul port maritime. L'activité industrielle de Bassorah, où est installée une raffinerie, est marquée par la proximité des zones de production pétrolière. Mais la région est aussi un des premiers centres mondiaux de production de dattes. La frontière qui se confond au sud avec le chott El-Arab, confluent du Tigre et de l'Euphrate, passe à une vingtaine de kilomètres de Bassorah, puis traverse dans le sens sud-nord une région désertique et plate qui, à la saison des pluies, se transforme en un immense marécage. Le triangle formé par le chott El-Arab, les marais et la frontière a été transformé par l'Irak en un gigantesque camp retranché où se sont repliées, fin avril et début mai, la plupart des forces engagées auparavant dans la province iranienne du Khouzistan.

LA GUERRE ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

Vingt-deux mois de combats acharnés

1980

17 SEPTEMBRE : Après près de deux semaines d'incidents à la frontière irano-irakienne, le président Saddam Hussein annonce unilatéralement l'abrogation de l'accord qu'il avait conclu le *6 mars 1975, à Alger,* avec le chah d'Iran.

23 SEPTEMBRE : Les forces irakiennes pénètrent en Iran, tandis que les deux aviations *attaquent* les installations pétrolières et les *objectifs militaires et économiques* de l'adversaire.

24 OCTOBRE : Près d'un mois après le début de la guerre, l'Irak annonce l'occupation « totale et définitive » de Khorramchahr, *situé sur le* Chott el Arab. Sur le front central, les troupes irakiennes ont, dès les premiers jours des combats, occupé le poste frontière de Qasr-e-Chirine et la localité de Mehran. Abadan, dont la raffinerie a été complètement détruite, et Ahwaz, demeurent cependant sous le contrôle iranien.

4 NOVEMBRE : Le président Saddam Hussein, qui n'a pas atteint les objectifs militaires et politiques qu'il s'était fixés avant le début des hostilités — contrôle du Chott el Arab et retour à la souveraineté arabe des trois îlots d'Hormouz — fait état de nouveaux objectifs politiques en affirmant que « l'occupation d'un territoire engendre des droits qui n'existaient pas avant la guerre ». *Le* 11 novembre, il souhaite « le *démembrement de l'Iran, ennemi* de la nation arabe ».

12 NOVEMBRE : L'intransigeance des deux parties condamne à l'échec les efforts de M. Waldheim, qui a chargé l'ancien premier ministre suédois, M. Olof Palme, d'une mission de bons offices.

25 DÉCEMBRE : Le président Saddam Hussein annonce l'ouverture d'un troisième front dans le Kurdistan iranien, dans la région de Marivan.

1981

15 MARS : Après l'échec d'une mission de bons offices, chargée par le troisième sommet islamique de Taëf d'intervenir entre les deux belligérants, le président Saddam Hussein menace de reprendre la guerre de mouvement, si Téhéran n'accepte pas de négocier l'arrêt des hostilités.

23 MAI : Huit mois après le début de la guerre, l'Iran et l'Irak *multiplient* les communiqués triomphalistes, tandis que les combats semblent s'éterniser dans une sanglante guerre de positions qui a déjà fait environ quarante mille tués de part et d'autre et plus d'un million et demi de réfugiés iraniens.

27 SEPTEMBRE : A l'issue d'une offensive surprise dans le Khouzistan, les troupes iraniennes desserrent l'étau autour d'Abadan, encerclée depuis plus d'un an.

29 NOVEMBRE : *Nouvelle offensive* éclair des forces iraniennes qui libèrent la localité de Bostan, laquelle contrôle une importante route stratégique par laquelle les Irakiens ravitaillaient les places fortes de Hoveizeh et Hamid.

1982

1er MARS : La cinquième mission *de M. Olof Palme, représentant* personnel du secrétaire général de l'ONU, se solde par un échec.

22 MARS : Les troupes iraniennes *déclenchent* leur plus importante *offensive* depuis le début des *hostilités.* L'opération baptisée *Fath ol Mobine* (Victoire évidente) s'achève le 28 mars après une percée iranienne de plus de 50 *kilomètres* en direction de la frontière. Plus de 2 000 kilomètres carrés de territoires sont reconquis au cours de cette offensive et une trentaine de brigades irakiennes — soixante-quinze mille soldats environ — mises hors de combat.

30 MARS : Le président Saddam Hussein reconnaît la défaite irakienne en appelant ses troupes à « ne pas sombrer dans l'amertume face à la modification de *nos lignes défensives* ».

29 AVRIL : Une nouvelle offensive iranienne appelée « Opération *Jérusalem* » est lancée en direction de Khorramchahr. Le 4 mai, les Iraniens franchissent le fleuve Karoun et établissent une *tête* de pont sur l'autre rive. Le 18 mai, ils parviennent à la frontière irakienne au nord de Khorramchahr, et occupent la localité frontalière de Chalamtcheh, position stratégique qui sert de centre de ravitaillement pour l'armée irakienne enfermée dans le port.

22 MAI : Les Iraniens déclenchent la phase finale de l'« Opération *Jérusalem* » avec une *attaque* simultanée aux deux extrémités de la ligne du front : au sud, dans la région de Khorramchahr, et à une centaine de kilomètres au nord dans le secteur frontalier de Kouchk.

24 MAI : Les troupes iraniennes libèrent Khorramchahr.

10 JUIN : L'Irak décrète un cessez-le-feu militaire sur tous les secteurs du front.

30 JUIN : Bagdad affirme que toutes ses troupes ont quitté le territoire iranien, ce qui est contesté par Téhéran.

13 JUILLET : *Le conseil de sécurité* de l'ONU adopte à l'unanimité une résolution demandant un cessez-le-feu qui est rejeté par l'Iran. Le soir même, les troupes iraniennes, en pénétrant en territoire irakien dans le secteur de Bassorah, déclenchent l'offensive annoncée depuis plusieurs jours par les médias de Téhéran.

Sans conséquences immédiates pour l'approvisionnement mondial

Un conflit qui accroît les incertitudes sur le marché pétrolier

La révolution iranienne au début de 1979 puis l'invasion de l'Iran par l'Irak en septembre 1980 ont eu pour conséquence une augmentation des prix pétroliers — en moins *de deux ans — de 13 à 34 dollars* par baril. Tout ce qui se passe dans cette région est donc suivi avec une attention particulière par les milieux pétroliers internationaux. *L'annonce de l'offensive iranienne* n'a certes pas entraîné de flambée des prix : à Rotterdam, à 32 dollars le baril l'« *arabian light* » saoudien n'avait pas entièrement regagné, *mercredi, ses pertes du début* de semaine, après l'échec de la réunion de l'OPEP à Vienne : plus spéculatif, *le marché à terme du* gazole de Londres a immédiatement *réagi à la hausse, avec un gain* de 6 dollars par tonne.

35 milliards de dollars d'aide du pays du Golfe pour Bagdad

Le bombardement, dès le 14 juillet, d'objectifs économiques de part et d'autre de la frontière (complexe industriel de Basrah en Irak, port *pétrolier de l'île de Kharg en Iran)* ne devrait pas à court terme provoquer trop de problèmes. Certes, l'Iran produit entre 2,2 et 2,5 millions de barils par jour (1) et en exporte près *de 2 millions. De son* côté, l'Irak produit 850 000 barils quotidiennement et en exporte près de 600 000 par un oléoduc qui aboutit en Turquie, depuis quelques mois la seule possibilité de sortie du brut irakien. Mais avec une économie mondiale plus que morose et une demande pétrolière particulièrement faible, l'arrêt partiel — ou total — des exportations des deux belligérants ferait la joie des autres producteurs de l'OPEP, dont l'extraction est à son niveau le plus bas depuis près de quinze ans.

Pour que la situation change, il faudrait que d'autres producteurs du Golfe soient engagés dans les hostilités. Mais, selon les diplomates *occidentaux; rien ne permet de penser* que les Koweïtiens — distants de Basrah de moins de 50 kilomètres — *ou les* Saoudiens soient *disposés à combattre aux côtés de* l'Irak, ou que l'Iran ait l'intention de s'attaquer à *ces* pays, qui, depuis deux ans, aident financièrement l'Irak (plus de 35 milliards de dol*lars auraient été prêtés par* les pays du Golfe à Bagdad depuis *novembre* 1980).

Sur le plan des objectifs pétroliers, si le principal gisement irakien *— celui de Kirkouk — se trouve au* nord du pays, relativement éloigné de la frontière iranienne, la région de Basrah est la seconde province d'*hydrocarbures* en Irak, avec les gisements de Rumaila, Zubair et de Nahr-Umar. Plus au nord, les champs *de Buzurgan et Abu-Ghirab sont proches de la frontière commune,* et plus au nord encore le petit gisement de *Naft-Khana est à cheval* sur celle-ci.

Si à court terme ce conflit n'est pas inquiétant pour l'approvisionnement *pétrolier mondial,* les incertitudes sont beaucoup plus grandes à moyen terme. La fin rapide de la guerre par une victoire de l'Iran pourrait inciter les deux pays à augmenter *leur extraction pour tenter de remettre sur pied* des économies profondément affectées par un long conflit. En l'espace d'un an, 4 *millions* de barils *par* jour (200 *millions de tonnes par* an) pourraient ainsi être injectés sur un marché qui n'en a pas besoin, ce qui pourrait accentuer la baisse des cours.

Mais, rappelle un responsable français, « *l'Iran plus l'Irak c'est potentiellement un plus gros producteur que l'Arabie Saoudite* ». L'installation à Bagdad, après la guerre, d'un régime proche de Téhéran pourrait alors être de nature à contrebattre la prédominance d'une Arabie Saoudite jugée trop pro-occidentale au sein de l'OPEP, avec de meilleures chances de succès. Lors de la dernière réunion de l'OPEP à Vienne la semaine passée, la délégation de la République islamique a démontré que telle *était* sa volonté.

G. D.

(1) Un million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an.

Les calculs douteux de Téhéran

(Suite de la première page.)

En effet, tout comme les arabes du Khouzistan n'ont pas volé au secours de leurs « *frères* » venant d'Irak, les chiites du Sud de la Mésopotamie pourraient bien ne pas prêter main *forte* à leurs coreligionnaires persans. Le nationalisme demeure, deux côtés de la frontière, un élément central de la psychologie populaire.

Il n'est pas sûr non plus, dans les conditions actuelles, que l'armée *baasiste se rebelle alors que* le sol national est envahi par des forces étrangères. D'autant plus, qu'elle ne semble pas avoir perdu son mordant, à en juger par la résistance qu'elle oppose autour de Bassorah, et par les bombardements de villes iraniennes qu'elle a effectués au cours des trente six dernière heures.

Le régime de Bagdad est, certes, isolé sur *le* plan intérieur et doit compter avec des oppositions multiples — nationaliste, *communiste,* islamique — qui, théoriquement, devraient se *réjouir des coups de boutoir que* l'Iran s'apprête à assèner aux dirigeants baasistes. Mais là encore les choses ne sont pas simples.

D'une manière générale, il n'est *jamais glorieux* de se faire « libérer » par une force étrangère. En l'espèce, les partis et les organisations laïques, kurdes ou arabes, n'ont, en outre, aucune envie de voir Téhéran installer à Bagdad un gouvernement islamique qui ne *tardera pas* à *mettre* hors la loi tous ceux qui n'adhèrent pas aux conceptions khomeinistes, comme cela s'est déjà produit *dans la République islamique.* A tout prendre, l'opposition laïque en Irak préférerait que les forces iraniennes ne remportent pas une victoire décisive et qu'elles se limitent à affaiblir davantage le régime de Bagdad. Elle se chargerait alors de le renverser à son propre profit.

Beaucoup dépend bien entendu de l'évolution des hostilités en cours et de la vigueur des réactions internationales et régionales qu'elles susciteront. L'opinion arabe est sans doute divisée, c'est le moins que l'on puisse dire, sur l'opportunité de cette guerre.

Dégoûtés par la passivité des régimes arabes face à l'invasion israélienne du Liban, certains seront tentés de partager l'opinion exprimée par l'imam Khomeiny selon laquelle « *la libération de la Palestine* » passe par la suppression de gouvernements qualifiés de « *complices d'Israël et de l'impérialisme* ». Ce concept, que l'aile radicale de mouvements nationalistes arabes défendait dans les années qui ont suivi la débâcle de juin 1967, a sans doute ses adeptes. En revanche, de nombreux Arabes ne comprendront pas que l'Iran se livre à une « *opération de diversion* » qui, dans l'immédiat, ne peut être profitable qu'à Israël.

Déjà plusieurs Etats arabes conservateurs du Golfe, s'estimant directement menacés par l'offensive de Téhéran, demandent la convocation d'un sommet qui examinerait en priorité la guerre du Golfe. Réunis à Nicosie, en principe pour définir leur position à l'égard de l'invasion israélienne, les représentants de cinquante-trois pays non alignés sont *contraints,* aujourd'hui, de discuter d'un conflit qui menace l'intégrité territoriale de l'Irak, auquel revient cette année la présidence du mouvement des non-alignés. Devant le désarroi et les divisions *suscités par l'initiative guerrière* de Téhéran, Israël pourrait être tenté de renoncer à la négociation en cours pour assèner un coup fatal à l'O.L.P.

Il n'est pas exclu, en *effet,* que le gouvernement de *Jérusalem* estime avoir les mains libres pour *donner l'assaut à Beyrouth* à un moment où les inquiétudes de Washington se détournent du Liban pour se porter vers la région du Golfe, jugée beaucoup plus « vitale » pour les intérêts occidentaux. Il est sans doute prématuré de craindre l'extension de la révolution khomeiniste aux royaumes et aux émirats pétroliers. Mais ils ne sont pas, loin de là, invulnérables compte tenu de l'archaïsme, du moins pour certains d'entre eux, de leurs systèmes politiques et du discrédit *qui les frappe en raison* de leur refus, ou de leur impuissance, de se porter au secours du Liban.

Washington et ses alliés arabes du Golfe ont une raison supplémentaire de s'alarmer : l'éventuelle chute du régime de M. Saddam Hussein remettrait en cause l'équilibre régional au profit de pays hostiles aux Etats-Unis ou alliés de l'U.R.S.S. La monarchie jordanienne, notamment, en sortirait affaiblie face à la Syrie qui ne tarderait pas à forger un axe Damas-Bagdad. Le Koweït, en particulier, se trouverait pris en tenaille entre l'Irak et l'Iran, sans pouvoir compter sur le soutien de l'Arabie Saoudite, elle-même sur la défensive.

On n'en est pas encore là. Mais si les menaces devaient se préciser, certains pays du Golfe seraient vraisemblablement amenés à faire appel à l'aide américaine. L'imam Khomeiny aura ainsi démontré sa thèse suivant *laquelle les régimes arabes* conservateurs ne sont que des « *laquais de l'impérialisme américain* », mais il aura contribué à renforcer l'influence des Etats-Unis dans l'ensemble de la région. Sans peut-être, pour autant, atteindre ses propres objectifs.

ÉRIC ROULEAU.

ASIE

Corée du Sud

Ordre nouveau, nouveaux désordres...

(Suite de la première page.)

Le couple est accusé d'avoir manipulé la bagatelle de près de 1 mmilliard de dollars sur le « *marché noir* » financier de Séoul et d'avoir escroqué plusieurs grandes entreprises aujourd'hui au bord de la faillite en jouant d'appuis haut placés, et plus particulièrement des liens de parenté de Mme Chang avec la femme du président de la République, pour assurer les complicités, prêts et protections de banquiers, politiciens et fonctionnaires (1). D'où la dimension politique exceptionnelle de ce qui aurait pu n'être qu'une banale escroquerie parmi d'autres.

L'affaire a ébranlé le « *régime fort* » du président Chon Doo-hwan, aggravé la suspicion et le cynisme de la population à son égard, révélé l'impuissance de la justice et celle de l'opposition parlementaire, souligné les pratiques malsaines et la fragilité du système financier, inquiété les milieux d'affaires locaux et étrangers. Limitée à l'*establishment,* rien ne permet, cette fois, de l'imputer aux agents communnistes du Nord ou aux « *ennemis intérieurs* ». Ceux-là vont, au contraire, en bénéficier gratuitement. Enfin, la presse a tiré avantage du flottement du pouvoir pour desserrer quelque peu l'étau de la censure.

Mme Chang et Mme Chon

« *L'effet a été dévastateur,* dit un diplomate. *Le pouvoir a vacillé, le président a perdu publiquement la face* ». Côté politique, une pantomime s'est prolongée pendant près de deux mois. Au fil des remaniements, elle a surtout donné l'impression que l'on cherchait à détourner l'attention du public de l'entourage présidentiel en sacrifiant des ministres-boucs-émissaires « *collectivement responsables* ». Mais nul n'ignore que l'essentiel du pouvoir, et donc des responsabilités, est détenu par le président. D'autre part, la manœuvre a d'autant moins convaincu que le premier ministre et les ministres le plus évidemment responsables avaient conservé leurs portefeuilles pendant plusieurs semaines, et que le procureur chargé de l'enquête, mais *dont les hésitations avaient* paru suspectes, avait été promu ministre de la justice. Après de longues tractations avec le Parlement ils ont depuis été remplacés.

Côté judiciaire, le président avait promis que toute la lumière serait faite quel que soit le rang des personnes impliquées. Or, son parti, celui de la Justice démocratique, s'est farouchement opposé à *une motion de l'opposition* légale exigeant la création d'une commission d'enquête parlementaire indépendante. Ce qui provoqua cette repartie d'un dirigeant de l'opposition : « *Tant que la vérité ne sera pas faite, le gouvernement demeurera impuissant face aux accusations de ceux qui ne lui reconnaissent plus la capacité morale de diriger* » L'un de ceux là, M. Kim Young-Sam, ancien chef du parti démocratique, comparait dans une interview au *New York Times* le scandale financier à celui du Watergate et à l'affaire Lockheed, au Japon.

Il demandait la démission du général Chon et la restauration de la démocratie. Pour avoir osé se prononcer, alors qu'il est interdit de politique depuis 1980, M. Kim a une nouvelle fois été assigné à résidence, sous forte garde policière, en juin dernier.

Abordant un autre aspect ténébreux de l'affaire l'hebdomadaire régional *Far Eastern Economic Review* écrivait : « *L'opposition pense que l'argent* (du scandale) *ou tout au moins une partie a été remis au parti de la justice démocratique (P.J.D.) pour ses fonds politiques secrets. On souligne, en effet, que ce parti, créé il y a un an, est devenu une organisation énorme avec un million de membres et de grands moyens.* » La démission précipitée du secrétaire général du P.J.D., M. Kwon Jung-dal, dès la révélation de l'affaire semblerait confirmer cette hypothèse. M. Kwon ne fait cependant pas l'objet de poursuites judiciaires et le P.J.D. a démenti toute implication financière et tout lien avec Mme Chang.

Interrogé sur l'attitude paradoxale du parti, son porte-parole M. Lee Chong-ryool, nous a déclaré : « *Il n'y a plus rien à découvrir dans cette affaire, c'est notre conviction. Pourquoi la prolonger par une enquête qui n'aurait fait qu'aggraver le manque de confiance de la population ? Nous voulons que cet incident soit enterré au plus vite. D'ailleurs, la majorité des gens est persuadée que tout a été dit, même la presse ne s'y intéresse plus...* » La thèse officielle est que Mme Chang *et son* époux « prétendaient » avoir des appuis dont ils ne disposaient nullement. L'arrestation d'un ex-général, oncle de la présidente suffirait déjà à infirmer cette version des *faits qui* ne convainc guère ici.

Ce que personne n'ose dire, et encore moins écrire — *bien que* la rumeur en fasse ses choix gars, — c'est que Mme Chang et sa puissante parente Mme Chon, épouse du président, étaient en fait, plutôt proches. C'est d'abord là, dans les zones d'ombres où le népotisme, la politique et l'argent font bon ménage, que se situent pour le grand public les éléments les plus scandaleux et les questions les plus troublantes. Pourtant, ce que l'affaire révèle des pratiques financières périlleuses et de l'état déplorable du système monétaire national n'est sans doute pas moins grave à terme. Pis encore, le scandale discrédite de façon peut-être irréparable un régime qui entendait précisément justifier sa durete en toutes choses par une volonté purificatrice sans compromission. Sur le socle de béton de l'ordre militaire, un ordre politique, économique et social nouveau et purifié était en effet appelé à succéder à l'ordre « *dictatorial et corrompu* » du président Park *Chung-hee, assassiné par le chef* de sa police secrète en 1979.

« Balayer devant sa propre porte »

L'affaire atteint plus particulièrement le président, qui, dans le style populiste qui lui est cher, s'était symboliquement identifié aux campagnes de purification en montant en première ligne. « *Quand on prétend épurer toute une nation, mieux vaut commencer par balayer devant sa propre porte* », commente ironiquement un universitaire.

Candidat à la présidence, le général Chon déclarait, il n'y a pas si longtemps : « *La nouvelle aube politique qui va se lever sur toute la nation garantit un gouvernement honnête, un niveau d'intégrité élevé dans la fonction publique, une économie assurant la prospérité de tous, une société propre et vibrante.* » Dénonçant le pouvoir personnel il ajoutait : « *La signification de notre Ve République serait niée si nous retombions dans l'ornière de l'ordre ancien.* »

Propos ambitieux et même téméraires ! A quelques nuances près, l'ordre nouveau ressemble fort à celui auquel il succède, le boom économique en moins. Dans bien des cas, les mêmes causes produisent les mêmes désordres. L'ornière où s'est em*bourbé le nouveau pouvoir* n'est pas moins profonde que celle qu'elle dénonçait.

Certes, et beaucoup s'accordent ici sur ce point, la politique, la bureaucratie et les affaires, confortablement installées dans une longue tradition de corruption et de trafic d'influence, avaient besoin d'un « bon coup *de balai* ». *Fallait-il* pour autant que l'armée et les polices secrètes en profitent pour décaper le maigre vernis démocratique existant et que, par-dessus el marché, *elles indisposent les milieux d'affaires* par leurs excès de zèle ? Ce faisant, le pouvoir a pris le risque de relancer les confrontations et, souvent, de diviser là où il prétendait unir. Au bout du compte, la corruption de ses proches lui éclate en plein visage : la souillure, après le sang de la répression de Kwangju, sera difficile à effacer.

Le pouvoir personnel s'apesantit, la popularité s'amenuise, la démocratisation se fait attendre, l'économie est frappée par la récession et la prospérité reste limitée. Au pays *dit* du *matin* calme, la nouvelle aube tarde à se lever sur la terre promise d'une société propre et vibrante. Pour les proches du régime, qui prêchent la patience, « *tout est quand même mieux que sous Park* ». Mais nombre d'opposants, et même des diplomates, ne partagent pas cet avis.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le marché parallèle, ou *kerb market,* est un circuit monétaire officieux, très développé du fait des fortes restrictions imposées par les autorités en matière de prêts bancaires. Il a été stimulé par le ralentissement de la croissance et la recherche, à tout prix, d'argent frais par de nombreuses entreprises en difficulté. Animé par des opérateurs plus ou moins clandestins, le *kerb market* draine des capitaux occultes et ceux d'épargnants qui cherchent un rendement maximal. Les taux d'intérêt *peuvent ici* atteindre 50 %. Toutes les opérations reposent sur la confiance. Selon certaines sources, le quart de la masse monétaire globale du pays circule dans le marché parallèle. Plusieurs dizaines de milliers d'entreprises y auraient eu recours en 1981.

Prochain article :

PURGES ET PURIFICATION

Chine

PÉKIN SE PRÉPARERAIT A L'UTILISATION DE L'ARME NUCLÉAIRE TACTIQUE

La Chine se prépare à l'utilisation d'armes nucléaires tactiques, bien qu'elle n'en soit pas encore dotée, estiment les experts militaires occidentaux à Pékin à la suite de la publication d'informations sur les grandes manœuvres qui se sont déroulées en juin dans la région autonome du Ningxia, zone stratégique frontalière de la République populaire mongole.

Selon le quotidien local, le *Ningxia Ribao,* du mardi 13 juillet, ces manœuvres — qui auraient rassemblé plusieurs centaines de milliers d'hommes — ont porté sur « *une expérience de combat en coordination des diverses armes dans des conditions modernes* ». La légende d'une photo précisait : « *Une bombe atomique explose, loin en arrière des premières lignes ennemies, un nuage en forme de champignon s'élève dans les airs* ». Cet exercice contre une attaque soviétique simulée montre le changement intervenu dans la stratégie militaire chinoise depuis l'abandon de la théorie de la « *guerre populaire* ». — *(A.F.P., A.P.)*

● *Pékin accuse les milieux américains favorables à Taiwan* de vouloir mettre à profit le changement de secrétaire d'Etat à Washington « *pour aggraver l'état des relations sino-américaines* ». Ce courant, écrit le correspondant de *Chine nouvelle* à Washington, cherche à « *saisir l'occasion* » des élections de novembre au Congrès, « *pour faire pression sur le président Reagan* » dans l'affaire des livraisons d'armes à Taiwan. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

La guerre du Liban et ses répercussions diplomatiques

L'Organisation de libération de la Palestine a profité, mercredi 14 juillet, de la petite ouverture du nouveau secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, pour réclamer un changement radical de l'attitude des Etats-Unis à son égard. « Ce sont des déclarations positives qui reflètent une tentative américaine pour enfin traiter le problème palestinien », a dit M. Hatem Husseini, représentant de l'O.L.P. à Washington. Il a cependant souhaité que les déclarations de M. Shultz « se traduisent en actes » et a notamment demandé la réduction de l'aide américaine à Israël et la reconnaissance par les Etats-Unis du droit des Palestiniens à « l'autodétermination dans leur propre Etat ».

● A BRUXELLES, le chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, s'est montré pour sa part « sceptique » sur la portée des propos tenus par M. Shultz. Il a rappelé que l'ancien président Carter avait également souligné l'importance des Palestiniens, sans rien faire pour eux. Ce scepticisme est partagé par Damas dont les organes d'information font remarquer que les Etats-Unis « continuent à fournir à Israël toutes les armes de destruction, non seulement pour liquider l'O.L.P., mais également pour anéantir le peuple palestinien ».

● A TRIPOLI, le bureau populaire pour les relations extérieures a imputé à l'Arabie Saoudite l'entière responsabilité de l'échec de l'initiative du président Bourguiba de réunir un sommet arabe, et y voit une preuve supplémentaire de la « complicité » des dirigeants de Ryad avec les Etats-Unis et Israël.

● A COPENHAGUE, les dirigeants de l'Internationale socialiste, réunis de façon informelle, ont adopté, mardi 12 juillet, une déclaration sur la situation au Liban prévoyant : le respect du cessez-le-feu, la non-occupation militaire de Beyrouth, l'émergence après la guerre d'un nouveau Liban sans troupes israéliennes, syriennes et palestiniennes. Les dirigeants socialistes ont insisté en outre sur la nécessité de régler le problème palestinien par les moyens politiques et non militaires, sur la prise en considération des impératifs légitimes de sécurité de l'Etat d'Israël dans la recherche d'une solution à la crise libanaise et se sont accordés à condamner le terrorisme et les moyens militaires pour résoudre les problèmes politiques. La déclaration a été signée par MM. Willy Brandt (R.F.A.), Mario Soares (Portugal), Bruno Kreisky (Autriche), Shimon Pérès (Israël) et Kjeld Olesen (Danemark). De retour à Vienne, M. Kreisky a cependant déclaré qu'il « n'était d'accord avec Shimon Pérès dans aucune des questions évoquées », estimant que ce dernier avait défendu en substance « la version officielle israélienne connue » et s'était livré à la « propagande habituelle » de Jérusalem. Il s'est cependant de nouveau prononcé contre l'exclusion du parti travailliste israélien de l'Internationale socialiste.

● A TUNIS, la conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique (O.C.I.), prévue les 17 et 18 juillet, a été reportée à une date ultérieure. Vingt-quatre Etats membres avaient accepté de participer à cette conférence ministérielle demandée par M. Arafat, alors que le quorum nécessaire est de vingt-huit. — (A.F.P.-Reuter.)

UNE VISITE AUX AVANT-POSTES PALESTINIENS

« Qu'ils viennent donc nous chercher ! »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Affalé dans un fauteuil branlant, le vieux combattant parcourt du bras le paysage défoncé des banlieues sud qui s'étend alentour ; ruines calcinées, rues désertes, chaussées trouées et parsemées de barricades en terre... « *Quitter Beyrouth ? Pourquoi ? On est bien là, non ?...* » Il sourit de son effet et lappe une gorgée d'un café trop épais. Libanisé, il boude maintenant le thé des ancêtres. Derrière lui, Sabra, le plus ancien des camps palestiniens de Beyrouth, flotte dans les torpeurs douces des heures de sieste. Tout est silence, sauf au loin l'écho sourd d'une musique arabe.

« *Quitter Beyrouth ?* » Le vieux s'est retourné vers ses « *frères* » pour trois mots en arabe. Ils ont trente ans de moins que lui, l'indignation facile et un moral d'acier. « *Qui parle de partir ? La propagande sioniste...*

— Mais Arafat a signé un...

— « *Et il est encore là, au premier rang !* »

— Mais ça ne peut guère durer ; vous êtes encerclés, assiégés...

— « *Bien. Qu'ils viennent donc nous chercher...* »

— Vous êtes cinq ou six mille ; ils sont près de quarante mille.

— *Comme avant. Comme toujours. Mais cette fois, on ne les a jamais vus si près. Avant, il y avait la frontière. C'était plus difficile. Maintenant, on les voit. Ils sont à portée de main !* »

Les fedayin ont toujours eu la bravade facile, un art consommé de retourner le moins en plus, le pire en mieux, la demi-défaite en éclatante victoire. Le sens inné d'une dialectique subtile qui fait du revers militaire le prélude douloureux d'une victoire politique. Un septembre noir les a vus fuir, défaits, Amman, puis la Jordanie. Trois ans plus tard, le monde arabe consacrait l'O.L.P. seule représentante légitime du peuple palestinien. Et si, une fois encore, l'histoire trouvait bon de bégayer ?

« *Toutes les révolutions ont connu des défaites*, reprend le vieux de Sabra en tapotant, distrait, le canon de sa kalachnikoff. *Mais elles sont moins dangereuses que les défaitistes.* »

Les jeunes, autour, hochent de la tête, qui n'entendent pourtant rien à l'anglais approximatif de leur aîné.

— Qui sont les défaitistes ?

— « *On les connaît. Ils parlent beaucoup. Pour eux, pas pour nous.* »

— *Ce sont ceux qui cherchent* une solution politique, une issue « *honorable* » ?

« *Nous ne sommes pas contre la politique, mais contre la capitulation. Il ne faut jamais se rendre ; aujourd'hui encore moins. Sharon peut bien menacer, ça fait un mois qu'ils sont là-haut et nous, nous sommes encore là...* »

Le front est au repos. Mais le ton à la guerre. Jamais depuis un mois, les combattants, éparpillés aux confins de leur réduit, n'ont paru si confiants. Quand, des hauteurs de Baabda, le piège s'est refermé sur eux, l'heure ici était aux ultimes serments, à la bravoure des sacrifices, au « *plutôt mourir que trahir* ». L'emphase masquait le désespoir et le dépit nourrissait la hargne. Rien de tel désormais. Au trente-troisième jour de siège, les Palestiniens, pleins d'une assurance nouvelle, paraissent convaincus que « *l'ennemi n'osera plus, ne pourra plus... qu'il a donc déjà perdu !* »

« *Les nouvelles sont bonnes* », lance, visiblement ravi, le vieux fedayin. Les journaux du matin n'ont, il est vrai, rien qui vienne entamer leur moral. Une patrouille israélienne est tombée cette nuit dans une embuscade près d'Aley sur la grande route de Damas. Six blessés et une chasse vaine dans la région à la lueur des fusées éclairantes.

Les correspondants militaires racontent que les Israéliens se sont repliés sur certaines lignes, à Baabda notamment. Un simple ajustement pour corriger quelques positions aventureuses. Mais à Sabra, on a vite fait de prendre cette prudence un peu tardive pour un repli frileux. Encore un petit bout de victoire...

La détermination de la base

Le *Nahar*, bien informé, affirme aussi que l'O.L.P. conserve — au vu de la puissance de feu déployée lors des bombardements de dimanche — 60 % de son potentiel militaire. « *Et vous croyez qu'on va rendre tout ça pour aller, drapeau blanc en tête, s'enfermer à Damas ?* », s'indigne déjà le combattant de Sabra.

Dirigeants et négociateurs attitrés de l'O.L.P. se gardent bien, publiquement, de manifester tant de confiance ou de triomphalisme. Mais, dans le labyrinthe des tractations beyrouthines, leur fermeté sur les principaux points en discussion — notamment la nature et le rôle d'une force internationale d'interposition — reflète d'évidence la détermination d'une base qui voit dans les atermoiements de l'armée adverse les prémices de sa propre victoire.

Les dirigeants palestiniens ne s'inquiètent guère du blocage des négociations dans la capitale libanaise. Ils ont les yeux et les oreilles braqués vers Washington, d'où ils attendent d'importants changements.

Les propos de M. George Shultz devant la commission des affaires étrangères du Sénat américain ne sont pas pour leur déplaire. S'ils n'ont pas encore officiellement réagi, certains commentaires de la presse beyrouthine laissent clairement entrevoir leur satisfaction et leurs espoirs.

La plupart des observateurs libanais voient avec bonheur se développer les tendances hostiles à la guerre à l'intérieur d'Israël et continuent d'espérer un changement sensible de la politique américaine. Mais ils ne se réjouissent pas autant de la « *confiance excessive* » qui leur semble habiter les Palestiniens. « *Croient-ils donc que Sharon, devenu timide ou lucide, a renoncé à sa guerre et qu'il est prêt à faire ses valises ?* demande l'un d'eux. *Il faut être vraiment aveugle et sourd pour ne pas comprendre qu'Israël ne peut reculer aujourd'hui, comme si de rien n'était, laissant à Beyrouth une O.L.P. aussitôt triomphante.* »

L'aggravation de la guerre du Golfe est une aubaine pour M. Begin, disent-ils, qui n'a jamais aimé faire ses coups au grand jour. Il a pris le Golan quand les Polonais attiraient tous les regards. Gare à nous aujourd'hui, puisque le monde entier lorgne déjà vers Bagdad...

DOMINIQUE POUCHIN.

M. Mitterrand reçoit un des dirigeants de l'O.L.P. dans le cadre d'une mission de la Ligue arabe

Pour la première fois, ce jeudi 15 juillet, un chef de l'État français reçoit un dirigeant de l'O.L.P., diplomatie palestinienne — dans le cadre, il est vrai, d'une mission de de la Ligue arabe auprès des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, en relation avec la guerre du Liban, comme le précise le communiqué publié jeudi par l'Elysée.

Outre M. Kaddoumi, la délégation comprend MM. Ibrahimi, ministre des affaires étrangères d'Algérie, et Abdallah, ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis. Dans les deux autres capitales occidentales où la Ligue arabe a envoyé des délégations, Londres (où elle a été reçue par Mme Thatcher et Washington, celles-ci ne comprenaient aucun membre de l'O.L.P.

Il avait été précédemment envisagé que la délégation de la Ligue arabe serait reçue par M. Mitterrand le 6 juillet, mais l'entretien n'avait pu avoir lieu, l'emploi du temps du président de la République étant trop chargé. M. Kaddoumi a été souvent reçu par M. Cheysson et ses prédécesseurs. Il l'a même été le 19 juin par M. Mauroy, ce qui marquait un resserrement des liens entre la France et l'O.L.P.

A l'occasion du 14 juillet, M. Arafat, chef de l'O.L.P., a adressé un message à M. Mitterrand dans lequel il souligne la « *grande importance* » qu'il accorde à sa « *position personnelle* » dans « *la tragédie qui afflige les peuples libanais et palestinien* ». Exprimant sa « *vive appréciation de la position du gouvernement et du peuple français* » à l'égard de l'intervention isralienne au Liban, il déplore « *le terrible silence qui met dangereusement en question l'engagement de grandes puissances et l'efficacité des institutions internationales face à la violence criminelle* ».

De son côté, M. Kaddoumi a invité mercredi à Bruxelles les pays membres de la Communauté européenne à soutenir l'action de la France pour la recherche d'une solution au Liban. M. Kaddoumi, qui a eu un entretien avec le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, a fait l'éloge de la politique française, a indiqué le porte-parole du chef de la diplomatie belge.

« La France peut faire des propositions reçues par tous »

Parlant mercredi sur TF 1 de la recherche d'une solution au Liban, M. Mitterrand a déclaré : « *Les chances* [de solution] *ne dépendent pas de moi ni malheureusement de la France seule. Disons que la France y contribue éminemment. La France est reçue comme l'un des rares pays du monde capable de réaliser des synthèses, de faire des propositions reçues par tous. Bien entendu, on est toujours contesté ici ou là, selon les circonstances. Mais, au total, la France est présente au Proche-Orient comme elle le doit, selon son histoire.*

» *Lorsque nous proposons que le cessez-le-feu devienne réel, que les combattants s'écartent les uns des autres, que nul ne cherche l'humiliation, qu'on évite la réduction de Beyrouth à l'état d'une ville assiégée et finalement détruite, tout cela c'est à la fois pour l'honneur d'Israël, pour l'honneur des Palestiniens et pour l'honneur, l'intégrité et la souveraineté du Liban,* [pour] *qu'entre les combattants, dans une première phase, s'installe une force internationale garantie par l'organisation des Nations unies, à laquelle la France participera si on le lui demande, et pleinement.*

» *C'est une condition raisonnable, mais cela ne peut se faire qu'avec l'accord des combattants, qu'avec le soutien des organisations qualifiées et, bien entendu, afin de préparer une deuxième phase, qui verra le Liban restauré dans sa souveraineté, c'est-à-dire non soumis aux pressions extérieures.*

» *J'espère que cela permettra, si l'on passe par ces conditions, le rétablissement de la paix avec le commencement d'un temps nouveau : celui où les adversaires d'aujourd'hui et d'hier commenceront à parler pour définir ensemble ce qui pourrait être leur vie commune dans la même région du monde.* »

Vives controverses au sein de la communauté juive américaine

Correspondance

Washington. — L'intervention militaire israélienne au Liban crée de violents remous dans la communauté juive américaine, tant au sein des organisations que dans les familles. Ce n'est pas la première fois, certes, que les initiatives du gouvernement de Jérusalem provoquent d'ardentes controverses, comme, par exemple, dans un passé relativement récent, le bombardement d'un réacteur nucléaire irakien ou l'implantation de colons sur la rive gauche du Jourdain. Mais il s'agit aujourd'hui d'une intense réaction émotionnelle, stimulée par les récits et plus encore par les images de la télévision sur les victimes innocentes du Liban.

A l'exception de ceux qui, « *plus israéliens que les Israéliens eux-mêmes* », semblent avoir adopté la fameuse devise « *Right or wrong, my country* », les consciences de nombreux juifs américains sont troublées par une initiative militaire qui a coûté cher en vies humaines. Ainsi le réflexe de solidarité quasi inconditionnelle envers Israël n'a pas joué cette fois automatiquement. Il s'est émoussé comme l'attestent de nombreuses lettres adressées par des juifs américains aux autorités israéliennes demandant des explications et des précisions sur l'étendue des pertes civiles, sur les mesures prises pour en limiter le nombre.

Il est significatif également que, défiant les recommandations de leurs dirigeants les invitant à ne pas accentuer les divisions au sein de la communauté, de nombreux dissidents aient critiqué l'intervention militaire et la politique de M. Begin. Cela dit, il faut bien constater que ces protestataires ne représentent qu'une faible minorité. « *Insignifiante* », disent certains, comme Julius Berman, président de la Conférence de trente organisations juives.

A son avis, l'initiative de MM Goldmann, Klutznick et Mendès France (*le Monde* du 3 juillet) n'exprime les vœux que d'un très petit nombre. « *Ils ne représentent qu'eux-mêmes* (...). *La communauté juive américaine approuve dans sa très large majorité l'opération israélienne au Liban* (...). » Le rabbin Hertzberg, ancien président de l'American Jewish Congress, une personnalité modérée, pense que les juifs américains sont mécontents « *à la fois de Begin et de Sharon, pour être allés trop loin, et des médias qui en profitent pour attaquer Israël...* ».

Le souci de ne pas favoriser les adversaires d'Israël est un sentiment dominant au sein de la communauté. La très grande majorité, en effet, se réfugie dans un silence gêné. « *Silence complice !* », s'est exclamé le professeur Feltman, de l'université Brandeis, ajoutant : « *Quand les juifs américains restent silencieux, ils ne pensent pas que ce silence représente une approbation tacite de Begin.* » M. Pearl, un autre leader de l'American Jewish Committee, s'est fait l'apologiste du silence. Les juifs américains commettraient une erreur en critiquant publiquement l'opération militaire, a-t-il dit en substance. « *Ils ne devraient pas laver leur linge sale en public...* » En effet, beaucoup de juifs préfèrent discuter en famille et exprimer leurs angoisses et leurs préoccupations sur des événements qui leur posent des problèmes de conscience.

Un soutien critique

Néanmoins, l'appel au silence n'a été que partiellement entendu : « *M. Begin ne parle pas pour nous* », tel est le titre de larges panneaux publicitaires publiés dans les journaux. Dans le *New York Times*, trente-neuf rabbins et six cent trente personnalités juives ont signé ainsi leur appel au retrait immédiat des forces israéliennes : « *Nous considérons Israël à travers la loupe de l'exigence morale* (...) *On nous a menti* (...) *La vérité a été déformée* (...). » En Californie, de petits groupes de tendance gauchiste s'efforcent d'organiser des marches de protestation, et des comités de secours aux réfugiés libanais, mais force est de constater que les participants se comptent par centaines au sein d'une communauté de trois millions d'âmes. Quant à la protestation d'intellectuels comme MM. Nathan Glazer et Martin Libset, respectivement professeurs à Havard et à Stanford, elle reste limitée au milieu universitaire. Dans la communauté religieuse juive, par contre, le débat a été violent. A la récente convention, tenue à New-York, d'une des principales organisations de rabbins, des critiques véhémentes se sont fait entendre : « *Nous avons tort de confondre nos principes moraux avec la politique d'une nation* (...) *Si nous ne pouvons invoquer les principes juifs pour critiquer Israël, quelle sera la crédibilité juive dans dix ans ?* », a déclaré le rabbin Gengler. « *Nous nous préoccupons du peuple libanais, mais aussi de l'âme d'Israël et du peuple juif* », a dit le rabbin Barx, de Chicago.

D'autres, toutefois, ont défendu l'opération d'Israël au Liban : « *Notre philosophie du judaïsme n'est pas de tendre l'autre joue mais de frapper le mal et de lui couper le bras* », a déclaré le rabbin Rose. Le point de vue de la majorité a été bien exprimé par le rabbin Gittlesohn, de Boston : « *J'ai critiqué Israël dans le passé et le critiquerai encore*, a-t-il dit. *Mais, mes amis, pas maintenant ! La maison est en feu et nos frères et nos sœurs sont à l'intérieur.* » Finalement, la résolution qui condamnait le gouvernement Begin pour avoir « *trahi les principes fondamentaux du judaïsme, de justice et du caractère sacré de la vie humaine* » fut rejetée dans la proportion de deux contre un. L'unanimité se fit sur une motion dénonçant les actes de violence de l'O.L.P., déplorant les pertes en vies humaines de part et d'autre et recommandant un règlement négocié du conflit.

Aussi faible et limité qu'il soit, le mouvement de protestation au sein de la communauté juive témoigne du trouble d'un certain nombre de consciences. Les uns souffrent sincèrement de la contradiction entre leurs principes et leur approbation tacite d'une action militaire sanglante, les autres craignent déjà que le soutien apporté par les juifs américains à Israël ne provoque un regain d'antisémitisme. Mais l'attitude de la majorité est bien résumée dans la formule de M. Bookbinder, un des leaders de l'American Jewish Committee : « *Quand l'Etat d'Israël se trouve menacé de quelque danger que ce soit, y compris celui de perdre le soutien des Etats-Unis, nous lui apportons un soutien non exempt de critiques, mais nous le soutenons.* » En tout cas, ce soutien est financièrement imposant. Dans un banquet à New-York, l'un des premiers jours de l'opération au Liban, M. Begin a réussi à recueillir 35 millions de dollars...

HENRI PIERRE.

LES ISRAÉLIENS ONT BOUDÉ LE 14 JUILLET

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens ont boudé le 14 juillet. Beaucoup d'entre eux, contrairement aux années précédentes, ne se sont pas rendus à la réception qui avait lieu, près de Jaffa, à la résidence de l'ambassadeur de France, M. Marc Bonnefous. Ils soulignaient ainsi les protestations émises en Israël contre la récente allusion faite par M. Mitterrand à Oradour, et plus généralement, contre les prises de position françaises ces dernières semaines en faveur de l'O.L.P. et des Palestiniens. En raison de ces absences, il y avait un contraste frappant avec l'affluence exceptionnelle remarquée un an plus tôt. M. Begin lui-même avait alors, peu après l'élection de M. Mitterrand, célébré l'amitié retrouvée avec la France.

Cette fois, le premier ministre n'est pas venu. Etaient seuls présents : deux membres du gouvernement, dont le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, le président de la Knesset, M. Menahem Savidor, et le président du parti travailliste, M. Shimon Pérès. Aucun membre du Parlement ne s'est déplacé. Il s'agissait manifestement d'un quasi-boycottage de la part des personnalités. Pareille attitude avait été adoptée, en 1980, lorsque le gouvernement de Jérusalem dénonçait la participation de la France à la construction du centre nucléaire irakien de Tamuz, qui devait être détruit par l'aviation israélienne un an plus tard. A Jérusalem, plusieurs personnes ont renvoyé leur invitation à la réception organisée au consulat général de France.

Au cours d'une interview télévisée, M. Shamir a déclaré : « *M. Mitterrand était notre ami, mais quelque chose a changé...* » De retour d'une réunion de l'Internationale socialiste, le chef de l'opposition, M. Pérès, a cependant indiqué qu'à son avis, « *l'affaire Oradour* », avait été « *grossie* » en Israël et il a affirmé que « *M. Mitterrand n'était pas un ennemi d'Israël* ».

FRANCIS CORNU.

● *Trois bâtiments de la marine nationale*, qui ont participé à la revue navale du 14 juillet à Toulon, ont appareillé immédiatement après pour relever en Méditerranée orientale le *Montcalm*, la *Meuse* et l'*Argens* qui, depuis le 11 juin dernier, assurent au large du Liban une action humanitaire. Il s'agit de la corvette *Dupleix*, du bâtiment de débarquement *Dives* et du pétrolier ravitailleur *Rance*. Ces navires français ont à leur bord, du matériel médical.

● *M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.*, met à la disposition de l'association Aviation sans frontières un transall de l'aviation postale. Avec un équipage bénévole, il devait emporter samedi 10 juillet 14 tonnes de biens de première nécessité collectés par des organisations humanitaires françaises pour Damas où le chargement sera pris en compte par l'UNICEF et acheminé au Liban par des camions de la FINUL.

● *Plusieurs associations propalestiniennes* (le Collectif national pour la Palestine, l'Association médicale franco-palestinienne, la Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine, le Cedetim, l'Association de solidarité franco-arabe, l'International Comitee for Palestinian Human Rights, les Comités de lutte contre la répression au Maroc) précisent, dans un communiqué, que quatre de leurs représentants ont été reçus par un conseiller de la présidence de la République qui « *s'est engagé à ce que le gouvernement français s'inquiète auprès du gouvernement israélien des conditions de détention de milliers de Palestiniens et de Libanais et réclame pour eux le statut de prisonniers de guerre conformément à la Convention de Genève* ».

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Meaux en date du 13 avril 1982, qui condamne PIOT René, 17, avenue Jehan-de-Brie à Coulommiers, pour exercice illégal de la profession de comptable agréé à la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et alloue à l'ordre des experts comptables et des comptables agréés la somme de 1.500 F à titre de dommages-intérêts.

Pour extrait conforme : Emmanuel BLANC, avocat au Barreau de Paris.

ÉTATS-UNIS

● *M. Shultz confirmé par la commission des affaires étrangères du sénat américain.* — Après douze heures d'audition publique (hearings), M. George Shultz a été confirmé à l'unanimité comme secrétaire d'Etat par la commisison des affaires étrangères du sénat. Ce dernier ne manquera pas d'entériner très vite ce vote de confiance, permettant ainsi à M. Shultz de prendre les fonctions auxquelles il a été désigné par le président Reagan. — (U.P.I.)

AFRIQUE

UNE RENCONTRE AVEC M. HISSÈNE HABRÉ

Le processus de réconciliation nationale est engagé sans pressions ni intrigues extérieures

nous déclare le chef de l'État tchadien

A la veille d'une réunion que devaient en principe tenir à l'initiative du colonel Kamougue, ce jeudi 15 juillet, à Kelo dans le sud du Tchad, les officiers des Forces Armées du Tchad (F.A.T.), M. Hissène Habre, président du Conseil d'Etat a accordé à N'Djamena un interview au Monde.

Fatigué, mais détendu, ayant troqué la tenue de combat kaki pour un ample boubou blanc, l'ancien chef des Forces Armées du Nord, aujourd'hui placé à la tête de l'Etat, multiplie les entretiens avec les représentants de toutes les tendances politiques. Il nous a confirmé son désir d'engager le dialogue avec les « Sudistes » et son souci de voir la France apporter son aide au gouvernement tchadien.

A N'Djamena, la vie redevient progressivement normale, en dépit de l'absence de fonds pour payer les fonctionnaires, et le manque de matériel et de pièces de rechange, qui se fait sentir dans tous les secteurs d'activité. Aucune épuration n'a eu lieu depuis l'installation de M. Hissène Habré dans la capitale, où policiers, douaniers, journalistes de la radiodiffusion nationale sont demeurés à leur poste après le départ en exil de M. Goukouni Oueddeï.

« Vous venez de passer deux jours à Libreville où vous avez rencontré le colonel Kamougué que l'on présente comme le leader du Sud. Comment s'est déroulée cette rencontre ? »

— Tout à fait simplement, à l'africaine, dans une atmosphère très détendue. Le président Bongo, qui s'est toujours intéressé de très près au problème tchadien, tenant compte de la nouvelle situation dans notre pays, a cru devoir faire un nouvel effort en faveur de la réconciliation nationale. Et c'est ainsi qu'il nous a invités à nous rendre à Libreville. J'ai répondu aussitôt à cette invitation qui venait à point nommé pour que progresse la cause de la réconciliation nationale.

» Les pourparlers ont eu lieu avec le souci de faire un pas important dans la voie de la paix. Et il a été fait. Nous fixerons, de concert avec le frère Kamougué, les dates et lieux des rencontres qui auront lieu au Tchad. Bien que notre précédente réunion se soit passée à Libreville, l'essentiel des pourparlers se déroulait entre Tchadiens, certes avec le concours du président Bongo, mais à l'abri des intrigues et des interventions qui, traditionnellement, compliquaient nos problèmes dans les rencontres à l'étranger.

— Pourtant, M. Guy Penne, conseiller du président Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, était bien présent à Libreville...

— Oui. Mais il n'a pas pris part à nos discussions. Evidemment, ce qui se passe au Tchad intéresse peut-être la France et c'est à ce titre qu'il a cherché à le savoir. Mais, à ma connaissance, la présence de M. Penne aurait été parfaitement inutile. Il n'a joué aucun rôle de médiateur et je ne pense pas qu'il pouvait le jouer. On ne peut pas le considérer non plus comme observateur puisqu'il n'a pas assisté à la totalité de nos discussions.

— Quand envisagez-vous de rencontrer le colonel Kamougué ?

— Nous fixerons des dates et des lieux convenant aux deux parties. Toutefois nous sommes conscients de la situation, nous voulons les uns et les autres aller aussi vite que possible.

— Certains officiers du Sud contestent votre interlocuteur et l'ont même combattu au début du mois de juin. Pensez-vous mener des discussions séparées, d'une part avec le colonel Kamougué et, d'autre part, avec ces officiers ?

— Nous cherchons une réconciliation globale. Avant la rencontre de Libreville, nous avons établi beaucoup de contacts — parfois indirects — avec Acyl Ahmat, avec le colonel Kamougué, avec les autres officiers des FAT. Car, dans la recherche de la paix, nous n'excluons personne.

» En ce qui concerne les FAT, il existe une situation relativement complexe. Mais les FAT recherchent une solution pour régler leur différend et parler d'une seule voix. Demain, nous aurons peut-être en face de nous quelqu'un qui exprimera leur position commune. C'est ce que nous *souhaitons*.

— Obligatoirement le colonel Kamougué ?

— Non. Pour nous — contrairement à ce que d'autres érigent en pratique politique — le problème du Tchad dépasse les personnalités, si illustres soient-elles. Notre interlocuteur, ce sont les FAT. Qu'elles soient dirigées par Kamougué ou par un autre, c'est *avec elles que nous* traiterons. Notre position, notre attitude, notre comportement vont dans le sens de la réconciliation nationale. Et je crois que, les uns et les autres, nous devons faire preuve de générosité et avoir le sens aigu de nos responsabilités pour répondre à ce que le peuple tchadien attend de nous, à savoir la paix. Par conséquent, nous *pensons que si Goukouni* redevient un vrai patriote, un homme qui aime son pays, qui, après réflexion, revient à la sagesse qui consiste à se dire : ne continuons plus à détruire notre pays, à déchirer les Tchadiens, à faire du Tchad la proie des hégémonistes, des expansionnistes et des aventuriers, eh bien ! il sera le bienvenu. Notre devoir est de nous montrer cléments envers tout le monde. Nous voulons vraiment pardonner et nous voulons que les autres nous pardonnent aussi.

— Donc, vous ne ferez pas condamner à mort l'ancien chef du GUNT comme lui vous fit condamner à mort, il y a un an environ ?

— Tout cela était ridicule ! Goukouni était mal conseillé. On lui avait demandé de faire cela parce que, dans certains pays, on a ce genre de comportement.

— Peut-on s'attendre qu'un gouvernement d'union soit formé avant le somme tde l'O.U.A. prévu à Tripoli au début du mois d'août ?

— Je ne fixerai pas de date. Ce qui est important, c'est que le processus de la réconciliation nationale soit engagé, c'est que l'on puisse aboutir non pas à des compromis imposés par l'extérieur plutôt que convenus librement entre Tchadiens, tels qu'on les a *connus à l'issue des conférences* de Kano ou de Lagos (au Nigéria) en 1979, mais à quelque chose de solide, de durable.

» Cette fois-ci nous discutons entre nous, sans pressions extérieures, sans intrigues... Nous ne négligeons pas la question de la formation d'un gouvernement car nous savons que, à l'extérieur, les gens hésitent, qu'ils sont en train de spéculer en disant qu'il y a deux Etats au Tchad — le Sud, le Nord. Mais tout cela n'est pas sérieux : il n'y a pas deux Tchad, il n'y aura jamais deux Tchad. Personne, si puissant et manœuvrier soit-il, n'empêchera que le Tchad soit préservé dans son unité.

» Le gouvernement ? Pour l'heure, il y en a un. C'est le Conseil d'Etat qui a mis de l'ordre dans le pays pour la première fois et qui est soutenu par l'écrasante majorité du peuple tchadien, y compris par nos frères du Sud. Par conséquent, la légitimité, nous ne la cherchons pas ailleurs, contrairement à nos prédécesseurs : nous l'avons, nous sommes le gouvernement effectif du pays. Et ce qui compte, c'est la réalité du pouvoir : nous l'avons, nous l'exerçons.

» De toute manière, faut-il rappeler que les Etats-Unis ont boudé la Chine pendant vingt-cinq ans ? Et ils ne l'ont pas empêché d'exister. Donc, nous respectons l'O.U.A., nous respectons les autres, mais nous ne quémandons la reconnaissance à personne ;

» Cela dit, le Conseil d'Etat est provisoire, comme nous l'avons dit. Il débouchera sur la formation d'un gouvernement avec nos frères du Sud et sans doute d'autres personnalités importantes. Ce sera le couronnement de la réconciliation nationale.

» Naturellement, je ne prétends pas que nous n'ayons pas besoin de l'extérieur. Nous sommes pour une coopération internationale. Mais ce n'est pas parce que nous sommes dans le besoin que nous devons nous mettre à genoux. D'ailleurs, notre souci est de faire en sorte que le Tchad ait des bonnes relations avec les pays étrangers. Chacun est libre de nous aider ou de ne pas nous aider. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN CONGÉ.

Maroc

UN COLLABORATEUR DE LA REVUE BERBÈRE « AMAZIGH » CONDAMNÉ A UN AN DE PRISON

(De notre correspondant.)

Rabat. — L'affaire de la revue *Amazigh*, d'inspiration berbère, dont le premier numéro en arabe avait été saisi le jeudi 10 juin et dont le directeur, M. Ouzzin Aherdan, fils du ministre d'Etat chargé de la coopération, avait été arrêté *(le Monde* du 16 juin), a connu son épilogue juridique mercredi 14 juillet.

M. Ouzzin Aherdan avait été arrêté en même temps qu'une dizaine d'autres personnes dont M. Ali Sedki, auteur d'un article réclamant une égalité entre la diffusion et l'enseignement des langues arabe et berbère qui aurait été jugé séditieux et dangereux pour l'unité de la nation.

M. Ouzzin Aherdan a été libéré le 20 juin ainsi qu'un journaliste de l'agence officielle MAP, qui collaborait à *Amazigh*, et plusieurs autres personnes interpellées le 10 juin. D'autres, en revanche, avaient été maintenues en détention, dont M. Ali Sedki qui a comparu la semaine dernière devant la cour criminelle de Rabat.

M. Sedki a été condamné à un an de prison ferme, mais les avocats ont décidé de faire appel. La sévérité relative de la sentence prouve que les autorités ont pris l'affaire au sérieux.

Le 10 juin, M. Aherdan s'était déclaré *« absolument stupéfait »* de l'arrestation de son fils et avait parlé d'accusation sans objet et de machination dirigée davantage contre son parti, le Mouvement populaire, qui défend les traditions berbères, que contre la revue *Amazigh*. Ses amis réfutent aussi les accusations portées contre un certain nombre de jeunes membres du Mouvement accusés d'avoir distribué des tracts plus ou moins séditieux. En réalité, il se serait agi de questionnaires sur la diffusion de la langue berbère au Maroc destinés à préparer une thèse qui devait être soutenue au Canada par un membre de la famille Aherdan.

ROLAND DELCOUR.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassade d'Afrique du Sud

A la suite du reportage de notre correspondant en Afrique du Sud dans le nord de la Namibie (le Monde *du 9 avril), le chargé d'affaires de l'ambassade sud-africaine nous écrit :*

Nous tenons à contester la teneur de cet article pour les motifs ci-après :

1) Les allégations se fondent sur une série de « témoignages » obtenus auprès de certaines personnes réelles ou imaginaires et dont la crédibilité n'a pas été établie. Votre correspondant n'apporte en outre aucune preuve de ce qu'il avance et se contente de transcrire de très graves allégations. Il n'a d'ailleurs pas offert à l'armée la possibilité d'y répondre.

2) Les armées sud-africaines et du SOA/Namibie collaborent sur une grande échelle à plusieurs projets en faveur de la population civile, ce qui est en contradiction totale avec lesdites allégations. Leurs effectifs servent en effet dans les hôpitaux locaux, enseignent dans des écoles, dispensent des conseils en matière agricole, fournissent des vivres et de l'eau potable en période de sécheresse, etc. M. Claude s'est rendu plusieurs fois dans cette région, mais, curieusement, n'y a jamais fait allusion.

3) Il est notoire que les membres de la SWAPO, soutenus et armés par Moscou, s'infiltrent sur le territoire namibien et répandent la terreur dans la population locale en invoquant « la lutte de libération ». Pour la seule année 1981, 95 civils namibiens (noirs pour la plupart) ont été assassinés et tués lors d'attaques menées par la SWAPO contre des villages. Il y a eu 65 victimes de mines posées par cette même organisation et 112 civils ont été emmenés de force en Angola. La SWAPO ne s'est jamais cachée pour dire et répéter qu'elle éliminerait tous les « traîtres » à sa cause ; elle a déjà revendiqué la responsabilité d'assassinats de civils noirs namibiens.

La tactique de la SWAPO visant à faire régner la terreur a été en outre confirmée par plusieurs de ses anciens membres qui vivent maintenant en Namibie (...).

Les personnes prêtes à accuser l'armée sud-africaine d'« atrocités », notamment parmi les groupes religieux pro-SWAPO, sont *faciles à trouver — il y a* eu des précédents, — mais aucun exemple concret n'a jamais été donné. Il est encore plus facile de trouver des personnes (des civils noirs par exemple) qui ont connu cette terreur répandue par la SWAPO et qui peuvent le confirmer par des preuves factuelles et matérielles.

Votre correspondant donne une grande publicité à une des parties et garde le silence sur l'autre, transmettant ainsi aux lecteurs de votre journal des informations erronées. Nous nous insurgeons contre cette attitude manifestement subjective et la désapprouvons totalement dans la mesure où elle n'est pas celle d'un journal qui se veut sérieux.

EUROPE

Pologne

ALORS QUE SE RÉUNIT LE COMITÉ CENTRAL

Le ministre de l'intérieur laisse prévoir un assouplissement de l'état d'urgence

Varsovie *(A.F.P.)*. — Sept mois après l'instauration de l'état de siège, le comité central du parti unifié polonais (POUP) se réunit les 15 et 16 juillet, afin de définir une stratégie et un plan d'action pour résoudre les problèmes qui affectent particulièrement la jeunesse. La tenue de ce plénum, le neuvième depuis le congrès extraordinaire du parti, il y a un an, intervient au moment où de nombreuses rumeurs, circulant à Varsovie, font état d'un prochain assouplissement de la loi martiale. De leur côté, les dirigeants clandestins du syndicat Solidarité ont décidé une trêve sociale jusqu'à la fin du mois de juillet.

D'autre part, l'agence officielle PAP a annoncé, mercredi 14 juillet, que le général Jaruzelski prononcera le 21 juillet, veille de la fête nationale polonaise, un discours devant la diète polonaise réunie en séance plénière. Toujours selon l'agence PAP, le discours du chef du gouvernement portera sur les intentions du gouvernement pour le deuxième semestre de l'année en cours.

De son côté, le ministre de l'intérieur polonais, le général Czeslaw Kiszczak, a déclaré dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Polityka*, organe du comité central du P.C. polonais, que l'on continuera d'atténuer les rigueurs de l'état d'urgence, en vigueur depuis le 13 décembre dernier. Faisant état d'une *« nette amélioration générale de l'ordre et de la discipline dans le pays »*, le ministre a précisé que le rythme d'assouplissement *« est uniquement fonction de celui de la stabilisation de la situation socio-politique en Pologne »*. Le général Kiszczak a en outre déclaré que le gouvernement était disposé à faire preuve de *« bienveillance »* à l'égard des militants du syndicat Solidarité passés dans la *« clandestinité »*. *« Ceux qui ont entrepris une telle activité illégale doivent être conscients qu'elle est vouée à l'échec »*, a-t-il ajouté. Evoquant le problème des deux mille cinq cents personnes emprisonnées, le ministre a affirmé que *« tout interné peut être libéré immédiatement à condition qu'il s'engage à ne pas développer d'activités contraires à la loi, dirigées contre l'Etat socialiste et les intérêts de la nation »*.

Turquie

TROIS MEMBRES DU GOUVERNEMENT dont le vice-premier ministre ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

De notre correspondant

Ankara. — M. Turgut Ozal, champion de la politique monétariste et l'un des principaux auteurs du « virage libéral » opéré par la Turquie en matière économique en janvier 1980, promu vice-premier ministre au lendemain du coup d'Etat militaire du 12 septembre de la même année, a donné sa démission mercredi 14 juillet, en compagnie de M. Erdem, ministre des finances, qui passait pour son protégé, et de M. Tuten, ministre du logement. Le triple départ ne signifie sans doute pas un bouleversement du « modèle économique » de la Turquie, mais à tout le moins une révision complète de son application.

A vrai dire, le départ de ces ministres n'a pas créé une grande surprise chez les observateurs politiques à Ankara, qui estimaient que la hausse continue des prix laissait présager que le taux de l'inflation risquait de dépasser très facilement les 40 % à la fin de l'année. Or M. Ozal s'était fixé pour plafond un taux de 25 %. Le désarroi de centaines de milliers de petits épargnants, les faillites, le mécontentement de l'opinion, ont obligé les généraux à réagir.

Le nouveau ministre des finances, M. Kafaoglu, était jusqu'alors le conseiller économique du chef de l'Etat. Brillant inspecteur des finances qui a gravi tous les échelons de la carrière, il n'a cependant rien d'un dirigiste, tout au contraire. D'esprit libéral, il est considéré plutôt proche des milieux d'affaires d'Istanbul, où, il y a quelques années, il travaillait comme conseiller de certains importants holdings. — A. U.

Portugal

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS APPROUVE LA SUPPRESSION DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Les parlementaires socialistes, sociaux-démocrates, centristes et monarchistes, ont voté, le mercredi 14 juillet, un projet d'amendement de l'article 113 de l'actuelle Charte constitutionnelle, supprimant le Conseil de la révolution.

Cet organisme, constitué après la révolution d'avril 1974, cessera donc d'exister dès la promulgation, prévue pour la fin du mois de septembre, de la nouvelle Constitution. Ses fonctions seront exercées par un tribunal constitutionnel et par un Conseil d'Etat.

Alors que l'assemblée votait sa disparition, le Conseil de la révolution déclarait inconstitutionnel un projet du gouvernement modifiant la loi sur le recensement.

J. R.

Tchécoslovaquie

UN DISSIDENT EST CONDAMNÉ A TROIS ANS ET DEMI DE PRISON

Prague (A.F.P.). — Le tribunal de Chomutov (Bohême du Nord) a condamné, le vendredi 9 juillet, M. Ivan Jirous, animateur du groupe de pop music « Plastic People », à trois ans et demi de détention et deux ans d'assignation à résidence. M. Jirous était accusé d'avoir participé à la revue clandestine culturelle « Vokno » et aussi de « détention illégale de drogue ».

C'est la quatrième fois depuis 1973 que le dissident est condamné à une peine de prison. Historien d'art de formation, M. Ivan Jirous, âgé de trente-huit ans, exerçait la profession de maçon. Il écrivait également des poésies jugées « subversives », dont la publication dans « Vokno » lui a valu sa dernière arrestation, en novembre.

Ses co-accusés se sont vu infliger des peines inférieures : deux ans et demi de prison et deux ans d'assignation à résidence pour M. Frantisek Starek, dix-huit mois de prison pour M. Michel Hybek et quinze mois pour M. Milan Fric.

Au cours de l'audience, un avocat de la défense a mis l'accent sur les modifications intervenues dans le témoignage du policier qui affirme avoir « découvert » des sachets de drogue chez les accusés. Un professeur de l'université de Prague, chargé de donner au tribunal l'avis d'un « expert » sur la contribution des accusés à la revue « Vokno », a déclaré que « la culture des années 68 qu'ils propagent pave la voie de la contre-révolution ».

● *Un nouvel ambassadeur à Paris.* — M. Mecislav Jablonsky, actuellement vice-ministre des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur de son pays à Paris. Agé de cinquante-sept ans, M. Jablonsky est vice-ministre depuis 1977. Auparavant, il avait été ambassadeur à Téhéran (de 1959 à 1962), au Caire (de 1964 à 1968), à Londres (de 1974 à 1977), et avait occupé entretemps divers postes dans l'administration centrale de son ministère. Il remplace à Paris M. Jean Pudlak. — *(A.F.P.)*.

Espagne

MADRID ACHÈTERAIT UN APPAREIL DE COMBAT AMÉRICAIN

Madrid *(A.F.P.)*. — Le gouvernement de Madrid décidera très probablement l'achat de quatre-vingt-quatre chasseurs-bombardiers F-18-A fabriqués par la société américaine McDonnell-Douglas, pour une valeur d'environ 3 milliards de dollars (plus de 20 milliards de francs), pour remplacer d'ici à 1985 les cent quarante-quatre avions Phantom et F-5 qui équipent actuellement l'armée de l'air. Les autorités espagnoles pourraient communiquer ce choix à Washington avant la fin de la semaine, afin que le Congrès américain puisse approuver cette vente avant ses vacances d'été.

Dans le cadre du programme FACA (Futur avion de combat et d'attaque), cinq appareils avaient été initialement retenus, en 1978 : trois avions américains, le F-18-A, le F-18-L, le F-16-C, le Tornado anglo-ouest-allemand-italien, ainsi que le Mirage 2000 français. A partir de 1980, l'étude devait se circonscrire à deux chasseurs : le F-16-C et le F-18-A.

Le choix du F-18-A, s'il se confirme, poserait toutefois trois sortes de problèmes, souligne-t-on de source proche du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E., opposition). D'une part, l'industrie aéronautique espagnole ne se verrait offrir aucun accès à de nouvelles technologies. D'autre part, en refusant d'acquérir l'avion de combat européen Tornado, l'Espagne, dont l'objectif principal reste l'adhésion à la Communauté européenne, a laissé passer l'occasion de participer à un projet entièrement européen.

DIPLOMATIE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS

Washington *(A.P.)*. — Le 14 juillet a été symboliquement retenu pour la pose de la première pierre de la nouvelle ambassade de France dans le nord-ouest de la capitale fédérale américaine, à Belmont-Road.

Les nouveaux bâtiments *regrouperont* les divers bureaux français disséminés aux quatre coins de Washington et comporteront un auditorium de deux cent cinquante places et plusieurs salles de cérémonie. Les travaux avaient effectivement commencé le 1er juin sur un terrain de 3,3 hectares.

Après la cérémonie, l'ambassadeur, M. Vernier-Palliez, a prononcé une allocution dans laquelle il a fait l'éloge de la coopération franco-américaine tout en reconnaissant les divergences

M. ALBERT FEQUANT EST NOMMÉ REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'O.A.A.

Le *Journal officiel* du 16 juillet annoncera la nomination de M. Albert Féquant au poste d'ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (O.A.A.), en remplacement de M. Claude Batault.

[Né en 1919, licencié en droit et diplômé de l'école des sciences politiques, M. Albert Féquant a été admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire en octobre 1945, a été en poste notamment à l'administration centrale, à Athènes, Bonn et Tokyo, avant d'être, de 1972 à 1978, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Depuis 1978, il était ambassadeur à Malte.]

Le Monde

politique

LA CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET

Un défilé nocturne à Paris sous les feux des projecteurs

Spectacle son et lumière, mercredi soir, sur les Champs-Elysées, où M. Mitterrand a présidé, durant une heure, le traditionnel défilé militaire du 14 juillet, sous les feux de centaines de projecteurs. A son arrivée sur la tribune présidentielle, devant l'Obélisque, où on notait la présence de M. Jacques Chirac, maire de Paris, le chef de l'Etat a été l'objet de longues acclamations tandis que des sifflets fusaient de tribunes d'invités place de la Concorde (1).

Une foule considérable a suivi le défilé auquel ont pris part des détachements des trois armées et de la gendarmerie venus de toutes les régions de France. Ouvert par quarante tambours et par les porte-drapeaux de quarante régiments de réserve symbolisant l'union de la nation avec l'armée d'active, le défilé nocturne était composé de plus de six mille hommes à pied, deux cent quatre-vingts cavaliers de la garde républicaine, quatre-vingt-quatre motocyclistes de la gendarmerie et près de trois cents véhicules divers, dont cent trente-quatre blindés. Survolé par quarante-cinq avions, dont l'avion ravitailleur C-135 F et le nouvel avion de transport Transall ravitaillé et ravitailleur, le défilé a permis d'apercevoir, pour la première fois, des hélicoptères en vol de nuit, avec leurs projecteurs.

Par rapport aux défilés précédents, une autre modification avait été apportée : les écoles militaires n'ont pas été regroupées au début de la manifestation, mais, au contraire, chaque école a défilé avec l'armée dont elle relève.

Vers 22 h 50, alors que s'achevait le défilé, la foule a débordé le service d'ordre et envahi, notamment, la place de l'Etoile d'où devait être tiré un feu d'artifice offert par la Ville de Paris. Pour des raisons de sécurité, ce n'est que vers minuit et demie, nettement plus tard que prévu, que le feu fut tiré depuis l'Arc de triomphe en l'absence de M. Mitterrand, qui avait regagné l'Elysée.

(1) M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a condamné, dans un communiqué publié jeudi 15 juillet, *« les manifestations d'hostilité »*, dont le chef de l'Etat a été l'objet *et qui rappellent « par trop l'action et les méthodes des ligues de 1934 »*.

DE L'ÉCOLE MILITAIRE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

« Pour une belle fête, c'était une belle fête ! »

Ben, mon colon ! Pour un beau 14 juillet, c'en fut un ! De mémoire de bidasse, on n'avait jamais vu — ou alors il y a si longtemps que c'était bel et bien oublié — autant de Parisiens venir rendre un si bel hommage à l'armée. Des dizaines et des dizaines de milliers de gens : des familles entières, du pépé, à la boutonnière discrètement fleurie, au tout-petit dernier dans sa poussette ; des bandes de copains rigolards, venus voir, mine de rien, ce qui les attend, ces garçons que leurs fiancées moquaient un peu : *« Qu'est-ce que tu seras beau, mon Pierrot, avec un béret comme ça ! »*, et des couples de tous âges, et puis encore des commandos de photographes du dimanche, la musette gonflée de zooms comme des poilus montant au feu... Et, pour couronner le spectacle, le soleil, qui s'était permis de jouer au napalm, incendiant un Champ-de-Mars qui n'avait jamais mieux mérité son nom guerrier.

Bien avant 14 heures, l'heure H qu'avait choisie l'état-major pour déclencher cette heureuse opération, dont le nom de code eût pu être *« Sourire »*, les badauds convergeaient déjà de toutes parts vers l'Ecole militaire. C'est qu'il y en avait des choses à voir. Le blindé lance-missiles, dont la tourelle, hérissée d'antennes comme une langouste, peut cracher la mort à volonté ; le fardier LOHR FL 500, mini-jeep à la française des unités aéroportées ; les 155 longs automoteurs, dont les tubes regardaient le ciel dans les yeux, et à côté de quoi les petits 53 T 2 anti-aériens paraissaient dérisoires ; l'hôpital de campagne, avec ses lits au carré, au beau milieu desquels trônaient broc, cuvette, et... pistolet, mais tout à fait inoffensif, celui-là ; des chars, pour tous les goûts ; des radios, qui grésillaient sous des guitounes drapées dans un filet de camouflage, dont les fleurs de plastique se mêlaient étroitement aux feuilles des platanes...

Le temple de la stratégie

Mais pour cette foule, c'était aussi l'occasion rare, à ne pas manquer, d'entrer dans ce temple de la stratégie qu'est l'Ecole militaire, l'un des fleurons de l'architecture de la capitale. Et l'occasion de relire ses livres d'histoire, pour se rappeler (ou apprendre) que c'est Louis XV qui la fonda en 1751, afin de permettre à cinq cents gentilshommes sans fortune d'apprendre le métier des armes ; que Gabriel entreprit de la construire, qu'elle entra en fonction en 1756, mais ne fut achevée qu'en 1773 ; qu'un jeune officier nommé Bonaparte y passa une année, de 1784 à 1785, et que, dix ans plus tard, en août 1795, l'ancien brillant élève devenu général y installa son quartier général ; que Foch, enfin, y professa la tactique avant d'en être le commandant...

Dans la carrière, côté place de Fontenoy, des chevaux de concours, crinière nattée et croupe peignée en damiers, avalent les obstacles pour la grande joie des enfants. De l'autre côté, sous l'œil bienveillant d'un maréchal Joffre, statufié dans le bronze en 1939 par Réal del Sarte, à deux pas d'une roulante hippomobile de la grande guerre, une cuisine dernier cri ne sait plus où donner du cornet de frites.

Plus loin, les motards-acrobates de la gendarmerie nationale régalent l'assistance de prouesses à couper le souffle, debout, couchés, en grappes de cinq, dix ou quinze sur une, deux ou cinq machines. Peu avant 16 heures, tous les nez se lèvent : sorties des nuages, au moment même où les cuivres de la fanfare du 2e régiment de hussards en tunique à brandebourgs se sont tus, les fleurs tricolores de parachutes éclatent dans le ciel. *« Ces hommes,* précise le commentateur, *comptent quelque mille cinq cents sauts... »* Mais combien de fois dans leur vie d'oiseaux ont-ils sauté sur Paris, au beau milieu d'une telle foule ?

« Dis, papy, il était comme ça, ton tank ? » « Tonton Roger, à quoi ça sert ce machin-là ? » Les enfants sont à la fête, qui oublient la chaleur et la bousculade ; les mères, un peu moins, qui regardent furtivement leur bracelet-montre, et qui ne vibrent apparemment pas, comme tant de leurs compagnons, lorsque la musique de la légion étrangère franchit la voûte de l'Ecole sous un soleil digne de Sidi-Bel-Abbès, aux accents d'*Anne-Marie*, un air autrement martial que son titre à l'eau de rose pourrait le laisser supposer. Là-bas, au centre d'une voie lactée *de képis et de casquettes étoilées*, M. Charles Hernu, ministre de la défense, apprécie en connaisseur : *« Faut pas être trop large ! »*, constate-t-il en regardant le lit réglementaire d'une unité hospitalière de campagne...

Aux Champs-Elysées, le soir, les choses étaient moins faciles. Pas un arbre, une grille, un banc, un abri, une corniche, une cabine téléphonique, une camionnette de marchand *de frites qui n'ait son contingent de* haut-perchés, qui feront bien des envieux.

Hormis les spectateurs des tout premiers rangs — *« Il fallait venir à 5 heures de l'après-midi »*, entend-on dire ici et là, — des dizaines de milliers de personnes auront dû se contenter de voir passer de très loin, dans la lumière crue des batteries de projecteurs, les hampes des drapeaux, ou, pour les plus grandes d'entre elles, le casoar des saint-cyriens...

Mais la déception grandit quand les haut-parleurs annoncent, peu après 23 h. 30, que le feu d'artifice *« est annulé pour des raisons de sécurité »*. Des huées et des sifflets saluent la mauvaise nouvelle. Et une large part de la foule, résignée, s'en retourne. On apprendra en arrivant chez soi que les « belles bleues » et les « belles rouges » ont éclaté dans le ciel de l'Etoile vert minuit un quart. Tant pis. L'année prochaine, on reviendra sûrement. Parce que, *« même si on n'a pas vu grand-chose, pour une belle fête, c'était une belle fête ! »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

6 000 invités à l'Élysée

Le ciel était, en ce 14 juillet, avec la majorité. Nul n'oserait penser à ce qui serait arrivé aux six mille invités du président de la République si la pluie les avait obligés à quitter le parc de l'Elysée pour se réfugier dans les salons, où l'on ne voyait que quelques dames, visiblement épuisées par la canicule, faisant tapisserie dans des fauteuils, comme au bal de la préfecture, pardon, du commissariat de la République ! Certains ont encore le souvenir de la monstrueuse cohue dont la venue de Jean-Paul II avait été l'occasion en ces mêmes lieux, du fait des trombes d'eau qui s'étaient abattues ce jour-là sur Paris.

Pour pénétrer dans le saint des saints, il ne fallait pas seulement montrer patte blanche, en l'espèce un carton d'invitation à talon détachable par les gendarmes. Il fallait attendre patiemment son tour, comme s'y prêtaient de bonne grâce, autour du général Lacaze lui-même, d'innombrables militaires français et étrangers, aux tenues numéro 1 et aux coiffures parfois insolites, et des ambassadeurs pourtant peu habitués à faire la queue, pendant une bonne demi-heure, sous le soleil de plomb du faubourg Saint-Honoré.

M. Mitterrand, tout de bleu vêtu, et son épouse, en robe rouge avaient beau porter à eux deux les couleurs de la Ville de Paris, le maire de la capitale brillait par son absence. Il en allait de même, d'une manière plus générale, de l'opposition organisée. En revanche, le C.N.P.F. était là, son président en tête, aux côtés des dirigeants des syndicats C.G.T., C.G.C. et FEN, des ministres, des présidents des Assemblées et des groupes parlementaires de la majorité, des conseillers généraux de la Nièvre et des Landes, du conseil municipal de Château-Chinon, de très nombreux militaires de tous grades et des deux sexes, d'anciens combattants, parmi lesquels M. Charles Tillon, qui fut à la tête des F.T.P. sous l'occupation, de sportifs — mais pas l'équipe du Mundial, qui avait préféré le repos, — d'artistes et d'écrivains, y compris, au milieu du parterre des habitués, l'académicien Michel Droit, qui n'a rien d'un ami du pouvoir.

L'année précédente, cette réception, la première du nouveau règne, était un événement. Celle de cette année relevait plutôt de la souriante routine ; une fête comme une autre, pas trop guindée au milieu de la grande fête populaire. L'histoire n'était pas présente, même si un mot de l'amiral de Gaulle, venu à l'Elysée alors qu'il avait boudé la parade de la flotte le matin à Toulon, circulait de groupe en groupe. Interrogé sur ce qu'il pensait des Mémoires posthumes de Georges Pompidou, il aurait répondu... qu'il ne lisait pas de romans ! — A. F.

● *Le 14 juillet à Moscou ;* M. Claude Arnaud, ambassadeur de France à Moscou a prononcé une allocution à la télévision soviétique. Il a regretté notamment que les relations Est-Ouest *« ont été affectées par la persistance depuis deux ans et demi, en particulier en Asie du Sud-Ouest, d'événements incompatibles avec les normes que mon pays juge essentielles pour le bien de la vie internationale »*. Faisant ensuite allusion à la Pologne, il a évoqué des *« régressions survenues ces derniers mois dans l'application des engagements souscrits à Helsinki »*. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

L'EMBLÈME PRÉSIDENTIEL

Un lecteur de Paris nous écrit :

Le général de Gaulle, pour d'évidentes raisons d'identité politique, avait, pendant la guerre, surchargé le pavillon national d'une croix de Lorraine, et en fit plus tard son emblème personnel. Je ne sais pas si le maréchal Pétain avait agi de même avec la francisque. Mais c'est de ce temps que date la pratique de modifier le *drapeau français*, pratique jusque-là contraire aux lois et règlements régissant la forme, l'usage et l'intégrité de l'emblème national (les marques militaires comportaient seules les étoiles surajoutées dans le blanc pour les officiers généraux de la marine).

M. Pompidou était revenu aux errements stricts en arborant ses initiales dans le blanc de l'emblème. Si je me réfère au manuel des recrues des équipages de la flotte dont la marine nationale m'avait en 1937 gratifié en me délivrant mon sac de matelot, je lis que la marque personnelle du chef de l'Etat, lorsqu'il se rend sur un bâtiment de guerre, est le pavillon national timbré, en effet, en son centre, des initiales du président de la République. Le petit dessin qui expliquait la chose comportait, en ce temps-là, les lettres A.L. (Albert Lebrun).

La manière de chou-fleur hybride qui constituera désormais l'emblème personnel du président de la République est plus conforme à l'initiative gaulliste ou giscardienne qu'elle n'est en fait rendue nécessaire ou utile par la tradition authentique ou la législation républicaine qui avait prévu la chose (depuis la République troisième...) et dont, que l'on sache, les dispositions ne sont pas abrogées.

M. Mitterrand : il n'est pas de réussite nationale si les revendications particulières prennent le pas sur l'intérêt de tous

Comme il l'avait fait l'année dernière — et par le même canal, celui de TF 1, dans une interview réalisée en direct du parc de l'Elysée — M. François Mitterrand s'est conformé à la tradition républicaine, en appelant à l'unité nationale et à l'effort collectif pour une meilleure justice sociale, à l'occasion de la célébration du 14 juillet.

Ce nouvel appel à la solidarité nationale n'était pas superflu au moment où la politique économique et sociale du gouvernement suscite un peu partout une certaine morosité, voire une grogne ouverte, surtout à la veille du sommet social de l'hôtel Matignon entre le premier ministre et les syndicats ouvriers et patronaux. Cet appel n'était pas inutile non plus au moment où la « bataille de Paris » a accentué la tension entre la majorité et l'opposition. M. Mitterrand s'en remet à la compréhension des organisations professionnelles qu'il incite à « bien se dire » que les revendications catégorielles, si légitimes qu'elles soient, ne doivent pas toujours prendre le pas sur l'intérêt général.

Soucieux de rassembler, d'obtenir « l'adhésion populaire », surtout celle des « forces du travail et de la production », il est conduit à juger superficielles les « polémiques et disputes politiques ». Il ne fait pas grand cas des derniers sondages indiquant une chute de la crédibilité du gouvernement. Il fonde sa conviction de bénéficier encore de l'appui de la plupart des citoyens sur le sens civique des Français. La preuve en est, aux yeux de M. Mitterrand, que s'il n'en était point ainsi la situation de la France serait encore plus difficile.

Il semble, toutefois, que le président de la République admette la nécessité de participer personnellement plus souvent à l'explication de la politique gouvernementale.

Le chef de l'Etat s'y emploiera « le moment opportun, c'est-à-dire bientôt ». Compte tenu des résistances auxquelles se heurte la mise en œuvre du programme gouvernemental, cette « relation directe » ne sera pas, elle non plus, superflue si M. Mitterrand veut que ses nouveaux appels aient quelque chance d'être mieux entendus que les précédents. — A. R.

M. Mitterrand a d'abord rendu hommage aux forces armées de la République, et en particulier à la marine nationale, dont il avait été l'hôte, le matin même, à Toulon. *« C'est vrai que nous nous entendons bien avec l'armée de la France, et c'est tout naturel »* a-t-il notamment déclaré.

Interrogé sur une éventuelle réduction à six mois de la durée du service militaire, le chef de l'Etat a souligné : *« L'état-major de l'armée, le ministère de la défense, ont une opinion plus restrictive sur ce point en pensant que si l'on doit diminuer le service militaire, il faut procéder par étapes. C'est douze mois, ce n'est pas intangible ; cela pourrait être onze, cela pourrait être moins. Nous avancerons avec prudence parce qu'il nous faut tenir une armée en bon état. Il nous faut disposer de l'armée nationale, de l'armée qui repose sur la conscription et donc sur la présence du peuple dans ses rangs, et pour cela il faut tenir compte aussi des exigences de la pratique : c'est ce que je fais. »*

Comme on lui demandait, ensuite, si l'unité nationale n'était pas menacée par la violence des débats politiques, M. Mitterrand a répondu : *« En profondeur, je ne crois pas que l'unité nationale ait été altérée. En surface, ce sont souvent les polémiques qui semblent donner le ton, mais cela ne me paraît pas exact par rapport à la volonté réelle de notre peuple. Bien entendu, nous sommes en démocratie, il faut respecter les normes de la démocratie. Chacun a droit à la parole. On s'exprime parfois un peu haut, sur le mode aigre, de part et d'autre, mais j'ai le sentiment que l'unité nationale pour les grandes choses que les Français ont à faire ensemble n'est pas altérée. Au contraire, elle retrouve avec la politique du gouvernement, qui cherche plus de justice et plus d'égalité, des fondements qu'elle n'aurait jamais dû perdre. »*

Le président de la République a poursuivi : *« Nous vivons une révolution industrielle et nous sommes en pleine bataille. Bataille économique pour le retour à la prospérité, la croissance. Bataille politique pour la défense de notre indépendance nationale et aussi, il faut le dire, pour plus de justice sociale. Nous célébrons le 14 juillet 1789, c'est un grand acte historique mais aussi un symbole. Qu'est-ce que cela signifie? Cela veut dire que l'on célèbre encore et l'on continuera de célébrer longtemps l'un des plus beaux sursauts de notre volonté nationale. Moi, ce que je veux, c'est que la confiance et l'adhésion populaires et surtout des forces du travail et de la production permettent à la France de retrouver le rang, la grandeur d'affirmer ce qui doit l'être! »*

Le consensus social

A propos du « consensus social » dont le gouvernement a besoin pour réussir dans sa politique, M. Mitterrand a souligné :

« Si nous ne l'avions pas, nous ne serions pas responsables des affaires de la France. Et si nous ne l'avions pas, nous nous trouverions devant une situation économique et sociale infiniment plus grave encore que celle que nous devons affronter. J'admire, au contraire, le civisme de la part des Français.

» Certes, il est normal que les organisations, dont c'est le rôle, affirment des revendications, des besoins, des aspirations qui ne peuvent être satisfaits tous à la fois. C'est leur rôle. Souvent, je les invite à comprendre qu'elles doivent insérer leurs revendications dans l'effort national. Elles le comprennent souvent, et puis parfois il leur faut bien, surtout que les temps sont difficiles, il leur faut bien défendre les intérêts immédiats dont elles ont la charge.

» Seulement, il faut bien se dire qu'il n'est pas de nation, qu'il n'est pas d'État, qu'il n'est pas de grande politique, qu'il n'est pas de réussite nationale si les revendications particulières prennent le pas sur l'intérêt de tous. Alors, bien entendu, l'intérêt de tous, il est fait aussi des intérêts particuliers, et c'est cette synthèse, cette difficile harmonie dont le gouvernement a la charge. »

Après avoir estimé, au passage, que les derniers sondages d'opinion n'étaient pas *« si mauvais que ça »* pour le gouvernement, le chef de l'Etat a souhaité *« que l'on sache distinguer »* entre *« les indéniables sacrifices subis ou consentis par un grand nombre* [de citoyens] *et la situation des privilèges qui, eux, doivent cesser de dominer l'économie française »*. Il a déclaré, à ce sujet : *« Il faut que d'un côté on sache lutter contre l'inflation qui nous mine, contre le chômage qui nous ruine. Ça c'est un héritage reçu. Il n'est pas facile de s'en débarrasser. Lutter contre les privilèges, les inégalités, les injustices, mais aussi il faut lutter pour. Il faut lutter pour l'initiative, l'audace dans l'initiative, l'intelligence créatrice dans notre industrie en particulier. Restructurer une industrie qui est tombée en morceaux. Mettre l'accent sur les technologies victorieuses des prochaines années, ne pas abandonner, bien entendu, les technologies qui font vivre des millions de Français et qui sont nécessaires à l'économie française et puis reconquérir notre marché intérieur.*

» Il y a simplement dix ans, 25 % du marché français appartenaient aux étrangers. Ce que j'ai recueilli en 1981 c'était 35 %. Est-ce que cela va continuer comme cela? Et on s'étonne de l'inflation et du déficit extérieur. Il faut reconquérir notre marché intérieur, et pour cela il faut que la puissance publique aide les industries.

» Cela nous entraîne bien loin, mais vous savez, les soldats de l'an II, c'étaient les fils de la Révolution. 14 juillet 1789-14 juillet 1982, eh bien moi, je crois qu'il y a toujours quelque part, et en très grand nombre, les fils de la Révolution nécessaire pour la grandeur de la France ! »

M. Mitterrand a enfin évoqué la situation au Liban *(lire page 5)*.

LE MODE DE SCRUTIN MUNICIPAL

● *Le parti radical* estime que *« le scrutin municipal choisi par le gouvernement est d'évidence rempli d'arrière-pensées. En particulier, celle de servir au mieux les intérêts du parti au pouvoir et de ses amis communistes. De surcroît, sa complexité délibérée favorisera les manipulations et le détournement de la volonté des citoyens par les ententes occultes. Malgré cette hypocrisie, les radicaux, qui depuis le début de la Ve République ont réclamé le retour à la représentation proportionnelle, ne s'enfermeront pas dans une attitude systématiquement négative. Ils reconnaîtront à ce scrutin le mérite d'offrir une représentation utile des minorités. »*

● *Le secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche* regrette que le gouvernement ait abaissé à cinq mille habitants le seuil d'application du nouveau régime électoral.

Le M.R.G. rappelle que dans sa proposition n° 47 le programme de M. Mitterrand prévoyait le seuil de neuf mille habitants.

Le Monde

société

JUSTICE

A MARSEILLE

La difficile enquête sur un trafic de grâces médicales

De notre envoyé spécial

Y a-t-il eu un trafic de « grâces médicales » à la prison des Baumettes, à Marseille? Telle est la question que se posent les autorités policières et judiciaires de cette ville, qui restent très mystérieuses et discrètes. Un jeune juge d'instruction, M. François Ardiet, a été chargé du dossier après l'ouverture par le parquet, au début du mois d'avril, d'une information contre X pour escroquerie (« le Monde » daté 11-12 avril et 1er juillet).

Des détenus, mêlés à des affaires de drogue ou des délinquants financiers pour la plupart, auraient été libérés grâce à des certificats médicaux de complaisance obtenus au moyen d'importantes sommes d'argent. Ce qui implique nécessairement un réseau de complicité bien organisé et remontant à des niveaux élevés de la hiérarchie judiciaire. Qui, combien et comment? La tâche de M. Ardiet s'annonce difficile et le succès incertain. Il a donc utilisé les grands moyens, ce qui a provoqué quelques réserves de la part du parquet du tribunal de Marseille.

Le 1er avril, un détenu, Mohand Bonnaoura, porte plainte pour escroquerie contre deux autres prisonniers, à qui il aurait versé une importante somme d'argent — on parle de 200 000 F — pour obtenir une « grâce médicale ». Ne voyant rien venir, il dénonce ceux qui l'ont trompé. Hamou Sadji, condamné à dix ans de réclusion criminelle pour recel de fausse monnaie, et Abdelkrim Kada sont inculpés, le 9 avril, d'escroquerie, de recel et de complicité de recel. Hamou Sadji se faisait fort également d'obtenir, dans un premier temps, des places à la prison-hôpital des Baumettes. Une fouille opérée dans la cellule d'un autre détenu permettait de découvrir un véritable livre de comptes, où apparaissent les noms de clients. Les sommes étaient versées par des membres de la famille du supposé malade à des intermédiaires. Un système où seraient également impliqués des avocats.

Le 7 avril, le médecin-chef de la prison des Baumettes, le docteur Alain Colombani, trente-six ans, est interpellé comme un vulgaire malfaiteur à la sortie d'une bouche de métro et emmené à la brigade financière de la police judiciaire pour y être interrogé. Selon ses dires, le commissaire Penaud lui aurait alors déclaré : « *Je suis là pour vous faire tomber.* » Mais, après trente-six heures de garde à vue, le médecin-chef est remis en liberté. Cinq perquisitions sont opérées, aussi bien à son domicile qu'à son cabinet et à son bureau des Baumettes. Elles ne donneront rien, semble-t-il. Le docteur Colombani s'élève contre les accusations dons il est l'objet, et porte plainte contre X., pour dénonciation calomnieuse.

« Tous azimuts »

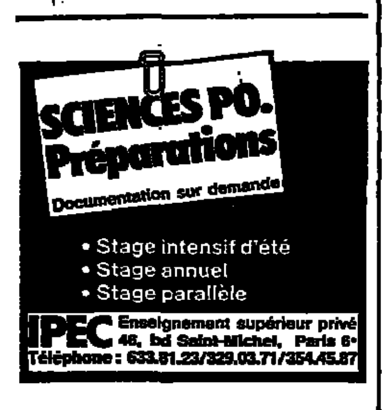
Le juge d'instruction décide alors de placer ce médecin sur écoutes téléphoniques à partir du 30 avril et, un peu plus tard, le 5 mai, l'avocat qu'il a choisi pour conseil, Me André Fraticelli. Le parquet, l'apprenant, prend des réquisitions pour y mettre fin le 11 mai. Le juge d'instruction décide de saisir la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, *qui rend son arrêt le* 16 juin. Elle décide d'annuler les écoutes pratiquées en cabinet de Me Fraticelli et verse celles du docteur Colombani au dossier sous certaines réserves. Celles-ci seront écoutées en présence d'un représentant de l'ordre des avocats et aussi d'un autre de l'ordre des médecins. Apporteront-elles de l'eau au moulin du juge d'instruction ? Personne *n'en connaît officiellement la teneur.*

Le juge d'instruction n'en poursuit pas moins ses investigations. Il interroge des détenus, des surveillants de prison. Une perquisition est effectuée au cabinet d'un de leurs avocat, Me Alain Lhote. Il fait vérifier les dossiers médicaux de certains détenus libérés. Les noms d'une dizaine de cas circulent à Marseille. Me Fraticelli se plaint que certains de ses clients aient été questionnés par la police, notamment sur le montant des honoraires qu'il avait touchés, et déplore « *cet acharnement, cette attitude préétablie. Je ne veux pas être*, dit-il, *un azimut de cette enquête tous azimuts* ».

Quant au docteur Colombani, il estime que les mises en liberté pour raisons médicales obtenues de façon frauduleuse sont « *techniquement impossibles* », notamment en raison de la nomination de médecins experts. Il ne croit pas à cette affaire de « grâces médicales » et annonce que les enquêtes administratives effectuées sur son compte n'ont rien donné. « *Je ne demande*, dit-il, *qu'un franc de dommages et intérêts pour l'honneur.* »

On indique au parquet de Marseille que, pour l'instant, il n'y a aucune preuve d'un versement fait au docteur Colombani et que cette affaire n'est pour l'instant qu'une affaire d'escroquerie. A propos de Me Fraticelli, on ajoute que les rivalités entre certains avocats du barreau marseillais ne sont pas étrangers aux bruits que l'on fait courir. Malgré tout, on est convaincu tant dans les milieux policiers que judiciaires qu'un trafic de « grâces médicales » a existé et qu'il ne date pas d'aujourd'hui. Un magistrat précise même qu'il existe plusieurs réseaux à travers la France et qu'il se font concurrence. En ce qui concerne Marseille, l'enquête n'en est qu'à ses débuts. Elle n'est pas des plus faciles, et M. François Ardiet, le juge d'instruction, s'en est déjà rendu compte, *mais il ne perd* pas espoir d'aboutir.

MICHEL BOLE-RICHARD.





ÉDUCATION

LES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS

Rumeurs et promesses

Les inscriptions en premier cycle des universités, qui ont commencé le 1er juillet, continuent dans les soixante et onze universités ou centres universitaires. En province, les délais offerts aux bacheliers se *prolongent souvent jusqu*'au mois de septembre. En Ile-de-France, en revanche, les inscriptions ont provoqué une course des bacheliers qui souhaitaient en majorité faire leurs études dans les quelques universités proches des bâtiments de l'ancienne Sorbonne. Files d'attente, bousculades, les lycéens qui n'ont pas été assez rapides doivent s'inscrire dans les établissements situés dans les départements de la périphérie de Paris (« le Monde » daté 4-5 juillet). Une situation qui n'est pas nouvelle, mais qui, comme chaque année, provoque une certaine panique chez les bacheliers, qui ont peur de ne pas pouvoir devenir étudiants dans la discipline de leur choix.

Reçue au baccalauréat seulement après les épreuves *orales* — à cause d'une étourderie dans un problème de mathématiques — Chantal n'a pu essayer de s'inscrire dans une *université parisienne que le mer*credi 7 juillet. Après plusieurs vaines *tentatives* auprès de services d'inscriptions d'universités qui affichaient déjà « complet », *Chantal s'est inscrite* à l'université René-Descartes (Paris-V) *en psychologie. Non par choix*, mais, « *faute de mieux* », elle va suivre pendant un an des cours de psychologie. Jurant qu'elle ne se fera pas « doubler » une deuxième fois. Chantal précise qu'elle sera dans les premières à faire le siège, dans un an, du département de langues étrangères appliquées (L.E.A.), filière qu'elle avait d'abord choisie.

Les cas semblables sont fréquents : les inscriptions non conformes aux vœux des bacheliers sont nombreuses cette année encore en Ile-de-France. Par négligence, un lycéen ne va pas chercher son dossier d'inscription le premier jour à l'université de Paris-I : le lendemain, il est trop tard. Un autre a oublié un document : *erreur fatale*.

Grossies par les rumeurs qui circulent dans les files d'attente des services d'accueil, les *informations les plus fantaisistes* se répandent. Faute de renseignements préalables, beaucoup de bacheliers oublient bien souvent de consulter les services des autres universités de la région parisienne pour savoir si l'enseignement qu'ils désirent y est dispensé.

Les *académies* de Paris, de Créteil et Versailles, où sont implantées treize universités, offrent la possibilité aux bacheliers de s'inscrire dans l'université de leur choix. L'envers de cette désectorisation qui existe depuis plusieurs années est que les établissements autonomes peuvent clore sans *préavis leur registre d'inscription* dès que leurs effectifs sont complets.

M. Jacques Georgel, vice-chancelier de l'académie de Paris, a invité les présidents d'université à ne pas prendre davantage d'étudiants que l'année précédente, considérant que les capacités globales d'accueil des établissements de la région parisienne sont suffisantes. Les étudiants de l'UNEF indépendante et démocratique critiquent cette mesure. Selon eux, elle décourage des bacheliers de faire des études dans l'enseignement supérieur qui ne peut, de ce fait, « *voir ses effectifs s'accroître pour devenir une université de masse* ».

En septembre

M. Georgel, qui suit l'état des *premières inscriptions dans les* différents établissements, estime que certains candidats « *viennent chercher des dossiers mais ne les rapportent pas* » et que, en conséquence, de nouvelles affectations seront peut-être possibles au mois de septembre.

Le ministère de l'éducation nationale vient de rappeler que « *chaque bachelier est assuré de trouver une place dans une université quel que soit son choix d'études, à condition de procéder en temps utile à toutes les démarches nécessaires* ». Une affirmation qui ne coûte rien, le baccalauréat étant le premier *grade* universitaire. Mais qui ne résout pas le problème des bacheliers parisiens désireux de s'inscrire dans des filières nouvelles et encore peu nombreuses comme « administration économique et sociale » (A.E.S.) ou L.E.A.

En province, la situation est différente, les inscriptions étant bien souvent acceptées jusqu'au mois de septembre. « *Le nombre de reçus au baccalauréat étant semblable à celui de l'an dernier, il ne devrait pas y avoir de problèmes* », explique par exemple M. Bernard Rousset, président de l'université de Picardie. Sa seule crainte, comme beaucoup de ses confrères, est le manque de salles de travaux dirigés pour les disciplines scientifiques. « *Il nous faudra organiser des séances du lundi au samedi après-midi*, précise-t-il, *pour que tous les étudiants inscrits en première année — nous n'en refuserons pas — puissent avoir accès aux salles équipées.* »

SERGE BOLLOCH.

(*) Des renseignements sur les capacités d'accueil des treize universités de la région parisienne sont communiqués jusqu'au 31 juillet sur Antenne 2 (magazine Antiope), du mardi au samedi inclus, de 10 h 45 à 11 heures et de 11 h 20 à 11 h 35.

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION

Par ordre alphabétique :

● PHYSIQUE APPLIQUEE :

Mmes et MM. Georges Bes (20e), Olivier Cabanes (10e), Jean Cathala (11e), Daniel Champier (8e), Patrick Chenavier (13e), Laurent Chusseau (7e), Frédéric Gaffiot (6e), Dominique Haessig (13e), Isabelle Héraud née Grenier (19e), Bernard Kerivin (18e), Claude Marange (17e), Jean-Paul Maréchal (22e), Michel Mariton (1er), Jean-Louis Monin (2e), Serge Monnin (15e), François Morand (3e), Renaud Mornesse (5e), Daniel Mouton (23e), Jean Muraz (16e), Luc Pronzato (4e), Michel Rami (8e), Marie-Minerve (12e), André Vial (21e).

● *BIOCHIMIE - GENIE* BIOLOGIQUE

Mmes et MM. Claire Bonnerot (1er), Marie Colonna (5e ex aequo), Thierry Faivre (13e), Didier Franck (8e), Agnès Girard (5e e. a.), François Guillemo (3e), Ngoc-Hanh HA (10e e. a), Pierre Lardeau (4e), Michel Ledizet (2e), Catherine Manillier (10e e. a.), Isabelle Naegelen (7e), Christian Tamponnet (12e), Bertrand Tavitian (9e), Isabelle Truffinet (14e).

Admissions aux grandes écoles

Par ordre de mérite :

● **Institut national agronomique Paris-Grignon, Ecoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse, *Ecole nationale supérieure agronomique et industries agricoles de* Nancy Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires :**

Mmes et MM. Nigel Yoccoz (1er), Philippe Lavigne Delville, Frédérique Chambas, François Alabert, Gisèle Beauchataud, Eric Léonard, Ludovic Jullien, Christian Pérennou, Dominique Dron, Virginie Xavier, Fabien Boulier, Marie-Anne Meyer, Hans Dekkers, Laurent Walch, Jean-Luc Pujol, Claude Picart, Nicolas Steffan, Martine Levillain, Cécile Dufour, Denis Milan, Yannick Dheilly, François Chabaux, Jean-François Chauvet, Gilles Raillard, Philippe Guignard, Philippe Hosrau, Johann Leibreich, Florence Kemkemian, Hervé Lefaucheux, Denis Thibaut, Marc Boullloud, Christophe Denfert, Anne Bodère, David Bouchez, Yves Vallet, Patricia Maurer, Sylvie Morardet, Magali Guyon, Véronique Richoux, Christian Meyer, Emmanuel Goyard, Christophe Bourjade, Bruno Jouzier, Christian Griner, François Guyot, Xavier Passemard, François Doligez, Laurence Fabre, Eric Grande, Philippe Bossut (50e).

Mmes et MM. François Gibon, Agnès Martin, Dominique Mège, Pierre Castillon, Gilles Damais, Patrick Falcone, Véronique Elgosi ; Florent Tatin, Jean-François Desbouis, Anne Schuller, Bruno Karpinski, Hélène Artigues, Jean-Noël Villemin, Olivier Michaud, Marc Tchamitchian, Anne Hubert, Danielle Routier, Benoît Vanderschooten, Valérie Menat, Pierre Durand de Bousingen, Marc Oswald, Jacques Mertz, Françoise Lafragette, Laurent Guillaneux, Sylvie Gourlet, Laurence Bouhot, Vincent Mathieu, Sylvie Dubois, Pierre-Yves Le Meur, Marc Gosselin, Ivan Behaghel, Christophe Chassignet, Eric Letinois, Philippe Le Coz, Laurence Bellissen, Dominique Pouvreau, Patrick Rolot, Vincent Laine, Denis Grison, Alain Guichoux, Corinne Parmentier, Florence Trentin, Lionel Richollley, Jean-Louis Robin, Bertrand Abauzit, Francis Molle, Nicolas Lecœur, Agnès Hemar, François Bland, Rémi Bernard (100e).

Mmes et MM. Catherine Gomy, Bertrand Fleury, Michel Jauzein, Thierry Dudermel, Eliane Tosoni-Pittoni, Isabelle Kuntz, Fabien Brones, Christiane Lardit, André Richter, Laurence Chappard, Jean-François Hocquette, Florence Gandais, François Petter, Benoît Faivre-Dupaigre, Joëlle Bourbigot, Marc Espagnon, André Chanzy, Christian Martinez-Segura, Stéphane Gin, Claire Ameli, Thierry Rigaux, Odile Massin, Pascale Lebeaupin, Sandrine Fernez, Hélène Le Gal, Pascal Laigne, Martine Schmidt, Patrice Robisson, Laurence Cloarec, Benoît Sauveroche, Nicolas De Begon de Larouzière, Catherine Barraud, *Pierre Bastianelli*, *Jean-Pierre Lestoile*, Jean-Luc Carrio, Paul-Henri Picot, Sylvie Marchais, Nadine Furic, Sophie Lechaptois, Christophe Pelletier, Bruno Quenach de Quivillic, Jean-Jacques Robert, Alain Nadal, Dominique Weil, Philippe Leroux, Florence Catus, Sylvie Adrianssens, Jean-Michel Simon, Christelle Iods, Vincent Segel (150e).

Mmes et MM. Didier Coulmier, Christian Bluard, Patrick Tabouret, Olivier Rechauchere, Jérôme Maes, Patrick Benoit, Frédérique Santi, Philippe Louvet, Vincent Guyot, Dominique Walch, Christian Walter, Jean-Emmanuel Champeix, Philippe Javelot, Dang Son Luu, Michel Rogeaux, Bertrand Wybrecht, Hervé Llamas, Marie-Cécile Marchal, Julien Roux, Jean-Christophe Paquier, Marc Taconet, Denis Pesche, Sébastien Dor, Elisabeth Goutx, Bertrand Neuschwander, Brigitte Barthas, Nadine Arnaldi, Frédérique Lalouette, Vincent Moulin-Wright, Laurent Combaz, Thierry Ruiz, Jean-Christophe Leinen, Ghislaine Guillaume, Agnès Terestchenko, Catherine Dulac, Didier Jahan, Gérard Amzallag, Bruno Duranthon, Christophe Lachêne, Claire Colleville, Blandine Thiollière, Serge Rousselle, Andrée Defois, Christophe Riou, Charles Durel, Catherine Blain, Laurence Vielle, Marie-Laure Empinet, Nicolas Rouillard, Anne Doyen de Trevillers (200e).

MM. et Mmes Sylvain Marcorelles, Philippe Laverne, Franck Ceddaha, Fabienne Mauxion, José-François Santucci, Denis Porthault, Eric Gohet, Laurent Panigai, Pierre-Yves Bocquet, Valérie Moreau, Claude Bouchez, Pascal Bras, Marie Benhamou, Anne Thurion, Benoît Arnould, Marc Sonenfant, Christian Mauperin, Jean-François Cheny, Etienne Prévost, Pierre Madec, Sylvie Rousseau, Marie-Anne Vautrin, Lucien Meunier, Pierre Le Corre, Thierry Sardin Christine Léger, Benoît Anquetil, Daniel Vaiman, Isabelle Haberstock, Anne Le Guillou, Vincent Hénocq, Jean-Luc Bordesoule, Didier Andrivon, Gwenaël Kilès, Laurent Fournier, Régis Roux, Dominique Chapal, Thierry Bon- *Dominique Chapal*, Thierry Bontemps, Olivier Dangoisse, Rémy Jourde, Walter Depétris, Florence Edouard, Dominique Tourneix, Vincent Gros, François Lhote Laurence Lanceau, Pierre Couteron Gilles Chappaz, Alain Bernot, Pascal Pachot (250e).

Mmes et MM. Marc Chapuis, Fabrice Bertin, Philippe Suchet, Laurent Perrier, Emmanuel Goudal, Jérôme Courgeon, Valérie Lauzéral, Christophe Lacroix, Philibert Bidgrain, Olivier Bonal, Frédéric Prat, Marie-Joëlle Durouchoux, Patrick Bontemps, Christophe Garnier, Laurent Vallergue, Véronique Ploux, Jean Chardin, Philippe Lichtenstein, Christophe Mauratille, Nadine Cohen, Catherine Conrad, Sylvie Ballas, Claude Barthelon, Nadia Christen, Edouard Bard, Nathalie Koncewicz, Jean-Eric Chauvin, Antoine Beaussant, Marina Théry, Sophie Denu, Sylvain Pointereau, Vincent Royer, Jean-Yves Crenne, Marianne Beaujoin, Philippe Hinsinger, Pierre Lirsac, Clara Négroni, Pierre-Emmanuel Punis, Régis Lœvenbruck, Bruno Beltoise, Laurent Fraisse, Yann Bassaglia, Eric Scopel, Mariel Huet, Dorothée Mouillet, Olivier Poite, Sylvie Alinc, Thierry Bezard, François Bussière, *Marc Chausaidon (300e)*.

Mmes et MM. Isabelle Bégou, Nicolle Siche, Frédéric Vidal, Olivier Blachier, Pascal Pérez, Anne Magnien, Annie-Claude Wengelle, Annette Martin, Viviane Le Cam, Pierre Dusch, Emmanuel Lepeu, Cécile de Salabert, Hervé Ledoux, Jean-Michel Patry, Eric Lechevallier, Françoise Breynaert, Eric Nasi, Benoît Cotte, André Mauchamp, François Seimbille, Laurence Pausanias, Anne-Carole Pyard, Nathalie Porial, Fernand Roques, Véronique Mathevon, Thierry Grange, Olivier Pézennec, Anne de Pillot de Coligny, Jean-Pierre Klein, Catherine Gouarin, Véronique Munier Jolain, Olivier Kuperminc, Alain Hébert, Martin Bortzmeyer, Pierre-Albert Lamare, Odile Mathey, Cécile celli, Anne Thierry, Marie-Paule Duchâteau, Laurent Gérardot, Olivier Hernandez, Armelle Dixneuf, Jérémy de Brabant, Claire Jacquet, Adrien Bénard Philippe Mathieu, Roland Bacot, Bernard David, Thierry Cembrzynski, Laurent Chauvel, Franck Lhermet, Laurent Savornin (350e).

Mmes et MM. Claire Normand, Henri Robain, Yves Griveau, Christophe de la Sayette, Laurence Colleaux, Corinne Guillo, François Collard, Vincent Bellet, Yvan Hurvois, Jean Le Roux, Yves Agez, Jean-Luc Guiziou, Françoise Mury, Pierre Mercan, Bruno Rapidel, Hervé Jean-Jean, François Giraudy, Pascal Plumet, Catherine Lonjon, Patrice Fradet, Christine Biben, François Liquet, Laurence Péard, Jean-Michel Barbat, Laurent Jacob, Christophe Beclin, Marie-Anne Occelli, Anne Thierry, Marie-Paule Faber, Martine Lepercq, Bénédicte Vilain, *Joëlle* Joyeux, Patrick Gagnaire, Bruno Vocanson, Philippe Labaume, Véronique Marre, Sylvie Hugon, Anne Degorce, Michel Dusselier, Philippe Tous, Eric Lucas, Dominique Géraud, Philippe Bourrier, Michèle Deseine, Clément Visseaux, Jean-Benoît Guillaumin, Isabelle Hénaut, Sylvie Carel, Thierry Cousson, Yves Beunon (400e).

Mmes et MM. Gilles Gommendy, Pascal Montagne, Pascale Bourgeois, Cécile Matheron, Christine Duvaux, Paul Lecointre, Bernard Serpantie, Frédéric Denet, Nicole Pellan, Elisabeth *Roulandes*, Marc Sionneau, Catherine Jacquard, Thierry Rousseau, Jean-Jacques Roy, Blandine Bauchet, Philippe Bousquet, Albert Antoine, Gabrielle Roulier, Alain Etile, Guy Jaworski, Philippe Toumelin, Philippe Feugère, François Février, Olivier Paillon, Yvan Mathieu, Christian Rosette, Bernard Billard, Sylvie Rousset, Marie-Hélène Laurent, Magali Saint-Donat, Corinne Couteau, Jean Cailliau, Véronique Zizine, Yannick Auffret, Bénédicte Babault, Marylise Aussel, Frédéric Bregeon, Danielle Lacau, Benoît Lalizel, Thierry Gokelaère, Emmanuel Bolon, Christian Patras, Armelle Derouet, Luc Molnier, Catherine Partiot, Jean-Louis Paillot, Valérie Cosse, Christine Vuillermoz, Françoise Delesge, Geneviève Thon (450e), Corinne Roumazeilles, Henri Roger-Estrade, Frédérique Lambert, François Jacquemin, Luc Chambenoit, Vincent Truchetto, Marc Ourain.

MÉDECINE

En réussissant « l'expression » d'un gène synthétique d'interféron humain

Une équipe française confirme un important travail britannique de « manipulations génétiques »

Une équipe scientifique dirigée par le professeur Edward de Maeyer (Institut Curie-Orsay) annonce dans le dernier numéro de la revue américaine Proceedings of National Academy of Science qu'elle est parvenue à faire « s'exprimer » un gène synthétique d'interféron humain (1). Ce gène — un fragment d'acide *désoxyribonucléique (ADN)* — avait été *synthétisé* en totalité l'an dernier par une équipe de chercheurs du département pharmaceutique du groupe britannique Imperial Chemical Industry et de l'université de Leicester (Grande-Bretagne) (le Monde du 25 août 1981).

En apportant la démonstration des effets biologiques de ce gène *synthétique*, l'équipe du professeur de Maeyer confirme la valeur et l'importance du travail britannique, véritable *tour de force technique qui* pourrait inaugurer une série de nouveaux résultats en biologie fondamentale.

A égale distance des préoccupations industrielles, des espoirs thérapeutiques et des travaux de biologie fondamentale, les interférons humains sont aujourd'hui l'objet de nombreux travaux scientifiques. L'émergence dans ce secteur des manipulations génétiques a bouleversé depuis plus de deux ans le mode de production traditionnel. Elle a du même coup permis d'entrevoir la complexité de ces substances, que l'on croyait uniques. Or elles sont nombreuses, de structures différentes ; leur mode d'action cellulaire est encore fort mal connu.

A la différence de ce qui se fait pour la plupart des travaux de manipulations génétiques, les chercheurs britanniques *n'avaient* pas tenté de « capturer » un fragment d'A.D.N. nature, « un fragment biologique » d'une molécule protéique. Ils avaient au contraire cherché à la « copier », faisant la synthèse chimique de ce qui, dans le patrimoine héréditaire humain, dirige naturellement la production cellulaire d'un type d'interféron (l'interféron alpha 1). Un an et demi avait été nécessaire pour réussir ce gigantesque « puzzle » microscopique composé de cinq cent quatorze couples de nucléotides (2).

Aujourd'hui l'équipe du *professeur* de Maeyer apporte la démonstration formelle de la réussite de l'équipe britannique. Incorporé dans deux *micro-organismes différents* (3), le gène synthétique — lui-même inscrit dans une boucle d'A.D.N. (un plasmide) — est parvenu à « s'exprimer », c'est-à-dire à commander et à diriger la synthèse d'interféron alpha 1. « *Le produit obtenu*, souligne le professeur de Maeyer, *possède des propriétés biologiques identiques à celles de l'interféron alpha 1 naturel.* »

Le véritable tour de force de l'équipe britannique ne se limite pas à l'obtention du seul gène de l'interféron. Outre le fait que diverses variantes de cette molécule pourront de la même manière être synthétisées, ce qui devrait aider à comprendre le mode d'action de cette famille de molécules et sa réelle valeur thérapeutique, la technique mise au point devrait aussi permettre aux chercheurs de disposer d'une méthode très rapide de synthèse des nucléotides entre eux. En d'autres termes elle améliore considérablement les possibilités de copie en laboratoire de l'A.D.N., support moléculaire du patrimoine héréditaire des êtres vivants.

Cette technique offre d'autre part en matière de manipulations génétiques à perspectives industrielles un avantage de taille. L'incorporation d'un gène humain dans un micro-organisme ne se traduit pas toujours par son « expression » (la fabrication de la protéine correspondante). Or, pour une protéine *donnée, on peut en théorie, compte* tenu des *lois* du code génétique, imaginer plusieurs possibilités de gènes. « *Cette technique permet*, explique le professeur Pierre Tiollais (Institut Pasteur - Paris), *de choisir la fraction d'A.D.N. la plus intéressante.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) *Proceedings of National Academy of Science*, volume 79, numéro 14. La communication est signée par le professeur de Maeyer et par dix personnes, de l'institut Curie (Orsay), de l'hôpital des Enfants malades (Ontario - Canada), de l'université de Leicester et du groupe de recherche de la firme Imperial Chimical Industry (Grande-Bretagne).

(2) Les lucléotides sont les éléments unitaires du génome. C'est la lecture de la succession des nucléotides qui permet la synthèse dans la cellule des protéines (code génétique).

(3) Le gène a été intégré dans deux micro-organismes : *Escherichia coli* et *Methylophilus methylotrophus*. L'expression de deux gènes (l'un de souris, l'autre de poulet) vient d'être réussie dans le dernier micro-organisme qui semble plus économique et sans danger dans une perspective de production industrielle.

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault battu, mais... maillot jaune

Bien que devancé par le Néerlandais Gerrie Knetemann dans la onzième étape contre la montre, du Tour de France, mercredi 14 juillet, à Valence-d'Agen, Bernard Hinault s'est emparé du maillot jaune avec une avance de 14 secondes sur Knetemann et de 2 minutes 3 secondes sur l'Australien Anderson, l'ancien porteur du maillot jaune. Le deuxième Français est le champion national, Régis Clère, sixième à 4 minutes 20 sec.

De notre envoyé spécial

Valence-d'Agen. — La course contre la montre est un exercice subtil qui exige de la puissance, de la souplesse, de la technique et un moral d'acier. Gerrie Knetemann est passé maître dans cette discipline. Sa parfaite connaissance du sujet jointe à une bonne condition physique lui a permis de battre Hinault, auquel il a pris 18 secondes en 60 pilomètres, soit 3 secondes par tranche de 10 kilomètres : un Hinault qui ne possédait ni son style ni son efficacité des grands jours, mais qui était néanmoins capable de se surpasser, surtout dans le cadre d'une étape dont l'enjeu était le maillot jaune.

Pendant une heure et un peu plus de dix-sept minutes, le Français s'est battu contre la route. Knetemann l'a négociée. Son coup de pédale était plus léger et plus économique, son allure plus harmonieuse, sa progression plus régulière.

A force égale, ce sont ces détails qui font la différence. Le coureur qui bénéficie du coefficient aérodynamique le plus favorable est certain de l'emporter.

« L'air est un mur contre lequel on bute en permanence, explique Jacques Anquetil, qui fut sans doute le spécialiste le plus talentueux de la course contre la montre. *Pour s'en convaincre, il suffit de rouler en voiture à 45 kilomètres à l'heure et de mettre la main à la portière. On aura une idée de la pression qui freine le cycliste. »*

Des règles et des mystères

Anquetil avait longuement travaillé sa position afin d'offrir la moindre prise au vent. A l'image des pilotes, il s'était penché sur l'étude des trajectoires, pour en conclure qu'il ne fallait pas « couper » les virages, contrairement à ce que prétendaient les théories anciennes. En procédant de la sorte, on réduit la distance dans des proportions négligeables, mais on s'expose à des risques de crevaison sur les bas-côtés, où le rendement est médiocre.

La course contre la montre a ses règles. Elle a aussi ses mystères. Comment expliquer qu'un concurrent rejoint par un adversaire parti 2 minutes après lui parvienne ensuite à conserver son sillage ? Henri Anglade avait fait naguère cette étrange constatation : *« Anquetil me rattrape toujours et ne me lâche jamais ! »*

Dans cet ordre d'idée, Maurice Le Guilloux a réussi une bonne performance sur le circuit de Valence-d'Agen, ayant eu la chance de partir juste devant Vallet, qui le rejoignit selon ses prévisions vers le vingtième kilomètre pour lui servir de point de mire jusqu'à l'arrivée. Il a fait mieux que Kelly et presque aussi bien que Bernaudeau.

Anderson a déçu. On imaginait qu'il perdrait 1 minute 30 secondes sur Hinault ; il en a perdu le double. En revanche, Daniel Willems a pris la troisième place, en dépit d'une crevaison, et un rouleur inconnu, le Néerlandais Jan Van Houvelingen, s'est classé quatrième, à égalité avec Zootemelk, toujours présent malgré l'âge.

Huit coureurs seulement, dont l'Allemand Thurau et le champion de France, Régis Clère, ont terminé dans un intervalle de 3 minutes. C'est sans doute la preuve que le peloton frise le point de rupture. Les étapes de montagne s'annoncent meurtrières.

JACQUES AUGENDRE.

Onzième étape contre la montre (Valence-d'Agen - Valence-d'Agen) : 1. Gerrie Knetemann (TI-Raleigh-Campagnolo), les 57,3 km en 1 h 17 min 29 sec. (moy. 44,911 km/h) ; 2. Hinault (GIT), à 18 sec. ; 3. Willems (SUN), à 1 min. 36 sec. ; 4. Van Houvelingen J. (VER), à 2 min. 29 sec. ; 5. Zoetemelk (COP), à 2 min. 29 sec. ; 6. Thurau (HON), à 3 min. 38 sec. ; 6. Clère (COP), à 2 min 45 sec. ; 8. Glsiger (HON), à 2 min. 55 sec. ; 9. Fernandez A. (TEK), à 3 min. 2 sec. ; 10. De Wolf A. (VER), à 3 min., 3 sec.

Classement général : 1. Bernard Hinault (Renault-Elf-Gitane), 45 h 53 min. 32 sec. ; 2. Knetemann (RAL), à 14 sec. ; 3. Anderson (PEU), à 2 min. 3 sec. ; 4. Willems (SUN), à 2 min. 31 sec. ; 5. Peeters L. (RAL), à 3 min. 38 sec. ; 6. Clère (COP), à 4 min. 20 sec. ; 7. Zoetemelk (COP), à 4 min. 26 sec. ; 8. Vallet (RED), à 5 min. 43 sec. ; 9. Kelly (SEM), à 6 min. 10 sec. ; 10. Van de Velde (RAL), à 6 min. 34 sec.

FOOTBALL

MONACO-C.S.K.A. SOFIA EN COUPE D'EUROPE

Le tirage au sort des matches de la Coupe d'Europe 1982-1983 a eu lieu mercredi 14 juillet à Zürich.

● *En Coupe des clubs champions,* Monaco recevra le C.S.K.A. Sofia (Bulgarie).

● *En Coupe des vainqueurs de Coupe,* Paris-Saint-Germain jouera en Bulgarie contre Lokomotiv Sofia.

● *En Coupe de l'U.E.F.A.,* Saint-Étienne recevra Tatabanya (Hongrie) ; Bordeaux jouera en R.D.A. contre Carl Zeiss Iena et Sochaux à Salonique (Grèce) contre le P.A.O.K. Salonique.

Les matches-aller auront lieu le 15 septembre, les matches-retour le 29 septembre.

● *M. Joao Havelange,* soixante six ans, a été réélu, vendredi 9 juillet, à Madrid, président de la Fédération internationale de football association (FIFA), pour une durée de quatre ans. C'est le troisième mandat du dirigeant brésilien.

OMNISPORTS. — *Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, et M. André Chadeau, président de la S.N.C.F., viennent de signer une convention pour le développement du sport. Pour sa part, la S.N.C.F. s'engage à offrir vingt-cinq contrats à des athlètes de haut niveau qui leur permettront de concilier activité sportive et formation professionnelle ; de son côté, le ministère de la jeunesse et des sports, qui a déjà signé cinq conventions avec les P.T.T., le ministère de la défense, l'E.D.F., la R.A.T.P. et la SNIAS, financera la formation d'animateurs et la réalisation d'équipements sportifs pour un montant de 250 000 francs.*

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons aujourd'hui la publication des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion de la fête nationale (« le Monde » du 15 juillet).

PROTOCOLE

Sont promus *officiers :*

MM. Raymond Costa, docteur en médecine ; Jean Dulac, directeur de service médical à l'O.M.S. ; Jean-Jacques Dumas, artisan en électronique ; Antoine Forat, fondé de pouvoir d'une société bancaire.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Berger, administrateur délégué d'une société bancaire ; Joseph Blumstein, représentant général de la S.N.C.F. à New-York ; Henri Boumendil, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Pierre Couprie, directeur général de société ; Mlle Edith Dessaleux, professeur à l'institut français d'Athènes ; MM. Norbert François, directeur des services judiciaires de la principauté de Monaco ; Guillaume Glockner, directeur général de société ; le R. P. Alain Maucorps, professeur à l'université Sophia (Japon) ; MM. Serge Michelson, directeur en retraite (O.T.A.N.) ; René Roulet, chef de département à la Compagnie « Royal Air Maroc » ; Pierre Roux, directeur général de société ; Jacques Sicart, directeur général de société ; le R. P. Marcel Verillon, père de la compagnie de Jésus.

COMMERCE ET ARTISANAT

Est promu officier :

M. Marcel Haggai, président de la chambre syndicale des maîtres-coiffeurs de l'Ile-de-France.

Sont nommés chevaliers :

MM. Gérard Bouches, courtier d'assurances ; Maximilien Bukspan, responsable d'une entreprise de maroquinerie ; Paul Cristol, président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier ; Jean Gautheron, artisan bijoutier, joaillier, orfèvre ; Jacques Gilet, fleuriste, horticulteur, paysagiste ; Georges Nourry, artisan coiffeur ; Paul Parbelle, agent commercial ; Gustave Pernot, maître teinturier.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sont promus *officiers :*

MM. Michel Legrand, secrétaire général de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer ; Jean-Pierre Ranchon, directeur dans une société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Raymond Bruel, chef de l'équipe de coopération radiophonique au Rwanda ; Alain Crosnier, inspecteur général de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer ; Philippe Darge, chef de la mission française de coopération au Congo-Brazzaville ; Henri Lefébure, ingénieur en chef du génie rural ; le R.P. Charles Schwartz, missionnaire au Cameroun.

TEMPS LIBRE

Est promu officier :

M. Gabriel Rolando vice-président honoraire de la Confédération musicale de France.

Sont nommés chevaliers :

MM. François Bonnot, président de la Fédération des centres musicaux ruraux de France ; Georges Pineau, inspecteur général de la jeunesse et des sports ; Yves Ruaux, administrateur d'une caisse mutualiste régionale.

TOURISME

Est nommée *chevalier :*

Mlle Suzanne Thibal, chargée de l'animation permanente du tourisme en espace rural.

JEUNESSE ET SPORTS

Est nommée *chevalier :*

M. Pierre Alamercery, vice-président de la Fédération française de rugby.

URBANISME ET LOGEMENT

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Barets, ingénieur conseil ; Xavier Henry, dit Arsène-Henry, architecte.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Raymond Audoux, directeur dans une société de travaux publics ; Anastase Dubos, directeur honoraire d'un office public d'H.L.M. ; Michel Dupuis, chef d'un bureau d'économat ; Jean Faure, directeur général d'entreprises de bâtiment ; Pierre Méril, ancien chef de section principal des travaux publics de l'Etat ; André Peronnet, président de l'office d'H.L.M. de l'Allier ; Henri Salmon, architecte.

ENVIRONNEMENT

Est promu *officier :*

M. Raymond Salmon, secrétaire général d'une agence financière.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Paul Girardot, directeur de la Compagnie générale des eaux ; Maurice Plantier, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports ; Jacques Rapp, conseiller général ; Georges Vigier, chargé du bureau Travaux.

MER

Est promu *officier :*

M. Adrien Auzanneau, secrétaire administratif en chef des affaires maritimes.

Sont nommés *chevaliers :*

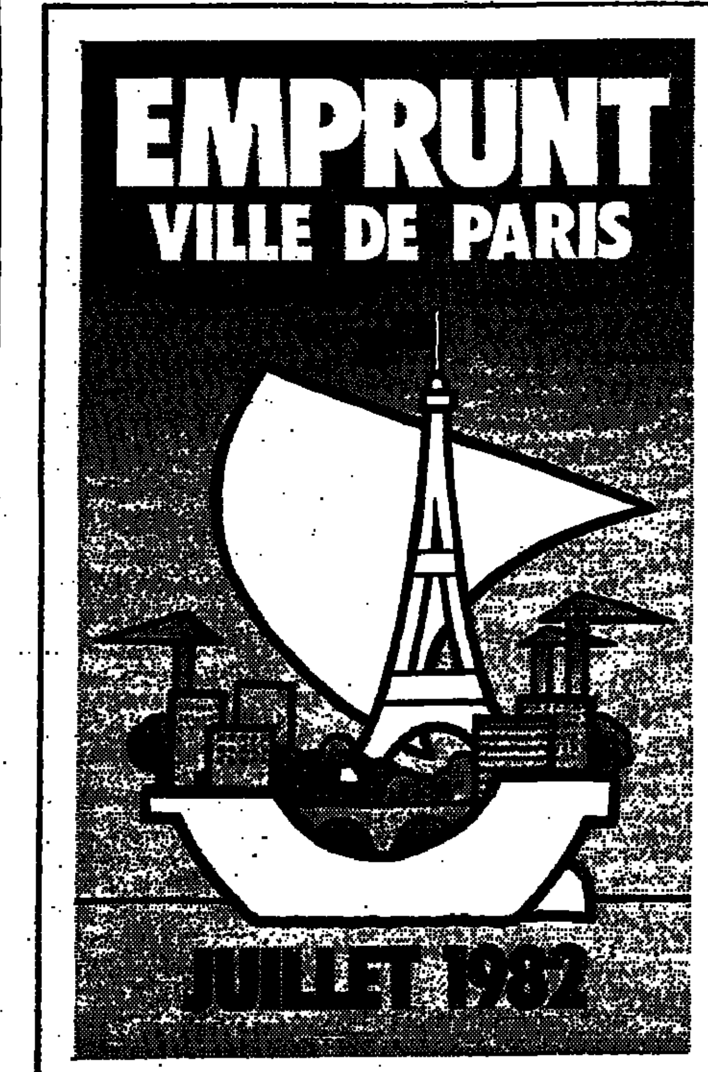
MM. Jules Benvenuto, assistant pont ; Marcel Guiheneuf, responsable syndical de la construction navale ; Eugène Renard, ancien capitaine de la marine marchande ; Raimond Verrieux, secrétaire général du syndicat des cadres navigants de la marine marchande ; Louis Vrignaud, secrétaire général du syndicat des marins pêcheurs de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

CONSOMMATION

Est nommée *chevalier :*

M. Etienne Coette, président-directeur général des Coopérateurs de Normandie-Bonsecours.

● *PRECISION.* — Une ligne sautée a eu pour résultat d'attribuer, dans *le Monde* du 15 juillet, le grade d'officier de la Légion d'honneur à plusieurs personnalités décorées au titre de l'Education nationale. Ces personnalités dont les noms suivaient par ordre alphabétique celui de M. Pierre Antonini, ont été en réalité nommées chevalier.



CARNET

Naissances

— Chantal et Bruno REMOND ont la joie, avec Raphaël et Jean-Noël, d'annoncer la naissance de

Anne-Laure,

le 9 juillet 1982.
13, rue Ampère,
94230 Cachan.

— Gérard et Christiane LYON-CAEN, Marianne LYON-CAEN et Manuel IRADIER,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille,

Eléonore,

Paris, 4 juillet 1982,
13, rue Thouin,
Paris (5e).
64, rue Vieille-du-Temple,
Paris (4e).

Décès

— M. Paul Bessis, son époux ;
MM. Georges et Roger Bessis, ses enfants,
Stéphane, Nathalie et David Bessis, ses petits-enfants,
M. Robert et Mme Sol Bessis,
M. et Mme Marc Simon et leurs enfants,
Mme Luna Hazan et ses enfants,
Ses frère, sœurs, beau-frère, belle-sœur,
M. Michel Bessis, son neveu,
M. et Mme Emile Cohen,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Victoria BESSIS,

ravie à l'amour des siens à l'âge de soixante et un ans.
Les obsèques auront lieu au Cimetière parisien de Bagneux le vendredi 16 juillet.
Le cortège se formera à 10 heures à la porte principale du cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

— Le président-directeur général,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel et les collaborateurs du groupe INTERDOMUS,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Victoria BESSIS,
administrateur et directrice,

survenu le 12 juillet 1982 à Paris.
28, rue du 4-Septembre,
75002 Paris.

— Les membres du conseil d'administration et le personnel du Syndicat des professionnels du travail temporaire (PROMATT),
ont le regret de faire part du décès de leur président,

Mme Victoria BESSIS,

survenu le 12 juillet 1982 à Paris.
6, boulevard des Capucines,
75009 Paris.

— Le président et les membres de la Confédération internationale des entreprises de travail temporaire (CIETT),
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

Mme Victoria BESSIS,

survenu le 12 juillet 1982 à Paris.
120, Baker Street,
London WIM ILD (England).

— Le président et les membres de l'Institut international du travail temporaire,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Victoria BESSIS,
conseiller de l'Institut,

survenu le 12 juillet 1982 à Paris.
50, avenue Franklin-Roosevelt,
boîte 107,
1050 Bruxelles (Belgique).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean POL BRUERE,
née Madeleine de TINAN,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 12 juillet 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 juillet 1982 à 8 h. 30 précises, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.
De la part de :
M. Jean Pol Bruere,
Mme Gaston de Tinan,
M. et Mme Jean-Marc Pol Bruere, et leur fils,
Mme Jean Morin et ses enfants,
M. et Mme Robert Fournier et leurs enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Clément-Marot,
75008 Paris.
34, rue Scheffer,
75016 Paris.

— Le docteur Jean-Paul Motreul,
Mme née Jacqueline Dellenbach,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
M. Michel Préaux,
Mme née Colette Moreul,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel MOTREUL,
née Andrée GODEFROY,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 26 juin 1982 à Montereau (Seine-et-Marne) dans sa quatre-vingt-sixième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Montereau, le 2 juillet, dans la plus stricte intimité.
6, rue Fauquez,
77130 Montereau.
47, rue Maurice-Barrès,
57500 Saint-Avold.

— Besançon.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques PETIT,
professeur à l'université de Franche-Comté,
doyen honoraire de la faculté des lettres.

La célébration des obsèques aura lieu le vendredi 16 juillet à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre.
De la part de :
M. et Mme Philippe Petit et leurs enfants,
M. l'abbé Jean-Claude Petit,
Et des familles Petit et Marion.
Ni fleurs ni couronnes,
Offrande de messes.
12, rue Moncey,
Besançon.

— M. Robert Siohan, son époux,
Et ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année de

Mme Corrie SIOHAN,
née PSICHARI-RENAN,

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le lundi 19 juillet 1982, à 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Chaptal,
75009 Paris.

[Née en 1894 à Paris, Corrie Siohan était la fille de Jean Psichari, professeur au Collège de France, et de Noémie Renan, morte en 1943, fille d'Ernest Renan. Ses deux frères, Michel et Ernest — ce dernier auteur du « Voyage du centurion » et de « l'Appel des armes » — devaient être tués durant la guerre 1914-1918.

Premier prix de violon du Conservatoire de Paris, épouse de Robert Siohan, compositeur, chef d'orchestre et ancien critique musical au « Monde », elle avait consacré la première partie de sa vie à la musique. En 1968 elle participe à la fondation de la Société d'études renaniennes dont elle devient la remarquable animatrice, et, avec sa sœur aînée, Henriette Psichari, disparue il y a quelques années, elle avait fait don à l'Etat de leur maison de famille, 16, rue Chaptal, comprenant l'atelier du peintre Ary Scheffer, leur grand-oncle, et une bibliothèque avec un important fond Renan.

C'est par un accord intervenu il y a deux ans que la Ville de Paris en est devenue affectataire afin d'y installer le Musée du romantisme, annexe de Carnavalet et dont l'inauguration est fixée à la fin de cette année. Il est cruel de penser que Corie Siohan, qui était à l'origine de ce projet et qui a lutté pour qu'il aboutisse, n'assistera pas au couronnement de ses efforts.]

— Mme Raymonde Romeis,
M. Georges Romeis,
Mme Mireille Osmin-Lamarque,
M. Pierre Lamarque,
M. et Mme Georges Racine,
Mlle Monique Romeis,
M. et Mme Alain Helbert et leurs enfants,
M. et Mme Marc Jamault,
Et M. Olivier Racine,
font part du décès de

M. Jean ROMEIS,
ancien élève de l'Ecole supérieure
licencié en droit,
journaliste parlementaire,
de commerce de Paris,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur
au titre de la Résistance,

leur époux, frère, beau-frère et oncle, survenu le 3 juillet 1982 à son domicile, 4, rue Récamier, Paris (7e).
L'incinération a eu lieu le 9 juillet 1982, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Etienne WEILL-RAYNAL,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 14 juillet 1982, à Paris.
De la part de :
M. et Mme Jacques Raynal,
M. et Mme Léon Rosenzweig,
Mme Geneviève Rabaut,
Mme Pierre Weill-Raynal,
M. et Mme Jean Weill-Raynal, ses enfants,
M. François Raynal et ses enfants,
M. Marc Raynal,
M. et Mme Rémy Bourrelier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Rosenzweig,
M. et Mme Jean-Guy Gourson et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rabaut,
MM. David, Guillaume et Clément Weill-Raynal,
Mlle Aude Weill-Raynal,
M. Jérôme Raynal,
Mlles Marie-Laure et Nadine Raynal,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Raynal,
Mme Emmeline Weill et ses enfants,
M. et Mme Philippe Herzog et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux,
Des familles Raynal, Berneide, Dupuy, Bechmann, Masse, Kaufmann, parents et alliés,
Mlle Jeanne Schlagenwarth.
Les obsèques auront lieu le samedi 17 juillet 1982.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris (18e), à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Vavin,
75006 Paris.

(Voir page 22.)

Remerciements

Mme Jacques Baudry,
Sa fille Nathalie,
M. et Mme Prévot et leurs enfants,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'estime qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jacques BAUDRY,

Remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs les ont entouré d'une si chaleureuse et réconfortante amitié.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la disparition du

docteur Simon FINGERHUT,

décédé le 14 juillet 1980,
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a quarante ans, disparaissait, dans la rafle du Vél'd'Hiv',

Simon GUTMAN.

Il était né à Varsovie, le 20 août 1913.
Sa fille, Colette Gutman,
Et son petit-fils, Pierre-Simon, demandent une pensée pour lui et pour ses parents.

Majer Herz GUTMAN
et
Sura Zlata PARGAMENT,

disparus comme lui.

— Le 14 juillet 1972 disparaissait

M. Fernand PIGELET.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

INFORMATIONS « SERVICES »

UN COIN POUR JOUER

Solution du jeu nº 1

« Portrait chinois »

Le personnage à retrouver était l'humoriste Alphonse Allais (1854-1905).

1. — Alphonse Allais collabora au *Gil Blas*, journal de Fernand Xau, feuille polissonne à l'origine, qui devint un journal de gauche sous la direction de Pierre Mortier. Le *Gil Blas* disparaîtra en 1914.

2. — En 1878, une cinquantaine de jeunes bohèmes fondent le club des Hydropathes, au café de la Rive-Gauche, au coin de la rue Cujas et du boulevard Saint-Michel. Le président fondateur s'appelle Emile Goudeau (dit A'Kempis), ex-attaché au ministère des finances. On trouvait là entre autres Mac-Nab, Jules Jouy, Charles Monselet, Georges Fragerolle, Léo Trézenic, Sapeck, le génial Charles Cros (auquel Allais portait une admiration déférente) et le beau-frère d'Allais, son compère Charles Leroy, joyeux drille créateur du personnage du colonel Ramollot.

A. Allais assumait la rédaction en chef du journal du club : *l'Hydropathe*.

Le nom du club vient très probablement du fait que tous ces « fumistes » étaient allergiques à l'eau, préférant nettement des breuvages tels que l'absinthe.

Et Allais disparut prématurément pour n'avoir pas observé de près le régime sec, alors qu'il était issu d'une famille dont les membres bénéficiaient d'une longévité certaine.

Goudeau prétendait — mais doit-on croire ce grandiloquent Gascon ? — que, lors d'un concert en plein air donné aux Champs-Elysées, il avait remarqué le titre d'un air allemand : *Hydropathen Waltz*, titre qu'il avait rapproché de son propre nom (Goudeau, « goût d'eau »)...

La *Chanson des Hydropathes* de Charles Cros énonce clairement leur répugnance pour le liquide incolore, transparent, inodore et insipide :

Le vin est un liquide rouge
Sauf le matin quant il est blanc,
On en boit dix, vingt coups, et [vlan !
Quand on en a trop bu, tout [bouge.
Buvons donc le vin rigolo ;
Blanc le matin, rouge à la brune.
Qu'il fasse (nous souffrons de [l'eau)
Clair de soleil ou clair de lune.
Hydropathes, chantons en chœur
La noble chanson des liqueurs.

3. — Selon François Caradec, éminent pataphysicien, qui a établi, entre 1964 et 1968, une monumentale édition des *Œuvres complètes* d'Allais, ce dernier représentait un « *harmonieux amalgame de farce et d'humour, de mystification et de poésie, de fantaisie et de sérieux scientifique, d'agressivité et de scepticisme* [...] ».

Pour Georges Fragerolle, « *le fumisme est à l'esprit ce que l'opérette est à l'opéra bouffe, la charge à la caricature, le pruneau à l'eau à l'Hunyadi Janos* (laxatif célèbre à la Belle Epoque) [...] ». Le « fumiste », selon Allais, est donc un avatar de l'humoriste.

4. — Allusion au personnage du Captain Cap. « *La première fois que j'eus le plaisir de rencontrer Cap, c'est au bar de l'hôtel Saint-Petersbourg ; la seconde fois, à l'*Irish Bar *de la rue Royale ; la troisième, au* Silva-Grill ; *la quatrième, au* Scotch Tavern *de la rue d'Astorg ; la cinquième, à l'*Australian Wine Store *de l'avenue d'Eylau [...]* » in *le Journal*, 17 août *1893*).

Allais se serait inspiré du nom d'un aimable oisif pilier du cabaret du Chat noir : Albert Caperon, qui dilapidait dans les cafés et les bars sa santé... et l'héritage paternel. Sa parfaite connaissance de tous les breuvages alcoolisés sera exploitée largement par Allais dans le véritable « cycle » du capitaine Cap, ensemble d'articles qui seront publiés sous forme d'un volume en 1902.

De plus, Allais avait l'habitude de donner du « capitaine » (ou du « docteur ») à tout un chacun.

5. — Allusion au fameux cabaret du Chat noir de Rodolphe Salis. Ce dernier accueillit les Hydropathes de Goudeau après l'éclatement du club, écartelé entre les Fumistes (Goudeau, Allais, Sapeck), les Hirsutes (Léo Trézenic) et les Zutistes (Charles Cros). Allais et ses camarades y reprirent leur répertoire du quartier Latin. E. Goudeau, puis A. Allais furent rédacteurs en chef du journal du même nom créé par Salis. Un certain... Alphonse Daudet en fut le secrétaire de rédaction (il s'agit bien de l'auteur du *Petit Chose !*).

6. — La plus jeune des sœurs d'Alphonse Allais se prénommait *Marguerite*. A quarante ans, Alphonse Allais épousa *Marguerite* Gouzée, âgée de vingt-trois ans, fille d'un officier belge. Le couple eut une petite fille, Paulette.

7. — Allusion à une des « têtes de Turc » d'A. Allais, le sérieux critique dramatique du *Temps* : Francisque Sarcey, homme fort corpulent que le milieu littéraire appelait l' « Oncle Sarcey ». Lorsque Allais avait écrit une nouvelle qu'il jugeait mauvaise ou un article plutôt osé, voire érotique, il signait... Sarcey ! Jean-Paul Lacroix, dans son amusant *Allais France* (éditions Candeau), rapporte que le journal satirique *la Plume* ayant lui aussi publié un « faux Sarcey », Allais envoya au directeur la lettre suivante :

« *Monsieur,*

« *Dans le dernier numéro de* la Plume, *je relève un article signé Sarcey, lequel article, après enquête, me paraît apocryphe.*

» *Je ne saurais trop vous engager à ne pas renouveler cette petite plaisanterie littéraire. Deux personnes seulement à Paris ont le droit de signer « Sarcey » : moi d'abord, et ensuite M. Francisque Sarcey lui-même [...].* »

Bon bougre, Francisque Sarcey comprenait bien la plaisanterie, se contentant de dire : « *J'ai des neveux qui ont bien de l'esprit* ».

8. — Etant hydropathe et hydrophobe, A. Allais est évidemment plus proche de Verlaine, Salis, Leroy... que de « boit l'eau » !

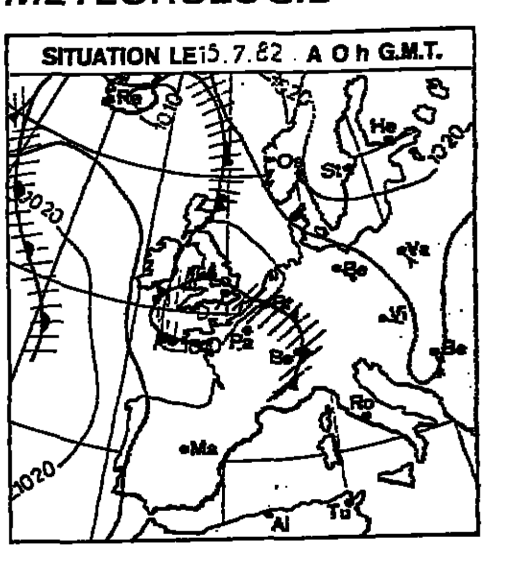
∴

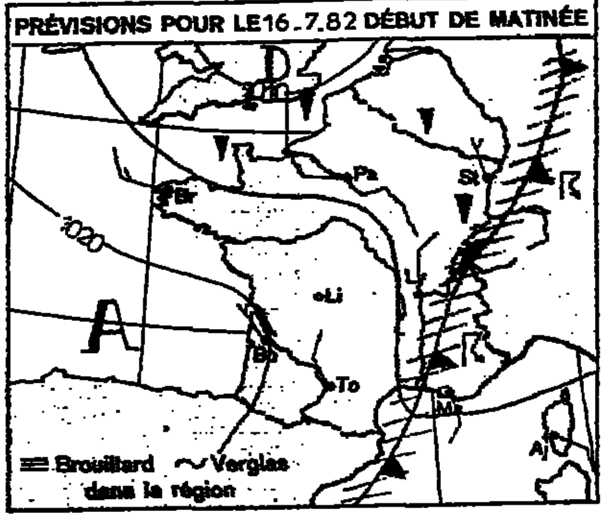
Les lecteurs désireux de se documenter sur Alphonse Allais pourront se reporter aux ouvrages suivants : *Loufoc House* (Editions françaises, présentation de Ralph Messac) ; *Alphonse Allais. Le Tueur à gags* (Les Quatre Jeudis, édit., Anatole Jakovsky) ; *Allais France* (Candeau édit., Jean-Paul Lacroix) ; *La logique mène à tout* (Pierre Horay, édit., cent cinquante contes d'A. Allais choisis par François Caradec ; préface de F. Caradec), et aux *Œuvres complètes*, supervisées par François Caradec.

REMARQUE IMPORTANTE : Comme en fait foi l'acte d'état civil — dont la mairie de Honfleur, que nous tenons à remercier ici, nous a fait parvenir une photocopie — Charles Alphonse Allais est né le 20 octobre 1854, à « trois heures du soir ». L'acte de naissance ayant été rédigé le 21 octobre à 10 heures du matin. Alphonse Allais est donc né le même jour qu'Arthur Rimbaud. C'est par erreur que le Grand Larousse encyclopédique, le Petit Larousse illustré 1982, l'Encyclopédie alphabétique Larousse Omnis, le Dictionnaire usuel illustré Quillet-Flammarion 1981 et le Petit Robert 2 (1975) donnent « 1855 ».

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi *15 juillet à 0 heure* et le vendredi 16 juillet à 24 heures :

Avec le déplacement vers l'Est du minimum d'altitude qui a dirigé tous ces derniers jours de l'air chaud et instable sur la France, la chaleur et les orages vont s'évacuer vers l'Europe centrale, un temps légèrement plus frais se généralisant sur la France.

Vendredi matin, le temps sera nuageux à très nuageux du nord de la Loire à la Champagne et aux Ardennes, ainsi que sur les massifs montagneux de l'Est (Vosges, Jura, Savoie).

Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera clair à peu nuageux et, sur les autres régions (Sud-Ouest, Centre), le *ciel sera peu nuageux à nuageux*.

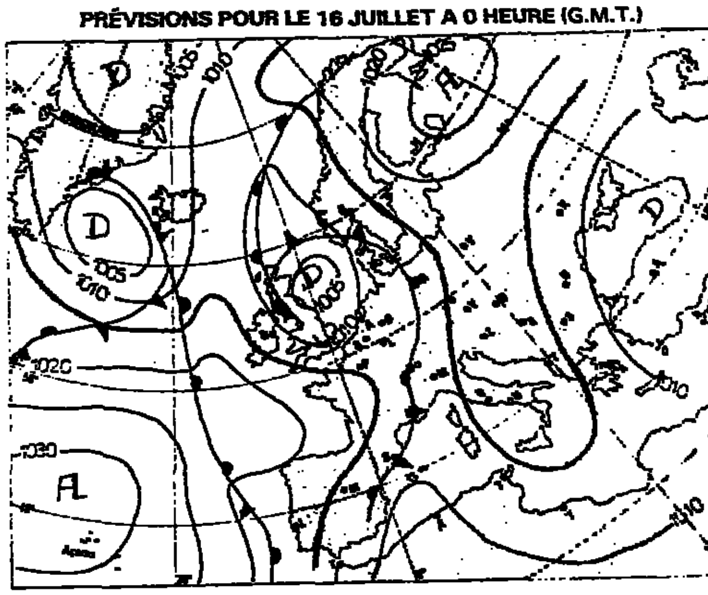
En cours de journée, il fera beau sur une large moitié sud du pays, avec du soleil et des vents d'ouest faibles à modérés ; sur les régions plus au nord, le ciel sera changeant et quelques ondées pourront être observées sur le littoral de la Manche, où les vents d'ouest seront modérés assez forts. Les températures *maximales seront comprises entre* 20 °C et 23 °C sur le quart nord-ouest (Vendée, Nord), 23 °C à 26 °C du Sud-Ouest au Nord-Est et, enfin, 26 °C à 30 °C sur le Sud-Est.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 15 juillet 1982, à 8 heures : 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14 juillet) : Ajaccio, 30 et 20 degrés ; Bordeaux, 24 et 15 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 25 et 16 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 30 et 18 ; Grenoble, 32 et 16 ; Lille, 29 et 16 ; Lyon, 33 et 16 ; Marseille-Marignane, 30 et 22 ; Nancy, 31 et 15 ; Nantes, 23 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 29 et 19 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 30 et 22 ; Rennes, 23 et 16 ; Strasbourg, 32 et 17 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 22 ; Amsterdam, 31 et 17 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 30 et 19 ; Bonn, 32 et 17 ; Bruxelles, 30 et 17 ; Le Caire, 33 et 26 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 26 et 17 ; Dakar, 29 et 27 ; Djerba, 39 et 27 ; Genève, 31 et 19 ; Jérusalem, 25 et 19 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 23 et 15 ; Luxembourg, 29 et 16 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 29 et 24 ; Nairobi, 26 et 23 ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 21 ; Rome, 31 et 23 ; Stockholm, 24 et 11 ; Tozeur, 45 et 35 ; Tunis, 41 et 30.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3233

HORIZONTALEMENT

I. Se fait avec des figures ou fait faire une drôle de figure. Accordé dans les menus avec supplément. — II. Est préférable sur le papier plutôt qu'en chair et en os. Font le tour de Lyon. Mesure étrangère. — III. Ne se contre pas facilement. Tient au corps. Participe. Ouvre la bouche pour ne rien dire. — IV. Un des hommes des « Temps modernes ». Ne s'accorde pas bien avec la mesure. — V. Est traitée de sauterelle lorsqu'elle est fausse. Trop jeune pour porter du bois. — VI. Filets d'eau. Mis à mal pour son bien. Avant la matière. — VII. Est généralement lancé pour tout arrêter. Bordent un lit. — VIII. Une belle bête. Tirer sur une bête. — IX. Instrument à corde. Sort d'une période d'incertitude. — X. Devient dingue quand on le double. Ne devient pas dingue quand on le double. Poste d'observation. — XI. Ne prédispose pas aux idées de grandeur. Avant lui le déluge ! — XII. Difficile d'en tenir la barre. On pouvait même lui demander une petite bise. On peut dire qu'ils ne sont guère distingués. — XIII. Participe. Chute de pierres. On ne peut guère se renseigner auprès de ses agents. Note. — XIV. Symbole chimique. A facilement la bouche en feu. On l'aime encore mieux vieux que faux. — XV. Apporte la bonne parole. Des hommes à succès ou des hommes dans le malheur.

VERTICALEMENT

1. Son soulèvement se fait souvent à la satisfaction générale. Animaux bien élevés ou personnes mal élevées. — 2. Ça peut être un point de vue. Infécond. — 3. Le nouveau est l'objet de surveillance. Ne supporte aucun retard. — 4. Siège confortable mais peu relaxant. Adeptes du balai ou victimes du coup de balai. — 5. Lettres qui n'apportent rien de neuf. Élève ses gamins à la dure. Le mot d'une personne sans partage. — 6. Conjonction. Pièce à succès. Marchand de ballons. — 7. A fait l'objet d'une addition. Un magasin qui ne désarme pas malgré ses lourdes charges. — 8. Fait partir les gens quand il arrive. Ont permis de faire une belle ballade. — 9. Classent tout de suite un hôtel. Prend de la bouteille. Bonne nature. Entrent en force. — 10. Son maître doit faire bonne figure devant ses élèves. Colorant naturel. — 11. Se prend pour aller loin. Un compagnon de la chanson. Opposé à tout. — 12. Une maison où le cabot est maître. Dans le Vaucluse. Avec lui ou l'on voit tout ou l'on ne voit plus rien. — 13. Peu appréciée dans une coupe. Endroit de rêve. Symbole chimique. En soie. — 14. Ce n'est qu'un au revoir. — 15. Plus rafraîchissantes en bouteilles qu'en caisses. Légèrement piquées.

Solution du problème nº 3232

Horizontalement

I. Interlope. — II. Nord ; Or. — III. Droguerie. — IV. Impartis. — V. Ga ; Rata. — VI. Élu ; Nesle. — VII. Situés ; Ou. — VIII. Te ; Tir. — IX. Insultant. — X. Onéreux. — XI. Nécessité.

Verticalement

1. Indigestion. — 2. Normalienne. — 3. Trop ; Ut ; Sec. — 4. Edgar ; Usure. — 5. Urane ; Les. — 6. Luettes ; Tus. — 7. Rias ; Taxi. — 8. Pois ; Loin. — 9. Ère ; Meurtre.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 JUILLET

« Parc de Versailles », 15 heures, cour, statue de Louis XIV, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully, place Royale », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Colin.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Naissance de l'écriture », 15 heures, Grand-Palais (Approche de l'art).

« La place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et aspects de Paris).

« Musée des transports de Saint-Mandé », 15 heures, 60, avenue Sainte-Marie (L'Art pour tous).

« Place Vendôme », 15 h 15, 362, rue Saint-Honoré, Mme Barbier.

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 4, place du Palais-Bourbon, Mme Ragueneau.

« Village de Passy », 15 heures, métro Passy, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 heures, 1 bis, rue des Carmes, escalier A, Mme Ferrand.

« Vieux Montmartre », 14 h 45, métro Abbesses, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Hôtel de Brinvilliers et son quartier », 15 heures, 12, rue Charles-V (Histoire et archéologie).

« Le portrait en Italie à l'époque de Tiepolo », 11 h 30, Petit-Palais.

« De Saint-Paul à Saint-Gervais », *14 h 30*, métro *Saint-Paul* (*La France* et son passé).

« Vie quotidienne dans l'ancienne Égypte », 14 h 30, métro Louvre, côté kiosque.

« Le Marais illuminé », 20 h 30, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Notre-Dame », 14 h 45, portail central, M. de la Roche.

« Château de Vaux-le-Vicomte », 13 heures, *place de la Concorde, côté* Tuileries.

« Palais du Luxembourg », 15 heures, angle rue de Vaugirad-rue de Condé.

« Mystère des Templiers », 15 heures, église Sainte-Élisabeth (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Musée du Grand-Orient de France », 14 h 45, métro Cadet (Tourisme culturel).

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, parvis de Notre-Dame, E. Romann.

« Ruelles, caves, hôtels du Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Histoire de l'écriture », 11 heures, Grand-Palais (Visages de Paris).

RÉTROMANIE

ANTIQUAIRES ET RIGUEUR A TOULON

Le Salon des antiquaires de Toulon, qui se tient cette année dans les vieux murs de l'arsenal de terre, groupe une soixantaine de marchands qui ont accepté une réglementation rigoureuse pour offrir aux acheteurs des meubles et objets de qualité, garantis par une commission d'experts.

Des petits meubles provençaux, tel que le *farinerio* (boîte à farine) à 3 000 F aux commodes estampillées en marqueterie à 160 000 F, le choix est vaste, mais ce sont surtout les bois massifs qui dominent. Il faut compter au moins 12 000 F pour une simple armoire, 16 000 F pour une panetière ou un pétrin, 46 000 F pour une commode en noyer. Signalés estampes japonaises, les objets de bagnards ou les meubles provençaux. — F. G.

★ Salon de Toulon, arsenal de terre (boulevard du Commandant-Nicolas), jusqu'au 25 juillet (tous les jours de 16 h à 22 h. Nocturne jusqu'à 24 h les 15 et 22 juillet).

BREF

STAGES

SIDDHA-YOGA. — Méditation, hatha-yoga, cours ateliers avec Swami Shaktananda et Swami Satyananda, directeurs du Centre de Paris jusqu'au 15 août, au château de Prades (Cévennes).

★ SYD France, 7, rue du Plaisir, 93400 Saint-Ouen, tél. : 258-51-35.

EXPOSITIONS

JARDINS EN FRANCE. — L'Association « Les Amis de la Charité » présente cet été, du 18 juillet au 28 août, l'exposition « Jardins en France 1760-1820, pays d'illusion, terre d'expérience » organisée par la Caisse nationale des monuments historiques, à La Charité-sur-Loire (cloître et salle capitulaire de l'ancien prieuré) tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h (entrée gratuite).



Le Monde

LIVRES

Les « Vertes demeures » de William Henry Hudson

Qu'est-ce que le paradis ?

● *Un Anglais de la pampa.*

« QU'EST-CE *que le paradis ?* » demandait Baudelaire et cette question, comme le chant d'un oiseau, ne cesse de résonner dans l'œuvre de William Henry Hudson. Peu de textes critiques, peu d'encyclopédies se soucient de nous faire connaître ce remarquable écrivain, poète, ornithologue et visionnaire. Pourtant Pierre Leyris avait déjà contribué à nous le rendre familier par sa belle traduction d'*El Ombu*, au Mercure de France (1). Patrick Reumaux continue, aujourd'hui, cette découverte d'une œuvre envoûtante grâce à sa traduction du roman le plus célèbre de l'auteur, *Green Mansions* (1904).

Né en 1841, Hudson ignora tout de ces enfances préservées, mutilées, pâlotes et tirées à quatre épingles des grands « victoriens ». Le théâtre de son enfance fut, en effet, la pampa argentine où il galopait dans un paysage impressionnant de beauté et de sauvagerie. Il vivra, entre autres lieux, dans une maison entourée de vingt-cinq ombus (2) gigantesques, hantée par le fantôme d'un Noir battu à mort près de Buenos-Aires, en compagnie d'un père menacé de tuberculose qui avait préféré émigrer et d'une mère irlandaise croyante et courageuse. *D'elle il hérite* une âme tout ensemble inquiète et adamantine, une âme observatrice de pionnier, d'autodidacte, enrichie par l'instinct du naturaliste.

Il se gorge de tout ce qui va disparaître : flore, faune et mirages, ibis, hérons, flamants roses, perroquets aux couleurs violentes, vol des aigles prédateurs, migration des oiseaux, immenses rassemblements de troupeaux.

Cet esprit silencieux, adonné au détail, est obsédé par les plumes, comme d'autres visionnaires, par la transparence du verre ou le mystère de l'arc-en-ciel. Pourtant, il aura commencé par tirer sur ces oiseaux pour lesquels il développera un culte sacré. A six ans, à l'époque où il parcourt la pampa sur un poney dans ce monde de gauchos et de dictateurs toujours à feu et à sang, il a, pour la première fois, à l'occasion d'une histoire banale — la mort de son chien César — la perception de la mort charnelle et de la décomposition du corps. L'idée d'un retour de la poussière à la poussière engendra, chez lui, une révolte à l'égard d'un Créateur capable d'inventer, pour ses chatoyantes créatures, une fin aussi *inéluctable dans* les cendres. Sa mère l'aida durant cette crise qu'il a si bien contée dans sa superbe autobiographie, *Au loin... jadis...* (*Far Away and Long Ago*) (3).

En de telles circonstances, éloignée des salons, mais proche des abattoirs, l'enfance dure peu. Hudson ne tarde pas à lutter au couteau avec son frère aîné et à tirer dès l'âge de dix ans. Le doute religieux s'était installé dans son esprit. A la mort de sa *mère, il avait dix-huit ans*, et vécut, alors, quinze années en nomade parcourant les terres ; déjà, son visage évoquait la tête d'un faucon sauvage. Les photographies de son âge mûr le montrent, avant sa mort à Londres en 1922, avec des traits usés mais aigus, un regard perçant, l'air d'un animal en cage pris au piège de la vie des villes, loin des séductions du paradis perdu.

Rima, la femme oiseau

Cette existence insolite contribue à expliquer l'étrangeté de cet admirable roman-poème de la nostalgie, *Vertes demeures*. Le protagoniste, Abel, *est le double* de l'écrivain, évoluant dans la féroce jungle de la Guyane, ébloui par les colibris et, surtout, par Rima, la femme-oiseau, entité merveilleuse dont on voit peu d'égale dans la littérature, à la fois elfe, phalène et femme, chevelure, corps et apparition. Elle a peut-être inspiré à Powys, dans *Wolf Solent*, le personnage de Gerda, fille des bois et des sources, à la voix d'oiseau. Mais Rima *appartient* à un monde *infiniment* plus douloureux que la païenne Gerda : elle est l'esprit de connaissance qui exige de découvrir le pays de son origine où sa mère est morte. Elle sera, sur le chemin du retour, tuée par une tribu maléfique dans un arbre, d'où elle tombera pareille à un grand oiseau de cendres blanches.

Vierge, inaccessible, féminine, — n'est-elle pas l'anagramme de Marie ? — Rima, qui abolit le mal, fascine les mauvais esprits, oblige *les serpents* de bronze *ou de* corail à ramper sans user de leur venin. Et si le feu a raison d'elle, c'est que, transparente, elle saura survivre dans la mémoire et traverse les flammes de l'espace-temps.

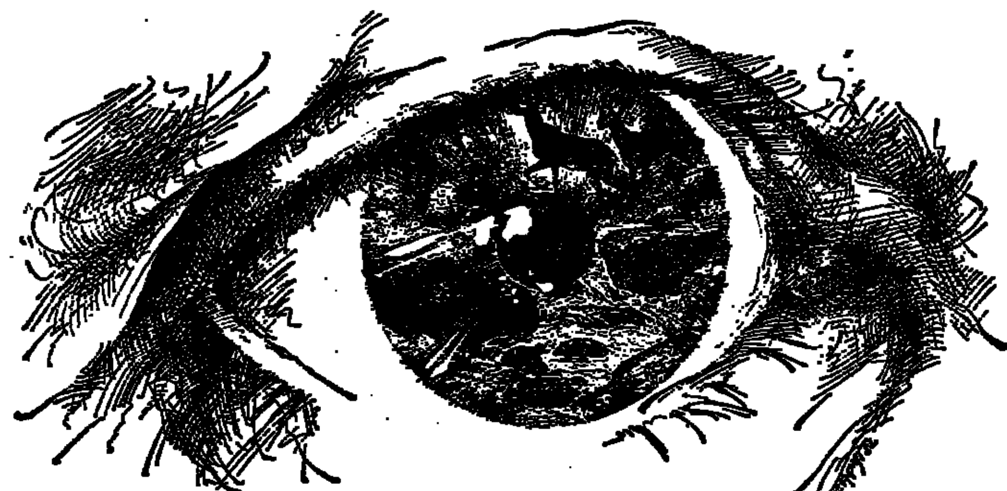
A la mort de Rima, Abel demeure seul, habité par la haine et le désir de vengeance, privé de celle qui le réconciliait avec ce mal qu'est la mort. Abel deviendra Caïn. Il trouvera moyen de faire exterminer toute la tribu qui a tué son amour intercesseur. Alors, à travers cette tuerie, le mal est lâché dans le monde et, avec lui, la révolte que Hudson avait connue enfant. Abel exulte d'une sorte de folie miltonienne où le mauvais ange s'en prend au Créateur.

Comme l'a remarqué Galsworthy qui l'admirait tant, tous les *livres de Hudson respirent* cet esprit de révolte contre l'esclavage qu'imposent la cité et la mécanique. Ici, il s'agit de la révolte contre le Grand Mécanicien, contre celui que Powys nommait la Cause Première. La nature est loin d'être bonne. Hudson n'en fait pas une matrice accueillante ; il a trop vu la plaine rougie du sang des bêtes. Non, la nature est, au contraire, la face ambiguë, cruelle et fascinante de Dieu. On songe à Baudelaire encore, parlant de *« cette infaillible nature qui a créé le parricide et l'anthropophagie »*.

Etonnant livre que *Vertes demeures*, où la joyeuse et douce poursuite de l'esprit féminin ailé s'achève sur le choc brutal de la vengeance, de l'autopunition et *de la culpabilité, comme si*, à travers la folie de l'écriture et les visions évoquant les grands paysages sanguignolents du peintre anglais John Martin, l'auteur voulait expier un crime connu de lui seul : *« J'écrasai sans pitié la belle fleur sacrée qu'Il avait fait pousser en moi, tuant sa beauté, sa fragrance et sa grâce. »* Ce crime est, sans doute, la perte de l'espoir.

La belle fleur sacrée ! N'était-ce pas là son amour pour la vierge Rima-Marie ? Hudson — qui avait perdu sa mère à dix-huit ans, seule médiatrice entre ses craintes d'une décomposition totale et la croyance en une survie — nous raconte peut-être ici, longtemps après la disparition maternelle, son désespoir tourné contre un Dieu inventeur de l'immortelle absence.

DIANE DE MARGERIE.



★ *Dessin de CAGNAT.*

(1) Autres traductions : *Un flâneur en Patagonie, le Naturaliste de La Plata, Au loin jadis* (Stock).

(2) Arbre de la pampa qui donne beaucoup d'ombre.

(3) Stock 1933. Introduction de J. Galsworthy.

★ **VERTES DEMEURES, par W. H. Hudson. Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux. Préface de Michel Chaillou. Editions Jean-Cyrille Godefroy, 298 pages, 68 F.**

Ernst Bloch entre Marx et le romantisme

● *Un plaidoyer pour l'utopie.*

Ernst Bloch a le souffle épique de Victor Hugo et la monumentale trilogie du *Principe d'espérance*, dont voici le deuxième tome, traduit six ans après le premier, tient d'une *Légende des siècles.*

Oui, Bloch a bien dans le vingtième siècle, auquel s'identifie sa biographie (1885-1977), la stature morale, le génie prophétique et le robuste optimisme d'un Victor Hugo *Le Principe d'espérance* élabore une philosophie originale et relativement ardue, mais dans une langue qui rejette le jargon, et avec de longues pauses de narration historique. Voilà presque une lecture à conseiller pour les vacances... Ce deuxième tome ne s'achève-t-il pas sur un chapitre consacré au temps libre et aux loisirs ?

La genèse de cet ouvrage encyclopédique *commence dans* les sombres années de guerre et d'exil, comme une application de la maxime de Walter Benjamin, qui écrivait à la même époque : *« C'est seulement pour la cause des êtres privés d'espoir que l'espoir nous est imparti. »* En 1949, Bloch accepta une chaire de philosophie à l'université de Leipzig. Les deux premiers volumes du *Principe d'espérance* furent publiés en R.D.A., en 1954 et 1955. Le troisième parut non sans difficulté à l'Est en 1959, et presque simultanément en R.F.A., où Bloch préféra s'installer définitivement à partir de 1961. Les doctrinaires de R.D.A. lui reprochaient d'enfreindre l'orthodoxie marxiste et de ne pas reconnaître le *« socialisme réel »* comme la réalisation définitive de l'utopie.

Ce deuxième tome récapitule *« les épures d'un monde meilleur »* qui se précisent depuis les temps anciens dans les mythologies, les religions, les arts, les sciences et les philosophies. Utopies médicales, utopies techniques, images-souhaits de la littérature et de la peinture. Bloch n'ajoute pas aux projets antérieurs une variante personnelle. Il ne rivalise pas avec Thomas More, le créateur du genre de l'utopie. Il utilise l' *« héritage dialectique »* qui permet de réactiver pour le présent et pour *l'avenir les élans révolutionnaires* que recèle la tradition.

Bloch fonde sa pensée sur la certitude que l'humanité ne se laisse jamais convaincre par les pessimistes et que l'espoir demeure son impulsion la plus élémentaire. Le philosophe ne cherche pas seulement à convaincre. Car si l'espoir ne peut pas parler sans la raison, la raison ne peut pas fleurir sans l'espoir. Bloch veut revigorer et clarifier les potentiels d'enthousiasme. Il s'en prend aux conceptions de l'existence qui privilégient l'angoisse, à la désillusion de l'éternel retour du Même, au scepticisme de la psychanalyse. Mais surtout il combat l'idéologie de la société bourgeoise capitaliste qui tue l'esprit utopique et place l'humanité sous la malédiction de l'aliénation.

On se moquait naguère de certains penchants passéistes qui se trahissent par exemple dans le chapitre sur les utopies architectoniques. En 1960, Habermas parlait de ressentiment et de *« romantisme social »* à propos des polémiques de Bloch avec Gropius et Le Corbusier. Les jugerait-il aujourd'hui avec la même sévérité ? Les déboires du modernisme ont plutôt donné raison à Bloch, qui condamnait les *« machines à habiter »* et les villes *« où les hommes de chair et d'os sont réduits à l'état de termites standardisés »*.

La pensée utopique n'a rien à voir avec une croyance naïve dans le progrès. Bloch analyse avec lucidité les projets régressifs *qui assombrissent notre* temps. Il critique le mythe de la rationalisation à outrance qui conduit à *« l'encerclement technocratique »*, jusqu'à devenir une anti-utopie. Sur ce point, il rejoint les réflexions de l'école de Francfort.

Le morceau de bravoure du *Principe d'espérance* est évidemment le chapitre consacré aux utopies sociales. *« Marx a engagé l'épure de l'avenir dans le sens du concret. Mais sans l'exubérance croissante des anticipations, des projets et programmes encore abstraits, ce dernier rêve social n'aurait pas pu se constituer. »*

L'utopie a mauvaise presse chez les marxistes orthodoxes qui dénoncent en elle une critique abstraite de l'ordre établi sans aucune efficacité pratique. Mais Bloch introduit la notion apparemment paradoxale de l'utopique-concret, qui représente l'espérance parvenue à sa maturité, reliée au possible réel, dépassant le réel dans une dialectique matérielle.

L'esprit utopique n'interrompt jamais son élan et ne se contente d'aucune forme définitive de la société. Il est par essence expérimentation, comme l'affirme l'ouvrage d'Ernst Bloch, *Experimentum mundi*, publié en 1975, et traduit aujourd'hui par Gérard Raulet, auquel on doit la meilleure introduction française à ce *« système ouvert »* qui s'oppose aux synthèses closes, au nom de l'inachèvement du communisme (1).

Experimentum mundi sonne comme un titre alchimique ou cabalistique... Bloch prend au pied de la lettre la consigne de Marx, pour qui la philosophie ne doit plus seulement interpréter mais aussi changer le monde. Le socialisme défini par les *Manuscrits de 1844* ne visait-il pas dans son aspiration ultime une naturalisation de l'homme qui aille de pair avec une humanisation de la nature ?

JACQUES LE RIDER.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Utopie-marxisme selon Ernst Bloch*, Mélanges sous la direction de Gérard Raulet, Payot, 1976. Le même auteur fera paraître cet automne, chez Klincksieck, une *Introduction à la méthode d'Ernst Bloch.*

le feuilleton

« Quelques essais de littérature universelle » d'Étiemble

« Étiemble ou le Comparatisme militant », d'Adrian Marino

Le comparatisme est-il un humanisme ?

HENRI GUILLEMIN craint de n'avoir pas fait œuvre de création parce qu'il a surtout commenté les œuvres des autres. Il est pourtant un bel exemple de ce qu'un critique peut valoir, en invention pure, bien des auteurs dits d'imagination.

Il n'est pas seul. Etiemble fait partie des créateurs dont le mérite premier aura été de démasquer les impostures à la nouveauté, que favorise l'ignorance de notre époque. Sa formidable connaissance des langues et des littératures du monde entier en fait, de surcroît, le champion de ce qu'on appelle le « comparatisme ».

Ce nom inutilement compliqué signifie que les productions de chaque pays sont regardées en fonction de celles des autres, et de tous les temps. La France apparaît dès lors à la place relative que notre inculture et notre chauvinisme hexagonal refusent d'admettre.

Etiemble ne dénigre pas son pays pour autant. Il est de ceux qui se battent pour que sa langue ne démissionne pas devant l'impérialisme anglo-saxon. Pour lui, l'avenir de notre génie particulier et de la culture universelle dépend de cette reconnaissance mutuelle, qui est le contraire de l'actuel brassage paresseux.

par Bertrand Poirot-Delpech

Citoyen du monde en littérature, alors que nos écrivains continuent de cultiver le nombrilisme rive gauche, Etiemble fait figure de précurseur. Ce qui ne l'empêche pas de nourrir son cosmopolitisme du vingt et unième siècle aux sources du dix-huitième, attaché comme les philosophes d'alors, aux vertus de la raison, aux chances de l'universel.

L'existentialisme est-il un humanisme ?, se demandait-on il y a trente ans. Le comparatisme en est-il un, lui aussi ? Deux ouvrages aident à mieux comprendre quelle idée l'ensemble de l'humanité écrivante s'est formée d'elle-même, et propose à notre salut.

QUELQUES *essais de littérature universelle* réunit des textes d'Etiemble lui-même. Leurs dates en désordre et les occasions variées qui les ont inspirés témoignent d'un fameux entêtement, en un demi-siècle de fulminations. Dès 1929, quand l'agrégatif juge insolent de faire de la philosophie en ignorant tout de la pensée chinoise, et se met à apprendre le chinois, on pressent le tour farouche que prendront chez lui le devoir de savoir et le dégoût de notre provincialisme indécrottable.

Son horreur des frontières s'applique aux barrières qui isolent les disciplines entre elles. En somme, il invente ce que les doctes des années 60 nommeront l'« interdisciplinarité ». Mais il n'est pas homme à se targuer d'innovations qui ne sont toujours, à ses yeux, que la reviviscence de mouvements déjà apparus autrefois ou ailleurs. Souhaiter que la culture englobe les sciences et échappe à la superbe des littéraires, ce n'est jamais que renouer avec Descartes, Pascal, Leibniz, Diderot.

L'agrément d'un esprit aussi libre et informé, c'est que chaque paragraphe fait la peau à une idée reçue. Vous croyiez, parce que cela semble de bon sens, copié sur la nature, que les générations littéraires existent, et que les fécondes alternent avec les faiblardes ? Patratas ! Voici en rafales des preuves du contraire, tirées du monde entier, de la *nuit des temps*.

Une autre hypothèse séduisante prend la place du préjugé volé en éclats. Faut-il supposer, avec Raymond Guérin, que les périodes « intelligentes », 1920-1940 par exemple, produisent beaucoup de talents mais peu de génies, et que dans les époques bêtes, c'est-à-dire conformistes, puritaines, policières, la contrainte, tueuse de talents, suscite des génies ? Serait-ce le cas — je pose la question — avec Soljenitsyne ?

(Lire la suite page 12.)

Le comparatisme est-il un humanisme ?

(Suite de la page 11.)

Mais ces histoires de générations, n'est-ce pas encore un lieu commun, l'écrivain étant par essence un isolé, aussi contemporain de Sophocle et d'Ibn Khaldoun, que de son voisin de khâgne ?

LES batailles contre l'européocentrisme et l'invasion du franglais, on connaissait. On sait moins ce qu'Etiemble pense de notre survie culturelle. Devons-nous, tel Homère songeant à la sainte Ilion, consentir à l'idée de notre naufrage prochain ?

L'« emmerdeur », comme nous l'avons appelé ici, le querelleur assurément, repart à l'assaut des sots. Spengler ? Un jocrisse. L'immortalité de la France ? Cela nous fera une belle jambe, si c'est l'éternité des vigueurs révolues, de la Phénicie. Cassandre, Etiemble ? Prophète jubilant d'annoncer le pire ? Ce serait commettre un de ces faux sens qui le hérissent tant. En 1943, il se souvenait du sursaut qui nous sauva de l'effondrement, au quinzième siècle !

Rien n'est perdu, selon lui, à condition de partager ses colères. Que l'on traque la trahison des franglicisants, plus criminels que les mutins de 1917 ! Que l'on cesse de faire passer l'axe du monde par la place Saint-Germain-des-Prés ! Défendre le français, il n'en démord pas, c'est *le regarder avec les yeux des autres, d'hier, d'ailleurs,* de demain. Et le comparatiste forcené de prêcher d'exemple : suite aux cinq tomes sur *le Mythe de Rimbaud,* il prépare des Rimbaud vus par les Slaves, les communistes...

LES auteurs d'une telle impétuosité ont besoin que des exégètes dégagent les constantes, les progrès, les retouches, du fond de pensée qui les emporte.

L'essai du Roumain Adrian Marino donne cette vision d'ensemble et en profondeur.. Sa thèse est qu'Etiemble n'est pas seulement un activiste de l'anti-conformisme. Une idéologie, au sens non partisan du mot, l'anime, et vient à point tirer le comparatisme de la crise où l'aurait plongé une pratique trop strictement universitaire.

Etiemble ne se contente pas de comparer, de première main, les littératures des antipodes, de déboulonner les fausses gloires, de déclarer la guerre aux imbéciles. En héritier du Siècle des Lumières, il souscrit délibérément à une message universaliste. *« Avant-gardiste conservateur »*, il ne voit de rajeunissement véritable des arts que dans le repérage de leur inspiration primitive. L'avenir passe par la connaissance du passé.

Les clercs à la Benda qu'Etiemble appelle de ses vœux devront se battre pour la raison, pour des vocabulaires clairs et, selon le précepte voltairien, contre les religions dominantes : hier, le christianisme et le stalinisme ; aujourd'hui, *« le culte du veau d'or et de la nouveauté »*.

Une théorie générale de la littérature reste à bâtir, à partir de toutes les cultures passées et présentes, sans prééminence des européennes, hors des impérialismes et des colonialismes encore vivaces.

DANS la recherche d'un internationalisme authentique, Etiemble « *n'a pas honte* » de se réclamer de « *l'humanisme* ». Non pas celui qui a longtemps servi d'alibi à l'européocentrisme ; mais une sythèse, à effectuer, de tous les modèles proposés de par le monde depuis que l'homme trace des signes pour donner sens à son aventure.

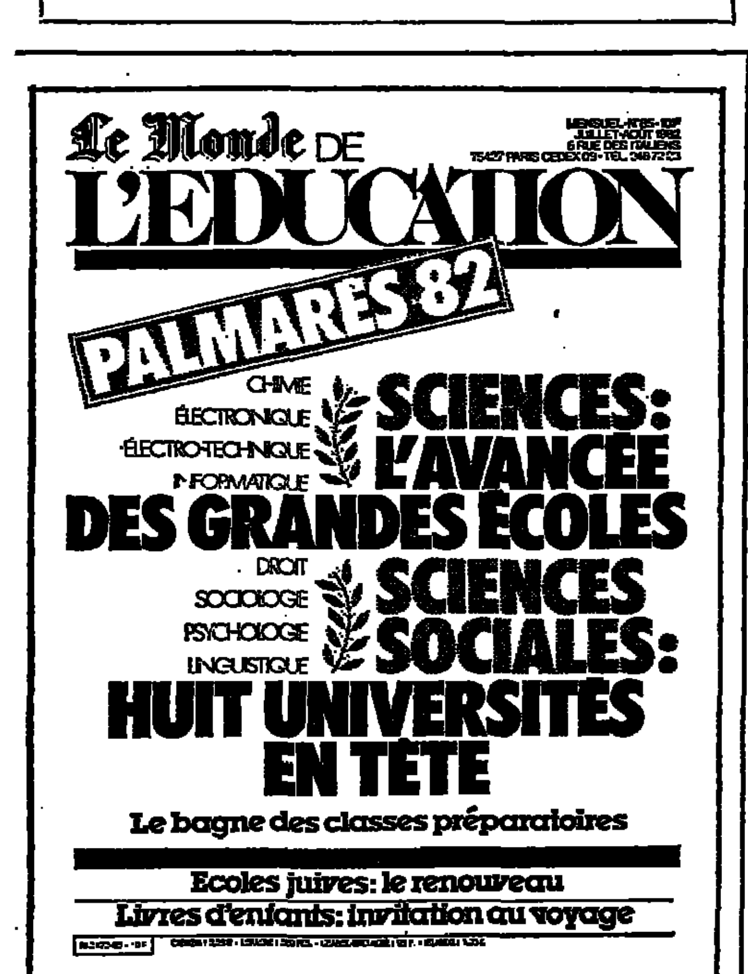
Alliance de l'intelligence occidentale et de la sagesse extrême-orientale, cet humanisme ne nierait ni l'existence ni l'apport des « élites ». Il deviendrait naturellement une école de compréhension et de tolérance entre les peuples. Il préparerait le partage équitable des biens matériels, sans lequel la planète périra...

Les pompeux, ses victimes, aiment réduire Etiemble à son mépris des cancres et à une clairvoyance sans illusions : quel enfant de chœur, au contraire, si, comme y invite sa belle hygiène, on y va voir de plus près !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ QUELQUES ESSAIS DE LITTERATURE UNIVERSELLE, d'Etiemble, Gallimard, 452 pages, 134 F.

★ ETIEMBLE OU LE COMPARATISME MILITANT, collection « les Essais », Gallimard, 362 pages, 83 F.



entretien

Leo Strauss et «l'art d'écrire» la philosophie

On vient de traduire en français une des œuvres majeures de Leo Strauss : « Pensées sur Machiavel ». A cette occasion Edmond El Maleh s'est entretenu avec Michel-Pierre Edmond, l'un des traducteurs, pour présenter ce philosophe allemand qui n'a pas encore trouvé, ici, l'audience qu'il mérite. Né dans le Hesse en 1899, Leo Strauss s'exila durant les années 30, à Cambridge et à Paris, avant de s'établir aux Etats-Unis. Professeur à l'université de Chicago, puis au Saint John's College d'Annapolis, il devait mourir en 1974.

Il a publié de nombreux essais, parmi lesquels : « On Tyranny », essai sur le « Hiéron de Xénophon » (1948), « Persecution and the Art of writing » (1952), « Droit naturel et Histoire » 1953 - Plon 1954), « Pensées sur Machiavel » (1958), « The Political Philosophy of Hobbes » (1965), « Liberalism ancient and modern » (1968).

Machiavel, le «malin génie»

« Leo Strauss est-il un inconnu en France ? La traduction des Pensées sur Machiavel *ne marque-t-elle pas plutôt un retour ?*

— En effet. Autour des années 53-54, l'œuvre de Strauss fut l'objet de débats, de comptes *rendus critiques et de traductions* : débat avec Kojève sur son commentaire du *Hiéron* de Xénophon ; compte rendu par Y. Belaval de *Persecution and the art of writing* ; traduction en français d'un article sur Hobbes et de *Droit naturel et histoire*. Ensuite, c'est près de trente ans de silence. Il sera intéressant de voir quel accueil sera fait à son retour, dans une situation et un contexte qui diffèrent si radicalement de ceux des années 50. N'oublions pas que ce livre sur Machiavel date de ces années-là.

Protéger la pensée contre la persécution

— Ne pourrait-on pas aborder Pensées sur Machiavel *à partir de* Persécution et art d'écrire, *qui constitue un bon fil conducteur ? Qu'en est-il de cet art d'écrire entre les lignes qui représente la découverte faite par Strauss ?*

— Strauss découvre chez les philosophes de l'Antiquité et du Moyen Age, notamment chez un Maïmonide et un Averroès, un art d'écrire secret grâce auquel ils cachent délibérément leur pensée sur ce qui touche à la religion et à la politique. Par ses artifices, cette rhétorique vise un double but : protéger la pensée contre la persécution mais aussi contre les tentatives de récupération religieuses et politique ; et puis alerter, pour qui sait lire entre les lignes, les lecteurs susceptibles de philosopher.

— Mais il s'agit d'une rhétorique, cela n'implique-t-il pas que la philosophie entretient une relation fondamentale avec l'opinion ? S'agit-il alors seulement d'une parade contre le danger de persécution ?

— Il ne s'agit pas uniquement d'une prudence comme celle d'un Descartes, alerté par la témérité d'un Galilée. C'est la relation aux opinions qui doit être bien saisie. L'existence de cet art d'écrire atteste chez les philosophes qui y ont recours le refus d'exclure l'opinion ou le « sens du commun » au nom d'un discours scientifique ou d'une théorie de l'histoire. En France, on pense que la philosophie politique doit se séparer de l'opinion et, du même coup, éliminer la rhétorique de sa démarche. On voit dans ce double rejet la condition nécessaire d'une pensée libre de tout conformisme. Strauss renoue avec la philosophie politique antique en réaffirmant que les paroles des gens dans la « cité » reflètent bien évidemment les intoxications ambiantes, *mais aussi* le fait que les gens vivent « en cité » ou politiquement. L'opinion est donc le lieu, pour le philosophe, d'un travail possible.

— Pourrait-on récapituler les caractères de l'opinion ?

— Toute opinion est par définition bornée ; elle reflète le caractère particulier propre à chaque société ; elle montre négativement qu'il n'existe pas de société universelle ; seule l'existence d'une telle société abolirait l'opinion. Mais d'un autre côté, l'opinion désigne sur le mode du morcellement le caractère universel du « vivre ensemble » politiquement.

— Le choix de Machiavel, comme champ d'expérimentation de cet art d'écrire, n'est-il pas que gageure ?

— Le mode d'utilisation de cet art d'écrire par Machiavel est la *pierre de touche qui permet de* discerner ce qui rapproche et sépare Machiavel de la philosophie antique. A première vue, il semble difficile d'admettre que Machiavel dissimule sa pensée : il montre, comme on dit, le roi nu. Ce qui alerte Strauss, c'est précisément ce qui est expressément et audacieusement affirmé : Machiavel se présente ouvertement comme un novateur radical, comme quelqu'un qui a découvert un « continent inexploré ». Strauss suggère qu'il y a quelque malice cachée chez un penseur qui proclame avoir découvert quelque chose d'entièrement nouveau.

— N'est-ce pas l'idée de progrès en philosophie qui est ici en question ?

— Tout à fait. Strauss n'a pas une vision « simpliste » du progrès. Toute découverte d'un continent nouveau, selon Strauss, cache la perte d'un continent ancien. La valorisation du nouveau tend à dissimuler ce qui est rejeté de façon irréversible : en l'occurrence le rationalisme politique antique. *Pensées sur Machiavel* est un livre qui cherche à remonter jusqu'aux présupposés de la pensée politique moderne, et notamment jusqu'au présupposé décisif qui affirme le caractère caduc de la pensée politique antique et pré-moderne.

— Strauss va-t-il jusqu'à penser qu'un retour en arrière est aujourd'hui possible ?

— Non. Ce retour est, comme il le dit, « expérimental ». Il est réouverture d'un autre domaine qui nous est devenu étranger. C'est, en effet, à la lumière de ce qu'on rejette qu'on peut tenter d'éclairer ce qui est découvert. Il ne s'agit pas de privilégier le passé par rapport au présent, ce qui serait tomber dans l'« historicisme », mais de restituer la pensée politique moderne dans la permanence d'un débat.

La fortune remplace le divin

— Pour en revenir à l'art d'écrire, comment se situe Machiavel par rapport à l'opinion puisque si art d'écrire il y a, la question du statut de l'opinion ne peut être éludée ?

— En ayant, selon Strauss, recours à cet art, Machiavel s'inscrit dans une tradition qui associe philosophie et rhétorique. Rappelons la célèbre prise de position de Machiavel : il partira non de ce qu'on dit mais de ce qui se fait ; ce que les gens disent reflète de façon unidimensionnelle ce qu'ils font ; or ce qu'ils font, à l'aube des temps modernes, est marqué par Machiavel du sceau de l'impuissance, de « l'efféminé ». L'opinion reflète cette impuissance d'agir.

— En définitive, Strauss reprend le thème bien connu de la maîtrise de la fortune.

— On peut dire que Strauss valorise considérablement ce thème qu'il met en relation avec celui de la fondation d'un « ordre entièrement nouveau ». Toute la quatrième partie de *Pensées sur Machiavel* porte sur la théologie du penseur florentin. Les hommes ne peuvent inventer les fins et les moyens que si la fortune remplace le divin. D'un autre côté, comme la fortune est un gibier fuyant, l'insécurité est totale. On retrouve là un thème épicurien. Mais comme la fortune est omniprésente et qu'elle est totalement dépourvue d'orientations ou de fins, tout devient réalisable. Le divin absent ou caché fait que tout est possible. De la sorte se dessine le projet de la fondation d'un ordre entièrement nouveau.

— Si la fortune remplace le divin, la philosophie et la politique ne peuvent-elles désormais se rejoindre ou s'harmoniser ?

— Une telle harmonisation n'est possible qu'au prix d'un changement radical de la philosophie. L'homme politique ne finira par obéir au philosophe que si ce dernier lui propose des fins désirables et réalisables. La maîtrise de la nécessité représente la fin révisible par excellence. La politique ne peut se hausser au niveau de la philosophie qu'au prix d'un abaissement de la philosophie et de la mise en question de son autonomie. On se rend compte que la philosophie est demeurée suspecte tant qu'elle était contemplative...

— Par la nature des questions que Strauss pose à Machiavel, ne lui reconnaît-il pas le titre de philosophe ?

— Tout à fait, puisque Machiavel inaugure le « retournement de l'idée même de philosophie ». Il sera loisible au lecteur de s'interroger sur la qualification de *« malin génie »* de la philosophie que Strauss assigne au penseur florentin. »

Propos recueillis par

EDMOND AMRAN EL MALEH.

★ PENSEES SUR MACHIAVEL, de Leo Strauss. Trad. de l'anglais par Michel-Pierre Edmond et Thomas Stern. Présentation de Michel-Pierre Edmond. Payot. Collection « Critique de la politique ». 369 p.

Le plaidoyer de Fichte

● *Une autre lecture du penseur florentin.*

A deux siècles d'écart, J.-G. Fichte et Leo Strauss ont lu Machiavel. Il est passionnant de confronter ces deux lectures. Dans un texte court, augmenté d'extraits d'œuvres de Machiavel, J.-G. Fichte entreprend, avec une résolution claire et empreinte d'émotion, de réhabiliter le penseur florentin. *« Nous trouvons,* dit-il, *le noble Florentin d'abord totalement incompris et mesuré à une échelle de valeurs que, de façon explicite, il n'admet pas, diffamé ensuite et outragé... son nom utilisé comme injure et enfin maltraité encore plus rudement par des défenseurs maladroits et importuns que par les accusateurs les plus virulents. »* Machiavel ne serait donc pas cette figure du Mal ! Il ne serait pas l'apôtre de l'immoralisme : quand ses propos le conduisent dans cette voie, ce n'est jamais sa nature qui parle ; il entend seulement répondre à des situations historiquement définies.

Au temps de Fichte, le moralisme ambiant conduit à une double lecture de Machiavel : l'une se limite au Machiavel apparent, qui sert, à titre de contre-épreuve, les desseins de ce moralisme puritain et hypocrite ; l'autre entreprend de dévoiler le Machiavel caché. Comment cette seconde lecture, « entre les lignes », est-elle plausible, puisque Machiavel a écrit dans des conditions de liberté d'expression que Fichte souligne avec envie ? La liberté apparente de Machiavel dissimulerait-elle une contrainte ? Serait-elle un effet de miroir, jouant sur les reflets des mœurs dissolues de l'époque, sur un mimétisme fort habile, pour faire passer autre chose « entre les lignes » ? En tout cas, il semble que la clarté qu'on attribue à Machiavel ne soit pas ce qu'on prétend.

Fichte lit le penseur florentin à la *lumière* de cette Europe d'après la Révolution de 1789, dont il analyse l'évolution. La nécessité provoque une mutation dans le discours philosophique et politique du philosophe allemand. Dès lors, on voit l'ardent partisan de la République et des Droits de l'homme, le Fichte qui défendait la liberté de l'individu contre l'Etat, en venir à prôner *« la politique de la puissance »*, après avoir constaté l'échec de l'humanitarisme révolutionnaire. Retournement d'une philosophie de la liberté en son contraire. Cela pose un problème fondamental.

Pour tenter de répondre à une telle question qui touche à la compréhension de notre modernité, peut-être faudrait-il lire Fichte comme il a lu Machiavel. Ecouter ce qu'il dit de la *« médiocrité dorée »* et retenir cette conclusion : *« Il y a ceux qui n'ont honte de nulle réalité, mais ont bien plutôt honte face aux paroles qu'on prononce sur ces réalités : et, pour eux, le moyen de se préserver du danger est d'interdire aux clairvoyants de dire et de nommer ce qu'ils voient. »*

E.A.E.M.

★ MACHIAVEL ET AUTRES ECRITS PHILOSOPHIQUES ET POLITIQUES DE 1806-1807, par J.-G. Fichte. Traduction et présentation de Luc Ferry et Alain Renaut. Payot, Coll. « Critique de la politique », 203 pages.

Ernst Bloch, entre Marx et le romantisme

(Suite de la page 11.)

Pour définir l'aspect le plus singulier de la pensée d'Ernst Bloch, Jürgen Habermas a proposé une formule frappante : un Schelling marxiste. Schelling, le philosophe romantique de la nature et des âges du monde, dont la métaphysique traite de la matière et des processus historiques. Marxiste, Bloch l'est-il encore vraiment ? Lui-même le proclame hautement, beaucoup en doutent. Mais ces problèmes d'étiquetage ne passionnent que les érudits — ou les grands inquisiteurs...

Bloch rêve d'une synergie de l'humanité et du monde, au service de la construction de l'utopie. L'espérance se nourrit de l'intuition qu'au pouvoir-faire de l'homme correspond un pouvoir-devenir de la nature. Pour instaurer une coproductivité confiante entre la nature et le sujet humain, il faut renoncer au concept capitaliste de la technique, qui reflète une relation de maître à esclave. La nouvelle technique « concrète » cherchera l'harmonie avec les lois naturelles. *Experimentum mundi* pourrait servir de bible à une écologie politique d'inspiration romantico-marxiste.

L'intelligence technique doit rejoindre le génie artistique pour devenir un pouvoir de créer en connivence avec les processus naturels, et non du prix de leur violation. Les œuvres d'art préfigurent cette tentative de parachever le monde sans qu'il aille à sa perte. Le paysage optatif que montre le peintre *« est disposé dans le monde, et peut croître, mais il n'a pas encore mûri »*.

Ce livre une fois refermé, le retour à la réalité paraît bien mélancolique. L'utopie vient illuminer l'obscurité du vécu, mais elle aiguise aussi la conscience de l'échec. Lue comme un credo, la philosophie de Bloch paraîtra fragile, malgré ses proportions colossales. Mais elle peut aussi se lire comme un appel à la révolte. Bloch démontre seulement que toute révolte n'est pas nécessairement désespérée. Cette philosophie-là s'anime du mouvement même de la vie.

JACQUES LE RIDER.

★ LE PRINCIPE D'ESPERANCE, tome 2, traduit de l'allemand par François Wullmart, Gallimard, 580 p., 198 F.

★ EXPERIMENTUM MUNDI, traduit de l'allemand par Gérard Raulet, Payot, 275 p.

● LE TROISIEME COLLOQUE FRANCO-ITALIEN CONSACRE A BUZZATI se déroulera du 29 au 31 octobre dans un ancien collège de Milan, au Palazzo Le Stelline, Corso Magenta, 61. (Renseignements : Marie-Hélène Caspar, Association internationale des Amis de Dino Buzzati, 12, avenue des Jardins-Anglais, 77410 Claye-Souilly. Tél. : 026-13-53.)

enquête

TENEZ-VOUS UN JOURNAL INTIME ? (II)

Zoé Oldenbourg : « Un ami fidèle et ennuyeux qu'on oublie à la première rencontre »

OUI ou non ? J'ai tenu des journaux intimes. Le premier, entre quatorze et quinze ans. Le dernier (jusqu'ici) a été abandonné, je crois au début de 1981, et avait duré environ un an.

Du plus long (entre dix-huit et vingt et un ans), il me reste deux ou trois carnets, par hasard échappés à la destruction quasi générale de mes vieux papiers.

J'écrivais un journal intime entre 1945 et 1948. J'en ai encore eu trois ou quatre, entre 1958 (?) et 1980. Je donne le nom de journal intime au cahier où l'on transcrit, jour après jour, les faits de la vie quotidienne et les réflexions qui vous viennent, soit à partir de ces faits, soit au hasard de l'humeur du jour.

Mes « journaux » étaient tenus régulièrement, datés, en général de façon suivante : « samedi, 15 mai 19. », le millésime à chaque fois précisé. Les derniers temps, j'allais jusqu'à marquer l'heure et le lieu où j'écrivais : « ... 11 h 15, tabac de la Porte d'Auteuil », etc. Souvent c'étaient de simples aide-mémoire : « ne pas oublier de faire telle chose », « d'acheter ceci ou cela », « écrire à untel ». Rencontré X (réflexions sur cette rencontre). Vu tel film, lu tel livre (commentaires). Parfois des échappées d'indignation lyrique au sujet d'événements extérieurs. Souvent des doléances et des récriminations, fatigue, fatigue, je n'en peux plus. Descriptions, jugements sur des personnes ou des faits. Parfois des cris de douleur trop violents pour être traduits à haute voix devant témoins.

J'ai des raisons à la fois pour le *oui* et pour le *non*.

Questionnaire

Le Monde des livres a envoyé ce questionnaire à une trentaine d'écrivains français :

1) **Tenez-vous un journal intime ?**
SI OUI, ou SI NON, quelles sont vos raisons ?
2) **SI OUI, qu'y consignez-vous ? Quel rapport ce journal entretient avec votre œuvre ?**
3) **SI OUI, pouvez-vous nous en donner quelques pages à publier ?**

Après les réponses d'Hervé Bazin, de Julien Gracq et de Marguerite Yourcenar (1), nous publions, aujourd'hui, celles de Zoé Oldenbourg, d'Alphonse Boudard et de Roger Grenier.

(1) Voir « le Monde des livres » du 9 juillet.

Un jeu de miroirs doubles

Le mot même « Journal intime » indique le caractère de nos rapports avec ce genre d'écriture. Besoin d'intimité, de jardin secret. Il est à noter que l'on s'applique à *bien* écrire, on cherche le mot juste pour analyser telle sensation, pour décrire une scène vécue, on fait un réel effort pour penser. Pourquoi, au fait ? Pour qui ?

Par respect pour notre propre plume. Mais il semble que l'on espère qu'un jour quelqu'un vous lira. Un lecteur idéal est toujours penché sur votre épaule. Un lecteur ou mille. Et, pourtant, il y a solitude et intimité *totales*, vous jouez le jeu « comme si » vous croyiez ne vous adresser qu'à vous-même. Jeux de miroirs doubles : moi qui écris, moi qui regarde les (futurs) lecteurs regarder ce moi qui écrit, moi qui feins de croire que j'ignore que le lecteur me lira, tout en supposant qu'il me lira ; je conditionne une solitude fictive, et pourtant bien réelle. Au moment où l'on écrit, on joue le jeu honnêtement. Il en est, du reste, qui songent à la publication, et publient même leurs journaux de leur vivant. Ce n'est pas mon cas.



(Dessin de BERENICE CLEEVE.)

A la décharge publique

La raison du *oui* peut être une volonté de laisser un témoignage aussi sincère et complet *que possible sur notre propre* personne — prise dans l'implacable engrenage du temps (le lieu, le jour et l'heure), saisie sur le vif, échappant à la synthèse, à l'omniscience *a posteriori* d'un possible récit autobiographique. La beauté du journal intime réside dans ses faiblesses — c'est le document écrit qui se rapproche le *plus de l'expérience brute*, il révèle de vous beaucoup plus que vous ne le savez vous-même, il est informe et fluide et dépendant des mille hasards d'une existence quotidienne. Pour qui a la patience de le lire — quel impitoyable portrait de l'auteur du journal, avec ses mesquineries, ses angoisses, ses redites, ses manies, ses thèmes obses*sionnels, ses choix arbitraires* d'événements notés... Lecture plus profitable au psychologue qu'au lecteur moyen.

Si j'ai jeté au panier (plus exactement à la décharge publique) les cahiers de mes journaux successifs, c'est que j'ai, en fin de compte, opté pour les raisons du *non*. Ces raisons : *sentiment d'inutilité. A quoi* bon encombrer mon appartement de piles de cahiers, ou même (pour un écrivain, *tout* ce qu'il écrit est virtuellement publiable) ajouter des centaines de pages imprimées aux millions de pages qui passent sous les presses chaque année ? Je suis passablement narcissique. Pour cette raison même, lassée de ma propre personne, je n'ai pas envie de l'imposer à d'éventuels lecteurs plus qu'il n'est nécessaire.

Dans l'état de manque

Le cas du romancier-auteur de journaux intimes est ambigu. Sa véritable forme d'expression est ailleurs. Il se livre de façon beaucoup plus intime dans la fiction. Je constate que je tenais un journal dans des péroides de ma vie où j'étais soit dans un état d'incertitude, de dépression, soit dans un état de vide affectif, soit, *surtout*, dans l'état de manque qui suit l'achèvement d'un roman. En ces périodes-là, la rencontre quotidienne avec ce cahier-refuge, daté, rempli de vie vécue *au jour le jour*, devenait une discipline trouvée d'instinct et destinée à apaiser une angoisse sans objet précis, mais cruelle.

Le journal, donc, avait une utilité pratique certaine. Au fait, à l'époque où je le tenais, il se personnalisait, prenait la figure d'un ami sans visage devant lequel je pouvais m'épancher. Son signalement : les dates, heures et noms de lieux scrupuleusement notés. A cela près, il s'agissait des cahiers ordinaires dont je me sers pour écrire *tout* — romans, essais, brouillons de lettres — et où je trace aussi des esquisses pour un projet de tableau ou pour un travail manuel. Mais je ne mélange pas, dans le même cahier, le journal intime et d'autres formes d'écriture. Le journal est un « ami », mais un de ces amis fidèles et un peu ennuyeux que l'on oublie dès que se présente la première occasion d'une rencontre plus intéressante.

S'il arrive qu'au cours de notes écrites dans le journal intime je tombe sur quelque sujet qui me tient à cœur, le journal est aussitôt délaissé. Je me lance dans un pamphlet, un projet d'article, d'essai, bref dans un texte destiné à être construit, éventuellement publié, et n'ayant plus aucun rapport avec la discipline *quotidienne du journal intime.*

Une écriture à trois niveaux

Je constate un phénomène assez curieux : une écriture à trois — ou quatre — niveaux. 1) Rédaction d'une œuvre bien déterminée : roman, essai, souvenirs... le roman tenant de loin la première place ; travail qui m'absorbe entièrement, et à ces périodes-là aucune autre forme d'écriture n'est possible. 2) Le journal intime proprement dit, avec sa précision, son orientation sur les faits quotidiens, notés et analysés, et son caractère vaguement rituel. 3) Les notes éparses, réflexions et annotations sans suite et sans but, correspondant à une habitude quasi mécanique d'écrire. Là, il s'agit de scories où l'on trouve encore parfois un charbon rouge. Le journal, lui, est une activité réelle.

Je n'en suis capable qu'en des périodes bien délimitées de ma vie, périodes qui ne durent pas très longtemps.

J'ai jeté mes journaux intimes ; j'en ai fait autant de tous les manuscrits de mes œuvres imprimées, de projets d'essais, de chroniques familiales, souvenirs d'enfance et de jeunesse, ébauches de romans, etc. Tout jeté, ou presque tout. C'est à mes yeux de la vie morte, dont il vaut mieux ne pas s'encombrer, même si certains de ces textes n'étaient pas sans valeur. *Il* me semble toujours que ce qui avait de la valeur reste dans ma tête, et resurgira si jamais j'en ai besoin. Seul le texte imprimé est destiné à *exister vraiment.*

Donc, je crois que le journal intime est pour moi un instrument de travail, une forme provisoire d'autodiscipline. Mais, au moment où il existe, j'y tiens.

ZOÉ OLDENBOURG.

Alphonse Boudard : « Ça m'a pris en prison cette manie »

MES œuvres sont en quelque sorte, un journal intime ; ça me dispense donc d'en tenir un. Il est dans ma mémoire, mon journal intime, *et, jusqu'ici, elle est d'une solidité* de roc

Je tiens épisodiquement une sorte de journal dans des cahiers fourre-tout depuis 1959 Ça m'a pris en prison cette manie. Je note des idées de films, de pièces de théâtre, de romans que je n'écrirai sans doute jamais. Je relève des phrases dans mes lectures... des citations... C'est parfois très sérieux, le plus souvent sans autre ambition que de m'amuser avec ma plume. Je cultive aussi toute sorte de jeux de mots, de calembours, calembredaines verbales. *Du simple plaisir d'écrire.*

Bien sûr, tout cela n'est pas destiné à l'édition. Ça me sert de pense-bête. De temps en temps, en feuilletant ces petits cahiers d'écolier, je retrouve une bricole, un bout de dialogue... une métaphore qui me sert pour un livre ou un scénario Rarement, je dois dire, je marche plutôt à l'inspiration du moment, la plume qui *court sur le papier et qui* s'alimente de mes trouvailles impromptues Mon naturel vient au galop, je n'ai pas envie de le chasser... il n'est pas si sûr qu'il revienne.

En fouillant dans mes vieilles paperasses, j'ai cependant trouvé quelques pages écrites en 1961 lorsque j'étais à l'hôpital Marie-Lannelongue. On venait de m'opérer d'une thoraco. Voici mes pages de cette époque qui méritent un peu de s'appeler *Journal intime.*

Bagarre avec la douleur

9 novembre 1961.

Une semaine. Ouf ! Mais bientôt je dois repasser sur le billard pour le deuxième temps de la thoraco Deux côtes encore... six en tout.

Bagarre constante avec la douleur. Je ne voulais pas gémir, me plaindre et j'ai fermé ma gueule. Rien réclamé. J'ai tenu, je me suis redressé, j'ai marché. Toilette dès le troisième jour... rasage, déjeuner assis... aller et retour pour aller aux gogues. Le maximum Deuxième et troisième jour très durs. Le thorax *qui semble écrasé dans un étau...* Déchirures, brûlures, arrachements, respiration *coupée*. Aucune position ne vous offre une trêve Une fois les drains retirés, un léger apaisement... on *peut se redresser* moins douloureusement bouger le bras sans que toute la caisse s'arrache.

Nuits interminables... la douleur vous tenaille... elle ne cessera pas, dirait-on. Le matin, je suis trempé de sueur. Lutte pour chaque geste... pour pisser, pour cracher, pour respirer.

L'orgueil est sauf... l'impression de m'être bien sorti de ce premier round J'ai tenu. J'écris, non sans mal, mais j'écris. Une lettre ce matin Mon bras est solide Je me tiens droit en marchant L'essentiel, je n'ai pas flanché

Monté à la salle d'op en m'engueulant avec une infirmière à tête de rat (le nez, les yeux, elle ressemble à la mère Etienne, la concierge de la rue Philibert).

Prise de bec salutaire. Tout à ma rage, la perspective de *la charcuterie s'estompait.*

Attente d'un quart d'heure dans la salle d'anesthésie. Calme. Un peu curieux du déroulement des choses. Enveloppé dans un drap, bien sûr, ça me fait penser à un suaire. Cette pensée m'amuse plutôt. Humour macabre Aucune idée de Dieu. Aucune préoccupation religieuse. Une absence. Fataliste. Avant rien... après rien.

Ma souffrance ne me sert qu'à moi. A me vaincre. Le reste ! D'autres souffrent plus que moi. Je passerai encore ce cap à l'arraché.

11 novembre.

Lecture. *A la mémoire d'un homme*, de Marie Le Hardouin. Livre sur Caryl Chessman. Page 150.

« La société borne son action morale auprès du délinquant à tenter de le rendre conforme au plus grand nombre possible d'individus. »

Juste. Mon passage au Centre national d'orientation à Fresnes m'a montré cela avec une évidence éclatante. Surtout mon entretien à la fin du stage avec l'éducateur. Mais ne pas oublier tout de même que le C.N.O. est un progrès.

L'œuvre d'art pour sortir de l'humiliation... peut-être.

12 novembre.

Hôpital. Ici, c'est le minimum. Le maximum, Bicêtre 1952.

Ces petits riens qui vous rendent la vie difficile. Prise de température à 6 heures. A partir de ce moment, plus moyen de dormir, alors que le café est distribué à 8 heures. Rampe de néon devant vos yeux... pour prendre le moindre objet, il faut donc pousser le lit... si on n'en a pas la force, on attend le bon vouloir de la fille de salle Etc.

Deux sortes de surveillantes-chefs à l'A.P... La sèche aigre vieille fille et la matrone à la Dubout. Mon infirmière à tête de rat zélée, cette conne, au point d'arriver chaque jour avec une demi-heure d'avance. Pour *elle*, le *malade* est un *objet* qu'on secoue..., une carpette, un mari gâteux, un chien trouvé. Elle ne lui parle que d'une voix désagréable Toutes les occasions lui sont bonnes pour tyranniser le malheureux tombé sous sa coupe. Et lorsque passe le médecin-chef, elle devient tout miel, toute plate.

Le modèle existe dans tous les hôpitaux...

ALPHONSE BOUDARD.

Roger Grenier : « J'aurais l'impression de vivre par procuration »

JE ne tiens pas de journal intime. J'aurais l'impression de vivre par procuration, de ne passer mes journées que pour noter le soir ce qu'elles ont apporté. (Quelle corvée, en *plus* !) Ce serait être comme ces touristes qui ne voyagent pas, mais font voyager leur caméra super-8 ou leur appareil photo. Dans l'activité littéraire, tenir son journal intime me paraît un cas limite où, entre vivre et écrire, on choisit d'écrire. J'imagine que cela doit devenir très vite aussi tyrannique qu'une drogue.

En outre, noter ce que l'on a pu surprendre des autres me paraît indiscret. Et si l'on a envie de mettre sur le papier ses propres états d'âme, la littérature — exercice éminemment narcissique — offre bien d'autres occasions tout aussi favorables à la confidence.

ROGER GRENIER.



Le Monde

culture

FESTIVALS

EN AVIGNON

« Le Lien du sang » ou les bons sentiments

Deux frères : l'un, Morris (Philippe Paimblanc), a la peau blanche, L'autre, Zacharias (Malik Bowens), est franchement noir. L'action se passe en Afrique du sud et elle est symbolique. C'est une parabole d'Athold Fugard, militant actif contre l'apartheid. Le titre en est *le Lien du sang* dont on verra combien il est fragile. En effet, déguisé en vrai blanc et jouant à adopter le comportement qui va avec, Morris en arrive à traiter son frère de sale nègre. Bernard-Marie Koltes, auteur de l'adaptation, explique dans le programme ses difficultés et sa gêne devant ce qui date (la pièce est de 1961), « *le goût américain de l'époque pour le psychologisme théâtral avec retour à l'enfance, thérapie de groupe à deux* ». Koltes dit aussi son plaisir à traduire « *l'incompréhensible lien entre deux êtres si dissemblables, leurs relations naturelles* »...

Mais là, il n'est pas servi par le spectacle. Sur le plan humain, ni sur celui des acteurs, rien ne lie Philippe Paimblanc — raide, gauche monolithique — et Malik Bowens, qui donc joue tout seul et en rajoute. Au départ, il devait faire couple avec Bruce Meyer. Entre eux, qui travaillent ensemble depuis des années, chez Peter Brook, il y aurait eu de multiples liens et, en tout cas, on aurait eu droit à un beau numéro. De plus, la réalisation de Yukata Wada tombe dans le pointillisme réaliste avec des quantités de petites actions et des accessoires que les comédiens doivent ranger entre les séquences sur fond de musique africaine. Si au moins les metteurs en scène qui pratiquent le changement de décor à vue nous évitaient l'ambiance musicale ! Le décor — une pauvre baraque déglinguée avec des bidons — se trouve au milieu du public. On entend le texte quand les comédiens se tournent du côté où on est assis. Les rires font un mouvement de bascule. Il y a des rires pour les mimiques de Malik Bowens et les naïvetés pittoresques des personnages, quelque chose comme le recueil des perles de la Sécurité sociale et du certificat d'études. Des rires de supériorité, en somme, mais après tout mieux vaut ça que les plaisanteries des taxis de Marseille.

Sans doute aurais-je été moins accablée si, auparavant, je n'avais vu un film français inédit. Je l'ai choisi : 1) parce que je suis à Avignon pour en voir le maximum ; 2) *parce qu'il y a Hélène Surgère* ; 3) parce que, dans le programme, le résumé de l'histoire est assez drôle. Mais d'histoire, il n'y en a pas. Il y a un jeune Américain qui roule les joints d'une seule main, chante du folk, ressemble au douteux gratteur de guitare des rues piétonnières, qui est venu en France à la recherche de ses racines paysannes représentées, il fallait y penser, par Hélène Surgère...

Bref, enchaîner le *baba cool* bébête d'un film pauvre — mais un film même pauvre coûte plus qu'un spectacle riche, et comment trouve-t-on un producteur ? — directement sur la morale simplette d'Athold Fugard, c'est dur. *Dur, le lendemain*, de fuir l'étouffement du théâtre municipal où des danseurs masqués de Java s'agitent mollement, pour tomber sur les chevaux blancs de Camargue, tenus par des gardians, Arlésiennes en croupe, qui défilent rue de la République avec fifres et tambourins et une fanfare qui joue Carmen... Des majorettes aux cuisses robustes, poitrine baleinée, rejoignent place des Célestins le car qui les ramènera chez leurs parents. Dans la grande chapelle vide des Célestins, transformée en lieu théâtral, un jeune homme prévient : vous êtes sur une place de village, vous pouvez aller et venir, tandis que les musiciens du théâtre d'ombres, toujours de Java, mettent en place leurs instruments. Les ombres sont statiques, les spectateurs vont, viennent, s'en vont. O folklore !

COLETTE GODARD.

★ Jusqu'au 18 juillet aux Pénitents blancs à 21 h 30.

A SAINT-MAXIMIN

Michel Corboz le magicien

Les festivals, comme les êtres, naissent, vivent et parfois meurent ; parfois, ils perdent de la vigueur, s'effacent puis retrouvent un nouveau souffle. Ainsi de Saint-Maximin, qui fut un des pôles d'attraction des mélomanes dans les années 60. Sous l'impulsion du docteur Pierre Rochas, autour de l'orgue du frère Isnard, « le géant de Provence », des maîtres de l'orgue mais aussi de clavecin, flûte et violon, rassemblaient de nombreux élèves du monde entier dans une des premières académies d'été françaises, qui depuis lors se sont multipliées.

Parallèlement, des soirées de musique française enchantaient un vaste public, régional mais aussi international, grâce à la proximité du festival d'Aix-en-Provence. Après quelques années d'éclipse, la tradition est renouée cet été, et Saint-Maximin a retrouvé le 10 juillet cette « journée continue » qui, de 17 heures à 24 heures, assemblait toutes sortes de musiques en bouquets disposés par Daniel Lesur, tour à tour dans la chapelle, le cloître et la basilique.

Jusqu'au 18 juillet, la musique va continuer à animer l'ancien couvent royal des Dominicains, un des plus grands ensembles gothiques du midi de la France, maintes fois menacé, miraculeusement préservé et dont il convient d'assurer l'avenir. Racheté et restauré par Lacordaire en 1859, il a été définitivement abandonné juste un siècle après par les Dominicains, qui ont transporté à Toulouse leur école de théologie. Mais l'association de la Caisse des monuments historiques, des conseils généraux et du conseil régional ainsi que de particuliers, a permis d'en éviter la privatisation pour créer un « Collège d'échanges contemporain », qui veut être le digne héritier de ce « collège de philosophie, d'arts libéraux et de théologie » qui fut installé ici par le roi René en 1474, et en quelque sorte le « Royaumont » de Marseille.

Le lieu, par sa tradition mais aussi par sa disposition, avec son admirable cloître entouré de cellules dotées d'un équipement hôtelier, prédispose non seulement à consommer la culture, mais aussi à la vivre. Au début de ce mois, une rencontre de trois jours ouverte au public, a réuni de nombreux participants autour de Georges Duby, sur le thème de l'artiste dans son temps ; trois autres journées seront consacrées à la lecture avec Pierre Bourdieu en septembre, à la mémoire et l'oubli en octobre.

Mais Saint-Maximin aujourd'hui résonne des voix multiples de l'Ensemble vocal de Lausanne, qui a donné le 12 juillet une merveilleuse soirée de chansons de la Renaissance, madrigaux de Monteverdi, airs de Dowland, chansons polyphoniques de Debussy et Ravel, motets de Jean-Sébastien Bach et de son oncle Jean-Christophe, et il interprétera le 18, *les Vêpres de la sainte Vierge* de Monteverdi.

Pour son chef Michel Corboz, c'est la possibilité de faire vivre ensemble et au contact du pays comme du public, pour un travail de fond, des choristes qui ne se rencontrent que lors des répétitions hebdomadaires et des concerts. Approfondissement artistique et humain, les deux choses vont de pair, pour cet ensemble qui, depuis plus de vingt ans, en ne donnant guère plus de quinze concerts chaque année, a labouré des champs immenses et familiarisé le public français ou francophone avec maints chefs-d'œuvre enfouis.

Sous les vieux arbres du cloître, dominé par un cèdre majestueux, comme dans la prodigieuse basilique, on retrouvait lundi tout le sel de la vie à travers ces interprétations légères, élégantes, pleines de grâce, où les voix se balançaient dans l'espace avec une perfection de mouvement, un équilibre, une intensité idéale, nés sous les doigts, dans les yeux de ce magicien étincelant de *vie, rayonnant de joie et d'esprit*.

J. L.

★ Aux concerts de l'Ensemble vocal de Lausanne s'ajoute samedi 17 juillet *la Messe Notre Dame* de Machaut, par l'ensemble Guillaume Dufay et les Sacqueboutiers.

Teresa Berganza à Orange

(Suite de la première page)

Trois fleurs blanches et bleues dans les cheveux, une robe gitane de trois foulards, Espagnole jusqu'au bout des ongles, elle fait briller toutes les facettes de son talent ; intrépide dans les vocalises foudroyantes de Vivaldi, elle mime et chante *les Enfantines* de Moussorgski comme une suite d'instantanés d'une vérité et d'un humour exquis, tandis que dans *Mandoline* de Fauré les donneurs de sérénade scintillent comme des personnages de Watteau.

Trois mélodies dramatiques de Respighi et les *Chansons nègres* de Monsalvatge, *qui lui* vont si bien, portent à incandescence cette voix qui vibre ou se durcit, flambe ou s'éteint, mais jamais ne se détache de l'essence profonde des émotions ni n'édulcore la musique, offrant en bis au public ensorcelé l'air de l'ivresse de *la Vie parisienne*, comme une paraphrase humoristique de l'exaltation où sept grands airs de musique nous a tous plongés, et Berganza elle-même.

La soirée sera moins captivante, avec une bien médiocre *Force du destin*. Si les réalisations de ces dernières années au théâtre antique *n'ont pas toujours* été convaincantes, nul ne saurait contester qu'un effort considérable avait été accompli, sous la direction de Jacques Bourgeois et Jean Darnel, pour faire d'Orange un haut lieu international : le *Fidelio* de Metha, Vickers et Janowitz, *le Tristan* de Böhm et Nilsson, pour ne citer que quelques exemples au hasard, restent inoubliables.

La révolution de palais accomplie à l'automne dernier, visant à rendre la maîtrise à des autorités régionales, aura peut-être d'heureuses incidences financières, mais le niveau artistique de ce premier spectacle fait peur. Un chef d'orchestre de second ordre (Miguel-Angel Gomez Martinez) fut incapable de donner à l'orchestre de Lyon le modelé, la couleur, l'intensité du lyrismo de Verdi, se contentant de faire valoir les chanteurs par une direction sèche et sans ampleur. La mise en scène à grand spectacle de Margarita Wallmann transposait l'action pendant la guerre d'Espagne avec des processions de la semaine sainte, des feux d'artifice et des parades ou des batailles grand-guignolesques qui ont excité l'hilarité et la fureur générales.

La distribution apparut très quelconque, avec un ténor fort ennuyeux, poussant la note d'une voix rauque et dure (Ermanno Mauro), un baryton jouant les traîtres de mélo, sans donner la moindre consistance intérieure au personnage de Carlo (Silvano Carroli) et une mezzo au timbre branlant, sans l'abattage nécessaire pour donner quelque vraisemblance à la sémillante Preziosilla.

La soirée fut heureusement sauvée par Montserrat Caballé, en très bonne forme vocale, encore qu'elle jouât parfois un peu trop à sa guise de la musique de Verdi ; mais comment vibrer à ce récital dépourvu d'émotion et de présence scénique ?

Malgré les excellentes compositions de Paul Plishka (le père supérieur) et de Gabriel Bacquier, truculent et irrésistible frère Melitone, une nouvelle fois, il est à craindre que ce spectacle nous ramène au temps où l'on pensait que, avec quelques vedettes parachutées et quelques tableaux historiques frisant le pompiérisme, c'en était assez pour conquérir *le bon public* qui *remplit* le théâtre antique. Le succès en serait dangereux qui nierait les efforts considérables accomplis depuis vingt ans pour rendre à l'opéra sa vérité dramatique et son intensité musicale.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

Le fantôme de Milburn

Les rideaux sont tirés, le feu crépite dans la cheminée, les fauteuils sont en cuir. Un *butler* distingué sert du brandy à trois messieurs chenus qui hument le cigare avant de le fumer. Trois gentlemen d'un haut niveau social, liés par un amour commun et un affreux secret : la mort de cet amour, une jeune fille qui s'est noyée dans une Rolls (ou une Bentley) tombée dans un lac. Et ce n'était pas un accident. La preuve, le fantôme de la jeune fille vient hanter Milburn.

Pour commencer, les gentlemen tout à tour racontent leur jeunesse et leurs relations avec le futur fantôme. L'un d'eux est coupable. Ou tous les trois. *Ghost Story* conventionnelle, assez languissante. Les vrais revenants sont Douglas Fairbanks Jr, Melwyn Douglas, dont c'est le dernier rôle, Fred Astaire, qui a bien changé. A la fin, il est le seul survivant, ce qui est bien normal puisque c'est lui la plus grande star des trois.

C. G.

★ Voir films en exclusivité.

■ **Deux tableaux de l'artiste allemand *Albrecht Dürer* ont été remis au musée de Weimar (R.D.A.) sur ordre de la justice américaine, a annoncé mercredi 14 juillet l'agence de presse est-allemande A.D.N. Les deux tableaux avaient été emportés aux Etats-Unis par des soldats américains à la fin de la deuxième guerre mondiale. Ils ont fait l'objet d'une longue bataille juridique qui s'est achevée le 5 mai dernier devant la cour d'appel de New-York.**

■ **L'Orchestre philharmonique de Berlin vient d'engager, pour la première fois, une femme (au poste de premier violon). Elle s'appelle Madeleine Karuzzo, est Suisse, et a vingt-six ans.**

PATRIMOINE

Faut-il rendre à la Grèce les frises du Parthénon ?

Après l'article intitulé « Le Parthénon et quelques autres » (*le Monde* du 18 mars), plusieurs lecteurs nous ont écrit. Les uns pour s'étonner qu'on puisse faire de lord Elgin un spoliateur du patrimoine grec, les autres, *au contraire, estimant que nous prônions le maintien des frises du Parthénon à Londres.*

De son côté, M. Salah Stétié, président du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leurs pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, rectifie ou précise certains points sur les fonctions de cet organisme de l'UNESCO qu'il anime.

Elginisme

En évoquant la demande de restitution des frises du Parthénon, actuellement au British Museum, par Mme Melina Mercouri, ministre grec de la culture, nous ne prenions parti ni pour ni contre lord Elgin. Nous notions simplement que « *sa passion archéologique est rétrospectivement assimilée au pillage* ». Nous aurions pu préciser que son comportement n'a pas été jugé universellement blanc, de son vivant même.

Thomas Bruce Elgin (1766-1841), *rappelions-nous, avait obtenu* des Turcs, qui occupaient alors la Grèce, l'autorisation d'emporter en Grange-Bretagne un grand nombre d'œuvres d'art, et notamment une bonne partie des sculptures du Parthénon. Lord Elgin, qui naquit en Ecosse et mourut à Paris, pensait pour sa part que ces vestiges pourraient servir aux études des artistes anglais, et quelques-uns estimèrent que les sculptures échapperaient ainsi au vandalisme turc ou au ravage du temps. D'autres, en revanche, ont parlé de sacrilège, et non des moindres : « *Rougis, Calédonie*, écrit ainsi lord Byron, dans *Child Harold, d'avoir un tel fils ! Angleterre, réjouis-toi de ne pas le compter au nombre de tes enfants !* » Voici donc l'Angleterre lavée, si les sculptures sont toujours à Londres, et voici l'Ecosse dans la honte : « *Quod non fecerunt Gothi, Fecerunt Scoti* » [ce que les Goths n'ont pas osé faire, les Ecossais l'ont fait], devait plus tard graver le poète sur le Parthénon mutilé — un geste devenu aujourd'hui sacrilège, comme quoi les mœurs changent. En tout cas, l'expression *elginisme* devait désormais qualifier ce genre d'emprunt aux civilisations étrangères.

Si nous n'attaquions ni ne défendions lord Elgin, nous ne prenions pas non plus parti dans le différend qui oppose la Grèce à l'Angleterre, comme l'ont pensé certains lecteurs, grecs en particulier. Le mot grec lui-même nous a été reproché : ainsi, Mme Angélique Kourounis nous rappelle sévèrement que « *le nom étymologiquement vrai d'un sujet appartenant à la Grèce est un sujet hellène du nom Ellada qui veut dire Grèce et non grec de Greco qui veut dire esclave — dérivé d'un des multiples oppresseurs de la Grèce* ». A suivre Mme Kourounis, Theotokopoulos, dit El Greco, devrait devenir El Helleno. Si le reproche peut paraître forcé, il est au moins révélateur d'un aspect important du problème des patrimoines déplacés : combien de temps, combien de siècles faut-il pour qu'une injustice de l'histoire soit établie comme un usage, comme un droit ? Peut-il y avoir ou non prescription dans ces domaines qui touchent à la fois à la culture et à la politique, à l'esprit et au droit ?

Après avoir en d'autres occasions (*le Monde* daté 4-5 mai 1980) souligné l'urgence qu'il y a à réparer les injustices dont certains pays ont été victimes, en matière d'archéologie et plus généralement de culture, nous ne saurions défendre avec ardeur la présence paradoxale des frises du Parthénon au British Museum. Pour la Grèce, la cause n'a pas à être plaidée. Nous présentions en fait quelques bons ou moins bons arguments que peuvent, de leur côté, mettre en avant les Anglais, ceci afin de souligner la complexité du problème : nous ne sommmes à dire vrai pas très loin des Malouines.

En cette période estivale, patrimoniale, muséale, il est bon de rappeler que la France, elle aussi, a ses « îles » : « *La Vénus de Milo*, écrit Catherine Clément dans son récent ouvrage (1), *attend toujours, en haut du grand escalier du Louvre, contemplant les visiteurs avec son absence de regard et ses ailes ouvertes sur l'air du large.* » Et la *Victoire de Samothrace*, également réclamée par la Grèce à la France, et à laquelle pense, sans doute, Mme Clément, qu'attend-elle, elle, avec ces moignons qu'on doit désormais lui prêter ? D'être moulée sans doute, en résine et en poudre de marbre, comme vont l'être les *Chevaux de Marly*, place de la Concorde, à la demande du ministre français de la culture, M. Jack Lang ? Vénus ou Victoire, on peut entrevoir dans ces méthodes nouvelles, une solution pour la statuaire, qu'elle soit victime d'exil ou victime de la pollution. Mais peut-on vraiment faire un moulage des Malouines, un moulage des symboles ; et dans quelle remise, dans quel musée devront attendre les originaux ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Rêver chacun pour l'autre*, aux éditions Fayard.

RESTITUTIONS A L'ÉQUATEUR

Le tribunal civil de Turin a, récemment, ordonné la restitution au gouvernement équatorien de plusieurs milliers de pièces archéologiques précolombiennes tombées entre les mains de commerçants italiens.

C'est, en 1975, l'organisation par un antiquaire de Turin d'une exposition-vente d'art précolombien à Milan, qui avait attiré l'attention du consul équatorien dans cette ville, M. Giovanni Maria Gavazzi. Le consul avait porté plainte, affirmant que l'essentiel des pièces venaient de l'Équateur, où elles étaient interdites à l'exportation. Après sept années de procédure, le tribunal de Turin lui a donné raison.

Le Comité pour le retour des biens culturels

La lettre de M. Salah Stétié :

« Frédéric Edelman, auteur d'un article fort bien documenté pour l'essentiel, évoque l'action du « Comité intergouvernementale pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale », créé par les Etats membres de l'UNESCO et dont j'ai l'honneur d'être le président depuis sa première session en 1980.

» A ce titre, je me dois de rectifier une assertion de votre collaborateur, qui écrit : « Six pays principaux, les Etat-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, se trouvent assez curieusement au banc de l'infamie pour avoir dévoré, au cours des siècles passés, une part du patrimoine d'autres pays, par le moyen d'achats, de fouilles effectuées ou non en période de colonisation, avec des méthodes plus ou moins douces, parfois assez proches du pillage dans certains cas, tout à fait légales dans d'autres. »

» En fait, la vocation du Comité intergouvernemental, qui est un comité de bons offices, est essentiellement de dégager les meilleures procédures pour faire aboutir, entre Etats, des demandes de restitution et de retour portant sur des objets précisément définis et, en cas d'impasse, d'être pour les parties en présence une voie de recours et d'arbitrage. En aucun cas, cette vocation n'est de traîner quiconque au banc d'infamie, ni surtout des Etats souverains.

» D'autre part, les pays nommés par votre collaborateur n'ont été cités collectivement devant le Comité intergouvernemental que dans un cas d'espèce : à savoir la demande adressée par le gouvernement de Sri-Lanka pour obtenir la restitution d'un certain nombre d'objets particulièrement significatifs faisant partie du patrimoine mobilier de ce pays et actuellement détenus — dispersés — dans les collections publiques et privées des pays mis en cause. »

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim. (dernière)
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h : collections du M.N.A.M.

Les autres salles

Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 21 h : Antigone.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ;
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining M. Sloane.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Marie Stuart (508-17-80), 21 h : Architruc.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
TAI – Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre des 400-Coups, (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Conciergerie, 18 h 30 et 20 h 30 : Duo Horreaux Tréhard.

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

19 h : Orchestre de chambre J. Barthe (Bach, Vivaldi...) ; 21 h ; Trio Ravel (Mozart, Schubert).

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour ; 21 h 30 : L'Herbe rouge.
Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Pergolèse).

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (271-14-66), 19 h et 22 h 30 : K. et M. Labeque, J. Mc Laughlin and The Translators.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Los Salseros.
L'Écume (542-71-16), 22 h : H. Claude, M. Portal.
Feeling (271-33-41), 22 h : E. Chandler, J. Cohen, G. Nemet, M. Mouthana.
Gibus (700-78-88), 22 h : Désir, Désir.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Machito.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Walkerine.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.
Rose Bonbon (268-05-20), 24 h : Raticide.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h. : Sexteto Mayor. (dernière)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de « Positif » (19 h : Mémoires du sous-développement, de T. Gutierrez-Alea ; 21 h : l'Innocence sans protection, de D. Makavejev).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Films d'auteurs et films rares : le Songe d'une nuit d'été, de M. Reinhardt ; 17 h : Hommage à B. Barnet : le Lutteur et le Clown ; 19 h : Comédies dramatiques : Secrets, de F. Borzage.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. Sp.
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 15 juillet

LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio-28, 18e (606-36-07). H. Sp.
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19e (203-02-55). H. Sp.
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMET (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) * : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). 14 juillet, Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (A. v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio 28, 16e (606-36-07). H. Sp.
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (*), film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PINK FLOYD, THE WALL, film britannique d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (70 mm) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.
AGUIRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LA BANQUIÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (V. ang.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio 28, 18e (606-36-07), jeu. : Tourelles, 20e (364-51-98).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Palace 15e (374-95-04). H. Sp.
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Élysée Point-Show, 8e (225-67-29) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNÉS (It., v.o.) : A-Bazin, 13e (337-74-39).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).
LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRÉNZY (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.
LOVE (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.
LES MAINS DANS LES POCHES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71). h. sp.
PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PLANÈTE SAUVAGE (F.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

RADIO-TÉLÉVISION

Deux projets pour la Canourgue (Lozère)

Mende. — A la Canourgue, une paisible bourgade de la Lozère qui compte moins de deux mille habitants, deux radios pourraient, d'ici peu, se livrer une guerre des ondes. En effet, le maire du lieu, conseiller général et député, qui n'est autre que Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, envisage la création d'une station — sous l'égide du syndicat d'initiative dont il est le président — qui viendrait concurrencer Radio MIL (MIL comme Musique, Information et Loisirs) que tente de mettre au point une petite équipe de copains. *« Une première expérience a eu lieu durant l'université d'été du parti républicain. Nous étions assez favorables aux radios libres. Une proposition de loi du P.R. avait même été déposée à l'époque,* raconte Jacques Blanc,

De notre correspondant

avant d'ajouter : *je ne veux surtout pas faire une radio politique. Jamais d'ailleurs, la municipalité n'accepterait d'aider une telle démarche, quelle qu'en soit l'orientation. »*

Radio MIL, de son côté, revendique une totale indépendance et récuse l'étiquette politique qui lui a été accolée dès sa création, M. Richard Sassi, président de l'association à l'origine de la radio, étant adhérent au parti socialiste. Le lancement de Radio MIL n'a pas été facile, racontent les responsables de la station qui disent avoir attendu un mois et demi le récipissé de dépôt des statuts de l'association en provenance de la préfecture. *« Tout ce qui se fait dans le fief de Jacques Blanc doit passer par lui,* déclare M. Sassy. *Nous avons osé agir sans son consentement et il n'est pas question de se saborder ni d'aller rejoindre un syndicat d'initiative qui a bien d'autres missions à accomplir ! »*

Jacques Blanc, en fait, n'entend pas se hâter : *« La radio aurait pu démarrer dans les huit jours, si je l'avais voulu. Mais la période précédant les municipales me semble inopportune. On parlerait d'opération électorale, même si je n'ai besoin d'aucune aide de la sorte pour être réélu ! »*

« Tout juste digne de Clochemerle », observe, en s'amusant, un retraité.

JEAN-MARC GILLY.

Jeudi 15 Juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Tirage du loto.

20 h 35 Téléfilm (le « policier » du jeudi) : les Nerfs à vif.
d'Yves Ciampi.
Un joyeux drille amène dans le foyer conjugal une tierce personne, ce qui provoque, bien sûr, une accélération d'événements.

22 h Série documentaire : Espace de l'islam.
Les cinq piliers de l'islam. Réal. M. Arnaud.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm (club des télévisions du monde). Au pays de Cocagne.
Téléfilm allemand de F. Umgelier.
Les mésaventures d'un jeune poète rhénan dans Vienne : une pâle peinture d'une cité décadente.

22 h 35 Variétés : Show express.
Réal. P. Weyrich.
Avec l'orchestre de James Last, Mireille Mathieu, le groupe Sunday et les grands succès allemands de ces vingt dernières années. Avec Lena Valaihs, Anton Karas, Udo Jurgens, etc.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Chère inconnue.
Film français de M. Misrahi (1979). Avec S. Signoret, J. Rochefort, D. Seyrig, G. Fontanel, D. Labourier, M. Ozeray.
Lasse de sacrifier sa vie à son frère, paralysé des jambes, une vieille fille fait insérer, dans le journal local, une annonce matrimoniale anonyme. L'infirme y répond ; sa sœur entretient alors avec lui une correspondance en s'inventant une autre identité. Une histoire chargée d'émotion et d'ambiguïté, que la platitude de la mise en scène rend invraisemblable. Heureusement qu'il y a Simone Signoret et Jean Rochefort — même employés en dessous de leurs moyens — pour apporter quelque intérêt.

22 h 10 Journal.

22 h 45 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.)
N° 10 : Marcel L'Herbier ou l'impressionnisme cinématographique.
Un des premiers esthètes de l'histoire du cinéma : Léger construit et peint le décor de l'Inhumaine, *de Marcel L'Herbier, Darius Milhaud compose la musique et Poiret les costumes.*

23 h 10 Prélude à la nuit.
Récital de musique française, par R. Flachot et A. Jolivet.

FRANCE-CULTURE

19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : La tuberculose.

20 h Nouveau répertoire dramatique : *Le musée noir ;* La Femme nue, d'Y. Heurté.

22 h 30 Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h Chasseurs de son stéréo : Œuvres de Bach, Frescobaldi.

20 h 30 Concert : In memoriam Karl Boehm « Symphonie n° 25 en sol mineur K 183 » ; « Concerto pour clarinette et orchestre en si bémol majeur K 622, de Mozart, « Symphonie n° 5 en si bémol D 485 », de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, K. Leister (clarinette).

22 h 15 La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : œuvres de Murray-Shafer ; 0 h 5, Le tour du monde.

Vendredi 16 Juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.

13 h Journal.

13 h 15 Tour de France cycliste.

15 h 40 Série : L'homme qui valait 3 milliards.

17 h 10 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, bricolage.

18 h 15 Série : La malle de Hambourg.
Le commencement de la fin. Réal. B. Hecht, avec J. Monod, G. Guillot, L. Bartholomé.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France cycliste.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Salle Pleyel, 14 avril 1982.
Réalisation : P. Desfons.
Un concert organisé par l'APAC (Aide aux personnes atteintes du cancer) : avec la participation de Claude Nougaro, Teresa Rebull, Raphaël Serra.

21 h 30 Feuilleton : Crime et châtiment.
Réal. M. Darlons, avec J. Hurt, C. West, B. Lehmann...
Une énième version du roman de Dostoïevski habilement mise en scène par Michael Darlons.

22 h 25 Les grandes expositions : les origines de l'écriture.
Réalisation : J. Plessis.
Des premières tentatives scripturales en Mésopotamie et en Égypte au quatrième millénaire ; l'évolution de l'écriture, des picto-idéogrammes représentant des objets de transactions, aux simples idéogrammes et à l'écriture moderne.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 15 Spécial Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Le compte à rebours

14 h Aujourd'hui la vie.
Carnets de voyage : l'Irak.

15 h 5 Série : Kojak.

15 h 55 Sport : Tennis
En direct de Monte-Carlo.

18 h Récré A 2.
Spectreman.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Dessins animés.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
De Francesco Rosi, avec G.-M. Volonte, P. Bonacelli, A. Cuny, L. Massari, I. Papas...
Carlo Levi à la rencontre du Mezzogiorno, terre sombre misérable du sud de l'Italie, d'un curieux curé (François Simon) halluciné et d'une poésie crépusculaire et tragique : à voir

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Les Don Juan, avec J. Cressanges *(Ce que les femmes n'avaient jamais dit)*, M.-F. Hans *(Coup de dés)*, M. Perrein et A. Thalamy *(Ave Caesar)*, P.-J. Rémy *(Don Juan)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Charles et Lucie
Film français de N. Kaplan (1979), avec D. Ceccaldi, G. Garcin, Belen, J.-M. Proslier, G. Claisse, G. Grosso.
Roulés par des escrocs, un brocanteur et une concierge quinquagénaires, dont le ménage allait à la dérive, deviennent clochards sur la Côte d'Azur. De leurs malheurs naît un nouveau bonheur : ils redécouvrent l'amour.
Nelly Kaplan s'attaque avec une ironie mordante aux « dieux » de notre société : la jeunesse et l'argent. Dans un style teinté de surréalisme, elle raconte, de façon savoureuse, un retour au vrai paradis terrestre. Daniel Ceccaldi et Ginette Garcin sont merveilleusement dirigés.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Société protectrice des animaux.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Tire en poche : les Frondeurs ; Comment vivre en Viking : le costume de la femme.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de l'été.

20 h 35 Le nouveau vendredi : Le ciel est à vendre.
Un sujet de D. Durandet, réalisé par J.-N. Despert.
L'industrie du ciel commence : 200 satellites, 8 500 avions, et l'Europe, timorée il y a quelques années, se lance dans le marché. Avec la participation de L. M. Weeks et du Dr S. I. Weiss, responsables de la NASA, M. Martin, d'Air France, etc.

21 h 35 Les femmes aussi : La génération d'après.
Série d'E. Victor. Film de R. Bober.
Rediffusion de cette émission réalisée en 1971 à l'occasion du 40e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv'. Robert Bober part à la recherche d'un souvenir, celui d'un petit garçon avec lequel il a vécu quelques mois en 1945 dans une maison où l'on recueillait des enfants juifs dont les parents avaient été victimes des nazis. Il a retrouvé cinq personnes qui ont vécu là aussi. Cinq témoignages, cinq vies. Une émission parcourue par l'inquiétude.

22 h 30 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.)
Les années 20 : René Clair.
Le metteur en scène de Paris qui dort *(1923).* Entracte *(1924), en compagnie d'Erik Satie, Marcel Duchamp et Man Ray.*

23 h 25 Prélude à la nuit.
« La Sonate », « Sérénade finale », de Debussy, par R. Flachot, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 7 Matinée des arts du spectacle.

10 h 45 Le texte et la marge : « Si Dieu me manque » avec Florence Mothe.

11 h 2 Avignon : Image, écriture, lecture (colloque à l'université de Toulouse).

12 h 5 Agora : Le collège international de philosophie, avec F. Châtelet.

12 h 45 Panorama : avec J. Leenhardt : Le Festival d'Avignon.

13 h 30 Musiques extra-européennes : *Fleuves et rivages en Amérique latine.*

14 h Sons : En attendant le 14 juillet.

14 h 5 Un livre, des voix : « Le prince que voilà », de R. Merle.

14 h 47 Les inconnus de l'histoire : L'Impératrice Irène au temps de Charlemagne.

15 h 50 Contact.

16 h Avignon.

18 h 30 Feuilleton : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : Géophysique dans l'Afar.

20 h Emission médicale : Le sang (Une émission d'I. Barrère et E. Lalou, en liaison avec TF 1).

21 h 30 Black and blue : Aux sources du reggae, avec D. Constant.

22 h 30 Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

8 h 7 Quotidien musique.

9 h 5 D'une oreille l'autre : Œuvres de Barraqué, Schönberg, Haydn, Wolf, Brahms, Bach.

12 h Chanson française : Catherine Sauvage, Germaine Montero, Yves Montand.

12 h 35 *« Orpheus », de Liszt, « Sketches hongrois », de Bartok.*

13 h Histoires de jazzer : Du rififi au paradis des jazzmen.

14 h 4 Musiciens à l'œuvre : L'oreille de la Révolution : La nuit du 21 et du 22 mai 1813 (œuvres de Wagner, Verdi, Tchaïkovski, Schumann, Chostakovitch, Prokofiev).

16 h 30 Repères contemporains.

17 h 2 Les intégrales : *Les quatuors à cordes de Haydn, par le* Quatuor Aeolian.

18 h La règle d'or : Trois styles de l'âge d'or de la musique religieuse (concert donné au château de Versailles le 22 mai 1982) : œuvres de Taverner, Sermisy, Monteverdi, avec E. Kirby, le Taverner Consort, le chœur de l'Ensemble Taverner, *J. Hoppoway, S. Carpenter-Jacobs...,* dir. A. Parrott.

19 h 38 Jazz : Le clavier bien rythmé.

20 h Les chants de la terre.

20 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 11 décembre 1981) : « Coriolan » (ouverture) ; « Concerto pour violon et orchestre op. 61 », de Beethoven ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » ; « la Mer », *de Debussy, par* le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. K. Kulka, violon.

22 h 15 Musiques de nuit : Haydn, Schubert ; 23 h 5, Ecrans : Portrait d'Armando Trovagioli ; 0 h 5, Le tour du *monde* : Les cartes sonores de l'été, le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

RÉGIONS

Aquitaine

Des mesures sont proposées pour renforcer l'identité du Pays basque

- Création d'un conseil de développement économique
- Mise en place d'une radio bilingue à Bayonne

Bayonne. — En mai dernier, une mission interministérielle dirigée par un inspecteur au ministère de l'intérieur, M. Albert Ravail, était envoyée au Pays basque par le premier ministre. M. Gaston Defferre, *ministre de l'intérieur et de* la décentralisation, en avait fait la promesse, deux mois plus tôt aux élus et représentants d'associations reçus à Paris pour discuter de l'opportunité de la création d'un département groupant les trois provinces du Pays basque du Nord. Cette mission devait examiner les mesures concrètes de nature à faciliter la solution des problèmes en suspens dans les domaines de l'enseignement, de la culture, du développement économique et social (*le Monde* du 26 mai). Les conclusions de cette étude viennent d'être communiquées à M. Jean-Pierre Destrade, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, par M. Pierre Mauroy.

Elles annoncent la création d'un conseil de développement économique du Pays basque, dont la vocation de planification passera par l'encouragement des investissements dans la région. Ce conseil disposera d'un budget qui lui permettra, notamment, de développer les missions d'un organisme financier déjà existant, dénommé Herrikoa.

Son originalité tient à sa composition : dix élus siégeront avec huit représentants d'associations et douze personnalités socio-professionnelles. Les premiers, qui ont toujours montré leur hostilité vis-à-vis du projet de découpage des Pyrénées-Atlantiques, y seront donc en minorité.

« La situation économique dégradée, l'éloignement des centres de décision administratifs (Pau), justifient la création de ce conseil inédit », précise le rapport Ravail.

« Opération publicitaire »

Une telle volonté de décentralisation conduira-t-elle, en douceur, à la création d'un département du Pays basque ? Cette revendication ancienne semblait en passe d'être satisfaite après le 10 mai 1981. Mais M. Defferre s'y était montré hostile, dans une déclaration faite à Bordeaux, le 9 janvier dernier.

Pour M. Jean-Pierre Destrade, les choses avancent : *« Les promesses seront tenues,* aurait affirmé M. Mitterrand au député de la circonscription de Biarritz qui l'accompagnait dernièrement en Espagne, et *ne sauraient être rayées par l'un quelconque de mes ministres. »*

De notre correspondante

Le président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, M. Franz Duboscq (R.P.R.), qualifie ces nouvelles dispositions d'*« opération publicitaire venant au secours du député de la circonscription »*. M. Destrade précise qu'il s'agit de *« mesures concrètes, efficaces et exceptionnelles »*. Exceptionnelles aussi, d'après lui, les positions prises par le ministère de l'éducation nationale au terme d'une étude menée sur un terrain difficile par M. Jean Gasol, chef de cabinet du ministre. En effet, depuis un mois la fédération Seaska, régissant les *ikastolas* (écoles dont l'enseignement est assuré en langue basque) multipliait les actions spectaculaires. La dernière, le 26 juin, se termina par des affrontements violents alors que trois personnes faisaient une grève de la faim depuis trois semaines. Pour la fédération, écrasée par des problèmes financiers considérables, il s'agissait d'obtenir la légalisation de l'enseignement en basque et l'intégration des *ikastolas* au service public. Si ses souhaits n'ont pas été exaucés complètement, promesse a été faite toutefois de couvrir le déficit de fonctionnement, au terme de l'année scolaire 1981-1982 (1 million de francs).

De plus, les élèves des *ikastolas* pourront bénéficier de bourses, de la médecine et du ramassage scolaires et seront éventuellement accueillis dans des classes désaffectées, selon des conditions établies en accord avec les communes. Une série de mesures, sur cinq ans, a été proposée, afin d'organiser l'enseignement de la langue de la maternelle à l'université. Elle comporte le doublement du nombre des instituteurs itinérants (actuellement quinze) pour les maternelles et classes élémentaires, l'option langue basque à l'école normale, l'introduction de la culture basque en lettres, histoire, géographie et disciplines artistiques. Un institut d'études basques à Bayonne comprendra une section d'études universitaires.

Ainsi Bayonne, qui doit voir s'étoffer le service économique de la sous-préfecture avec la création du conseil de développement, prendra-t-elle à bien des titres des airs de chef-lieu de département. Toujours d'après les conclusions de la mission, c'est dans cette ville que sera implanté un centre culturel polyvalent pour la danse, la musique, le chant, le théâtre, la poésie, les arts et traditions, et la pelote ainsi qu'une médiathèque. En matière d'audiovisuel, la transformation de FR 3 Bayonne en station du type Radio-Mayenne, ouverte au bilinguisme, devrait être décidée. En septembre, les championnats du monde de pelote seront retransmis par la station.

PATRICIA GANDIN.

La mise en œuvre de la décentralisation

(Suite de la première page.)

Les ministères de l'intérieur et de la décentralisation, de la fonction publique, des réformes administratives et du budget viennent, après arbitrage à Matignon, d'envoyer aux syndicats représentatifs de fonctionnaires et aux associations d'élus locaux un document qui constitue ce que sera la trame de trois projets de loi portant code général de la fonction publique, afin de recueillir leurs avis avant le début de l'automne.

Une première rencontre Etat-syndicats est prévue le 21 juillet. Le titre I (premier avant-projet de loi) énonce les droits et obligations des fonctionnaires, quels qu'ils soient : le *second titre est relatif à la fonction* publique d'Etat (plus de deux millions d'agents, non compris les militaires) ; enfin, le titre III — le plus novateur dans l'optique de la décentralisation et des moyens en personnels des collectivités locales — est intitulé « De la fonction publique territoriale ».

Il était en effet indispensable — et M. Mauroy s'y était engagé le 8 mars devant le Conseil supérieur de la fonction publique — que les fonctionnaires des villes ou des régions ne se sentent pas en état d'infériorité par rapport aux agents de l'Etat, risquant *de faire de la décentralisation une coquille vide.* Or si les agents de l'Etat sont « protégés » par un statut de la fonction publique (en vertu d'une ordonnance de 1959), il n'en va pas de *même pour le commis de Carpentras,* l'ingénieur des Pyrénées-Atlantiques ou — demain — l'administrateur de la région Bretagne. Au personnel communal, certes, s'applique dans le droit actuel un certain nombre de règles, relatives aux droits et devoirs, qui sont regroupés au livre IV du code des communes, mais il ne s'agit pas d'un véritable statut. Les agents départementaux et régionaux, eux, en sont complètement démunis. C'est une lacune à combler.

Le premier avant-projet de MM. Defferre, Fabius et Le Pors — les droits et obligations de l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités — énumère des dispositions dont beaucoup sont connues, mais introduit aussi certains principes nouveaux. Tous les *corps de fonctionnaires ont un caractère* national ou territorial, et la gestion des corps nationaux peut être déconcentrée ; la mobilité des fonctionnaires entre les *fonctions publiques d'Etat et des collectivités locales* (dans les deux sens), ainsi qu'au sein de chacune d'elles, constitue une garantie fondamentale de leur carrière. Enfin, une grille com*mune de traitements correspondant* à la structure générale des carrières est établie pour l'ensemble des fonctionnaires des administrations publiques.

Parité (avec les agents de l'Etat), mobilité (entre un poste dans un ministère ou dans une ville), garantie d'un statut, sont donc les principes directeurs et les « conquêtes » qui marqueront la nouvelle fonction publique territoriale, depuis le secrétaire général de la ville de Toulouse jusqu'au fossoyeur d'un hameau de Lozère.

Quatre catégories

Bénéficiaires d'un statut unique, décalqué sur celui des fonctionnaires de l'Etat, les agents des collectivités (2) jouiront de garanties nouvelles et substantielles : leur carrière pourra indifféremment se dérouler dans une commune, un département, une région, à l'intérieur d'un même corps. Le gouvernement envisage de créer une quinzaine de corps de fonc*tionnaires territoriaux,* pas davantage, répartis (comme pour l'Etat) en quatre catégories par ordre d'importance de la fonction, A, B, C et D. Les administrateurs territoriaux ou *les ingénieurs, par exemple,* seront des corps de catégorie A, les agents de service constitueront un corps de catégorie D. Actuellement, la Ville de Paris (quarante mille agents) est la seule collectivité locale dont les agents appartiennent *déjà* à des corps spécifiques. Dans l'avenir, ces personnels garderont leurs avantages acquis.

Autre principe essentiel : la séparation du grade et de l'emploi, ce qui signifie qu'un fonctionnaire titulaire de son grade, s'il cesse ses fonctions, ne quitte pas pour autant la fonction publique territoriale.

Le concours deviendra la règle pour accéder à la fonction publique et il donnera lieu à un classement fondé sur le mérite (le maire, pour recruter un agent, devra largement se *conformer à l'ordre de cette liste* — sauf dérogations limitativement énumérées — alors que jusqu'à présent l'embauche se faisait davantage au choix). Mais les emplois de secrétaire *général, de secrétaire général adjoint,* de directeur général et de directeur des services techniques communaux, de directeur des services du département ou de la région pourront *être pourvus par la voie du recrute*ment direct, par des fonctionnaires territoriaux ou de l'Etat, ou encore par des non-fonctionnaires dans des conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat. *De même les collaborateurs* directs des autorités gestionnaires locales formant leurs cabinets seront recrutés librement mais leur nombre ne pourra excéder certaines *limites.*

Quant aux rémunérations, le principe est établi que les fonctionnaires territoriaux auront droit à la même rémunération — principale et accessoire — que celle dont bénéficient les fonctionnaires des corps comparables de l'Etat. Enfin les droits syndicaux leur seront évidemment reconnus.

Répartis en plusieurs corps, comment les fonctionnaires territoriaux seront-ils gérés ? Comment sera organisé leur déroulement de carrière ? Les corps de la catégorie A, communs aux villes, départements et régions, seront de niveau national, mais pourront être gérés de façon déconcentrée à l'échelon des régions. Les corps B seront régionaux, et les carrières des agents C et D seront organisées au niveau de chaque collectivité locale et établissement public les employant. Un centre national et des centres régionaux et départementaux de gestion de la fonction publique seront créés qui organiseront les concours, établiront *les tableaux d'avancement ou de mutation,* publieront les vacances d'emploi, géreront des fonctionnaires momentanément privés d'emploi.

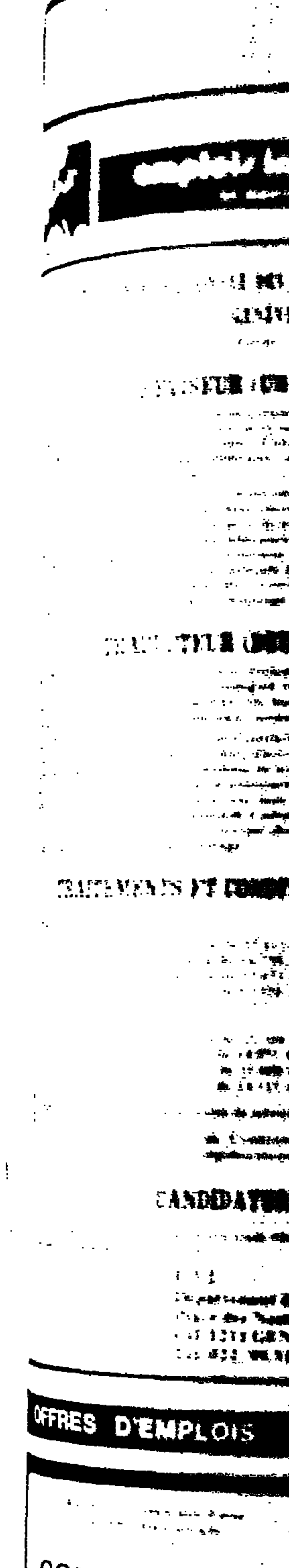
Mais ce sont les maires ou les présidents de *conseils généraux* et régionaux qui exerceront — en tant que « patrons » de leurs troupes — les pouvoirs de notation, procéderont à l'avancement d'échelon ou de grade, et prononceront éventuellement les sanctions après avis du conseil de discipline du corps.

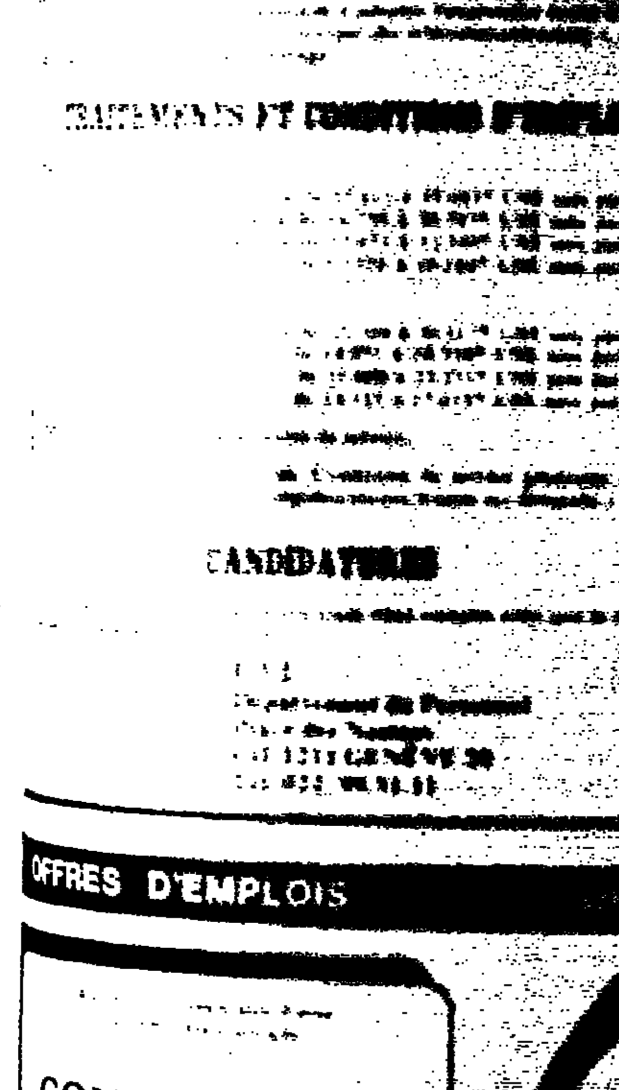
Les auteurs de l'avant-projet de loi se préoccupent aussi des données économiques de l'heure, puisqu'ils précisent : *« Un emploi ne peut être supprimé que par mesure d'économie ou s'il ne répond plus à un besoin du service. Dans ce cas, si la commune — ou la région — ne peut offrir à l'agent un emploi équivalent, celui-ci est pris en charge, financièrement, par la collectivité locale ou le centre de gestion compétent. »* Mais au bout de trois propositions de reclassement refusées dans des emplois correspondant à son grade, le fonctionnaire perd le bénéfice de cette prise en charge.

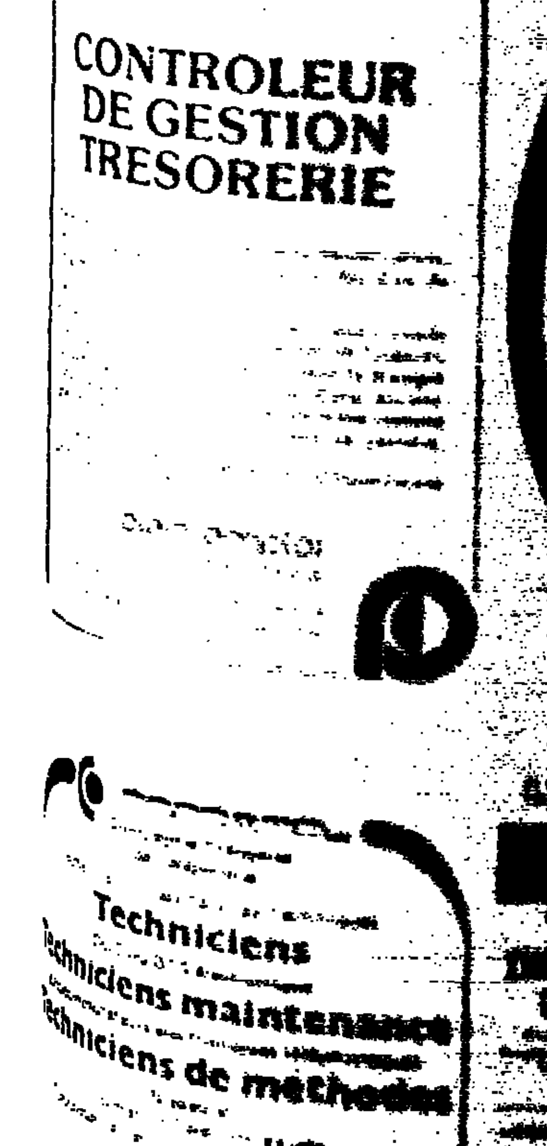
Syndicats de fonctionnaires et élus vont maintenant décortiquer le dispositif gouvernemental pour qu'il soit soumis au conseil des ministres en octobre, sous forme de trois projets de loi. L'enjeu consiste à faire en sorte qu'une carrière ne soit pas moins attrayante à Angers que dans des bureaux du quartier Saint-Germain. Quant à la notion de service public (et aux métiers y afférant), elle peut légitimement trouver *à s'appliquer non seulement dans les* rouages de l'Etat, mais dans les collectivités qui, librement, sont les composantes de la nation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) Ne sont pas concernés les agents des offices publics d'H.L.M. et des caisses de crédit municipales ainsi que les sapeurs-pompiers.







	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31 00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS A GENÈVE

cherche

RÉVISEUR (UN POSTE) — RÉF. 14-1982

– RESPONSABILITÉS. - Traduction en français et révision de textes relatifs aux télécommunications et présentés en anglais ou en espagnol (un pourcentage très important de ces textes est constitué par des études d'un très haut niveau scientifique ou technique) ; formation de traducteurs débutants ; participation aux travaux des commissions de rédaction des conférences.

– APTITUDES REQUISES. – Niveau d'instruction : Titre universitaire en a) langues modernes et b) télécommunications, radio, électricité ou dans un domaine connexe ; ou titre universitaire en a) ou b) et aptitudes de niveau équivalent dans l'autre domaine, acquises par expérience ou par études ultérieures. Expérience professionnelle : sept ans d'expérience en qualité de traducteur-réviseur dans le domaine des télécommunications. *Style irréprochable en français* ; *aptitude à adapter l'expression écrite à la nature* du texte (étude technique, articles du *« Journal des télécommunications »*, etc.). L'aptitude à traduire le russe serait un avantage.

TRADUCTEUR (DEUX POSTES) — RÉF. 12-1982.

– RESPONSABILITÉS. – Traduction en français de textes relatifs aux télécommunications et présentés en anglais ou en espagnol (un pourcentage très important de ces textes est constitué par des études d'un très haut niveau scientifique ou technique) ; rédaction de procès-verbaux en français à l'occasion de conférences.

– APTITUDES REQUISES. – Niveau d'instruction : titre universitaire en a) langues modernes et b) télécommunications, radio, électricité ou dans un domaine connexe ; ou titre universitaire en a) ou b) et aptitudes de niveau équivalent dans l'autre domaine, acquises par expérience ou par études ultérieures. Expérience professionnelle : quatre ans d'expérience en qualité de traducteur dans le domaine des télécommunications. Style irréprochable en français ; aptitude à adapter l'expression écrite à la nature du texte (étude technique, articles du *« Journal des télécommunications »*, etc.). L'aptitude à traduire le russe serait un avantage.

TRAITEMENTS ET CONDITIONS D'EMPLOI

– Réviseur :

Salaire avec charges de famille de 27.612 à 35.085* US$ nets par an
plus indemnité de poste locale de 16.759 à 20.787* US$ nets par an
Salaire sans charges de famille de 25.672 à 32.349* US$ nets par an,
plus indemnité de poste locale de 15.570 à 19.184* US$ nets par an

– Traducteur :

Salaire avec charges de famille de 23.104 à 30.517* US$ nets par an
plus indemnité de poste locale de 14.071 à 18.358* US$ nets par an
Salaire sans charges de famille de 21.600 à 23.271* US$ nets par an
plus indemnité de poste locale de 13.125 à 17.015* US$ nets par an

* Traitement maximum après douze années de service.

Assurance maladie et caisse de pensions. Conditions de service générales des Nations Unies. (Renseignements complémentaires donnés sur demande.)

CANDIDATURES

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet ainsi que la référence au poste indiqué ci-dessus sont à adresser à

U.I.T.
Département du Personnel
Place des Nations
CH-1211 GENÈVE 20
Tél. 022/99.51.11

DEMANDES D'EMPLOIS

J. Femme rech. emploi : maison de retraite, hôpital, clinique comme agent de service, quinze ans de références, libre le 1er septembre. Régions : Clichy, Levallois-Perret, Neuilly. Mme De Pierrepont, 46, rue Marjolin, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

JURISTE spécialiste de la rédaction du contrat. Exp. du T.D.T. informatisé recherche employeur ou partenaire (Banque, Mutuelle, etc.) pour la mise en place de prod. originaux de la vente par correspondance ou en prestation de service de formules d'acte S.S.P. Écr. s/no 8.755, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans, étudiant, rech. ts empl. mi-temps, étud. ttes propositions. Tél. : 493-24-12.

capitaux propositions commerciales

ESPAGNE
A céder 50 % d'intérêt en une zone industrielle près de Madrid à l'autopista. Plan de lotissement approuvé de 20 ha, pourvu de routes et d'éclairage. Prix US $1.100.000. Écr. à Publicitas, B.P. 90524, 1006 BM Amsterdam, Pays-Bas qui transmettra.

Industriel P.M.E.
Assurer un développement à vos entreprises grâce à l'exportation ; installé en Afrique francophone est à votre service, pour de nouveaux marchés. Pour tous renseignements, écrire sous no T 034713 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM). 3, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplômes. Demandez une doc. sur notre revue spécial. *FRANCE-CARRIÈRES* (C 16), B.P. 402-09 Paris.

villégiature

Vds F 2 en MULTIPROPRIÉTÉ. PRÈS DE PERPIGNAN. Prix : 38.000 F - 946-12-20.

BRETAGNE SUD, 17-24/7 Villa, terrasse, s/Océan, 5 p. Combloux, Megève, 16-31/7 Chalet 8 personnes 2.100 F. (97) 53-46-15 ou (1) 381-38-04.

secrétaires

URGENT
Société Production Films cherche SECRÉTAIRE A PLEIN TEMPS. Expérience et références. - Tél. : 575-58-83.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
Séjour + 2 chbres, cuis., bns, moderne. 6e, asc. 267-04-78.

3e arrdt

QUARTIER HORLOGE
Pptaire vend dans imm. XVIIIe, très joli duplex, charme, 520.000 F. 562-17-17.

5e arrdt

Censier-Broca - 354-42-70
4 P. SUR VERDURE.

Bd SAINT-GERMAIN (près). Sup. liv. + 1 chbre tt cft. Pierre de T. 530.000 F - 297-52-73.

6e arrdt

St-Sulpice - 325-20-77. Appt dégagé, 2 P. + gde cuis., bains, cave. 470.000 F.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL (près) TRÈS BEAUX STUDIOS 2 PIÈCES vendus par propriétaire. Téléphonez au : 567-22-88.

9e arrdt

31, RUE BALLU
Propriétaire vend dans bel imm. 5 p. occupé, 120 m², 5e étage, balcon, ascenseur. 553-00-21.

11e arrdt

60, rue FOLIE-MÉRICOURT, bon immeuble, je vds 1er ét. rue, soleil, appt 2 p., cft. 210.000, à débattre. Tél. : 557-70-08.

12e arrdt

DAUMESNIL
SUR SQUARE
Propriétaire vend 2, 3 et 4 pces occupés. Bel imm. pierre de t., asc. Téléph. au : 553-00-21.

NATION
Immeuble récent STUDIO - 2 PIÈCES Tout confort. Cave. Parking.
SINVIM 501-78-67.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY, 3, 4, 5 pièces. SERCO
Tél. 546-07-73 ou 723-72-00.

STYLE MAISON, 100 m² living, 3 chbres, cuis., 2 bns, 3 W.-C., JARDIN 50 m². CALME, SOLEIL, CHARME. ANCIEN. Tél. : 544-48-44.

15e arrdt

15e, Près MAIRIE, S/SQUARE. Bel imm. pierre de taille, plein soleil, dble expos. Vue impren. balc., 4 p., cuis., bns, cab. de toil. 930.000 F. 322-31-20.

CONVENTION
4 P. 80 m², très bon état. Immeuble 1930. Ascenseur.
SINVIM - 501-78-67

Part. vd. FÉLIX-FAURE, 3 pces, 60 m², cuisine, bns, w.-c., ascens. Tél. 298-36-92 et le soir au : 557-12-29.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
Mo MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 et 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS. Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 à 18 heures. LIVRAISON IMMÉDIATE.

18e arrdt

18e ARRDT
RUE RAMEY, MÉTRO JOFFRIN, BUS MAIRIE-18e
APPARTEMENTS A RÉNOVER
3 p. 46 m² : 320.000 F T.T.C.
3 p. 65 m² : 500.000 F T.T.C.
Téléph. bureau (42) 27-98-60. DOM (42) 22-30-58.

20e arrdt

Mo TÉLÉGRAPHE, 2 pces. Rez-de-chaussée clair, tout équipé neuf, jardin, petit imm. rénové. 75, rue PIXÉRECOURT, s/pl., de 15 h à 19 h, 7 jours sur 7 ou au : 590-86-06.

78-Yvelines

VERSAILLES
Proximité Parc TRÈS GRAND STUDIO tout confort, cave, parking.
SINVIM 501-78-67.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES
71, GRANDE-RUE « LE PARVIS DE SÈVRES » 2 au 7 pièces. Commerce. Renseignements : 82, Grande-Rue tous les jours sauf mercredi, de 14 h à 19 h, samedi/dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. Téléphonez au : 507-13-47 ou à SERCO au : 723-72-00.

BOULOGNE
Dans petit immeuble, en rénovation de qualité, reste 2 APPTS SPLENDIDES 6 PCES et jardinet. Tél. : 603-29-51.

PUTEAUX
CONSTRUCTION RÉCENTE Beau 2 pièces tout confort cave, parking
SINVIM : 501-78-67.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
5 p. neuf, 95 m² + 18 m² balc., visite ce jour, 9, avenue Gallieni, 11 h - 13 h et 14 h - 19 h. Tél. 546-23-25 et 500-72-00.

CRÉTEIL-L'ÉCHAT
CONSTRUCTION NEUVE
BEAU 3 PIÈCES
tt cft, cave, park. 415.000 F
SINVIM 501-78-67.

Province

CHANTILLY
Dans petit imm. 1932. 2e ét., appt 3 pces, séj., 2 ch., entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., cave, chff. individuel, près pelouse. Prix : 330.000 F. Téléphonez au (1) 304-79-29.

CANNES Centre, Croisette. Belle villa 7 pces, calme, 2 terrasses, soleil, 6 bains. Jardin 400 m². Tél. : 357-79-67.

appartements achats

Industriel cherche appt 16e, 17e, 8e, 6 pces, imm. bourgeois et ancien, apport personnel + location-vente à déterminer. Téléphonez au : 202-03-99.

Recherche 1 à 3 pièces Paris avec ou sans travaux. Préfère Rive Gauche. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-10.

Pr notre client, rech. CHBRES, STUD., 2, 3, 4 p., sans frais.
Téléphone 254-62-30.

PROPRIÉTAIRE, LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit. T. 770-88-65.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Province

PARTIC. CHERCHE A LOUER A L'ANNÉE, A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE, PETITE VILLA, 30 KM MAXIMUM, RÉGION AIX-EN-PROVENCE. Ecr. s/no 6.332, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

bureaux

Locations

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
355-17-50
MEMBRES F.F.E.D.

locaux commerciaux

Recherchons 600 m² environ USAGE MIXTE d'un seul tenant ou 2 APPARTEMENTS MÊME IMMEUBLE, quartiers 8e et 9e. Tél. : 359-23-01, H.B.

fonds de commerce

Part. vd rais. santé. Centre gde ville. Rég. Est (Lorraine). SALON DE COIFFURE et INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très gde renom. Install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un prof. mais très bon gestion.). Ecrire sous le no T 034634 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immeubles

BOULOGNE
– UN PETIT IMMEUBLE 300 m² dont 200 m² libres.
– UN IMMEUBLE PRÈS BOIS 440 m² dont 250 m² libres.
– UN IMM. 1.000 m² près Mairie. b. affaire. 603-29-51

maisons individuelles

Particulier loue à partir septembre très belle maison moderne à PLAISIR (78) dans résidence avec piscine + tennis — très calme — 245 m² sur jdin paysagé. Séjour 54 m² + 5 chbres + 3 s. de bns + cuisine aménagée, garage dble, proximité école et centre commercial. Px : 7.000 F mensuel. Téléphonez au : 639-05-32.

pavillons

Pavillon F-6 LUYNES sur 650 m², 550.000 F dont 170.000 F PIC. Haie thuyas 2,50 m. Mezzanine. Cheminée. Tél. : 47 55-57-72.

villas

CRESPIERRES, près St-Nom, de domaine, site except., 7 pces 160 m² + dép. Terr. 1.250 m² arboré. A débattre. Possible prêt à 13,50 %. 451-57-12.

MONTFORT-L'AMAURY Site exceptionnel, 7 P. S/5.500 m² + dépendances. 1.150.000 F. A sais. 451-57-12.

terrains

VD Terrain d'agrément non constructible, 1,7 HA environ, aménagé, jeux d'enf., bordé 130 m rivière Lunain, 1re cat., clos grillage plast. sis ÉPISY, départ D 40 Prox. MONTIGNY-SUR-LOING. Prix demandé 150.000 F. S'adresser LHOTELLIER 585-61-08 matin, soir ap. 20 h 30.

maisons de campagne

AFFAIRE A SAISIR
MAISON A SAMONAC
40 km de Bordeaux (Blaye) Plain-pied, 2 gdes pièces + salle d'eau (80 m² envir.), dépend., caves. Eau, électr., tél. Ch. centr. mazout neuf (1980). Terrain 2.535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne. Le tout en très bon état. Prix : 220.000 F. Téléphone : (56) 42-12-93. M. BIBES, 33390 Blaye.

LUBERON A SAISIR
Ds hameau mais. caract. à rest., jdin 250 m², vue, 10 p. ou volumes, bq charme. 300.000 F. MAS restauré ds 1 ha, bd ruisseau, vue, charme. 650.000 F. AGENCE SAINT-PEYRE. 84560 Ménerbes. (90) 72-22-81.

propriétés

Achèterais vaste propriété de chasse en Sologne Ecr. Havas Orléans no 201707.

domaines

SOLOGNE
A vendre petits territoires de chasse avec ou sans bâtiments et étangs. Ecr. Havas Orléans no 201775.

forêts

ARIÈGE (PYRÉNÉES)
Vends forêt résineux de 35 ha, 18 ans d'âge d'un seul tenant, accessible. S'adr. Me TEISSEIRE, notaire, 3, rue Laffont, 09000 FOIX.

viagers

6e, près Jdin Luxembourg, atelier d'artiste 140 m² occupé homme 75 ans. 290.000 F compt + 5.200 F mensuel. Viagers Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Libre, manoir, 7 p., tt cft, terrain 3,50 ha. Eure-et-Loir. 500.000 + 5.000. H. 68 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

OFFRES D'EMPLOIS

La Direction Financière d'une très importante Société recherche

CONTROLEUR DE GESTION TRESORERIE

Responsable de la prévision, de la modélisation, de l'analyse et de la surveillance des flux de trésorerie.

Ce poste convient à un diplômé d'une Grande Ecole de commerce avec spécialisation finances, ayant une première expérience dans la Banque ou dans la Direction Financière d'une société industrielle et prêt à considérer ce poste comme une étape de spécialisation dans sa carrière.

Ecrire en indiquant le niveau de rémunération acquis s/réf. C.G.M. à :

plein emploi
10 rue du Mail 75002 PARIS

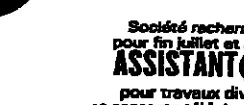
Les rendez-vous auront lieu à Paris avant le 31 juillet ou après le 10 septembre.

ENTREPRISE MECANIQUE GENERALE
1200 personnes
recherche pour son Siège Social proche banlieue Sud-Ouest Paris

adjoint du directeur financier

âge optimum 28 ans
formation DECS + si possible révision comptable et quelques années d'expérience pour :
• animer les différents services comptables et financiers,
• pratiquer la consolidation comptable en normes internationales,
• auditer les comptes des filiales étrangères,
• assurer la gestion de trésorerie,
• participer à l'application de l'informatique.

Pour un premier contact rapide, téléphoner au 946.96.55 poste 210 ou 216



COFRATEL
Compagnie Française de Téléphonie
recherche pour ses Services Techniques
Techniciens
DUT ou BTS électronique
Techniciens maintenance
autocommutateurs électroniques téléphoniques
Techniciens de méthodes
Niveau V
Formation Télécom. exigée.
Connaissance en Electronique et notions anglais si possible.
Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel - 9, rue Jean Pigeon 94220 CHARENTON

Société recherche pour fin juillet et août
ASSISTANT(E)
pour travaux divers et contacts téléphoniques. Téléphoner au 233-37-59.

emplois régionaux

Cherche pour Société monégasque
EMPLOYÉ de BANQUE CLASSE II ou III
Expérience internationale. Anglais courant indispensable. Téléphoner ce jour au : 16 (1) 857-66-22.

URGENT — Société H.L.M. de Loire-Atlantique recherche pour siège à Nantes, cadre juriste pour contentieux, tâches administratives et juridiques. Envoyer C.V., photo et prétentions à no 8.727 *le Monde* Pub., services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend FORD FIESTA, 1978, 42.000 km. Prix Argus à débattre. 751-18-96 ou 751-48-70. RUEIL-MALMAISON.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Concession PARIS 14è
PRIX SPECIAL du 1·7 au 30·7
70, av. Jean-Moulin
539·57·33+

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Le Monde

économie

ÉTRANGER

AU JAPON

Tokyo ne s'associerait pas aux mesures américaines d'embargo technologique contre l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon n'a pas l'intention de s'associer aux nouvelles mesures d'embargo technologique décidées unilatéralement par les États-Unis le mois dernier à l'encontre de l'Union soviétique, indique-t-on de bonne source (*le Monde* du 22 juin). Le gouvernement aurait « officieusement » informé Washington de ce refus ces jours derniers avant de le faire, éventuellement, de manière officielle. L'extension des représailles décidées par la Maison Blanche affecte directement les entreprises étrangères qui produisent sous licence américaine des équipements susceptibles d'être exportés en U.R.S.S. Elle touche tout particulièrement les compagnies japonaises qui coopèrent avec Moscou depuis plusieurs années pour la mise en valeur des ressources énergétiques (pétrole et gaz naturel) de Sakhaline, en Sibérie orientale.

Le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) avait jugé la décision américaine « *inacceptable du point de vue de la législation internationale* ». On estime ici que l'adhésion de Tokyo à l'embargo américain coûterait plusieurs centaines de millions de dollars à l'économie japonaise et compromettrait la poursuite de la coopération avec l'Union soviétique. Rien que pour Sakhaline, une dizaine de projets seraient directement menacés.

Selon la presse, le ministère des affaires étrangères se serait initialement opposé à cette désolidarisation à l'égard de la politique américaine, ou du moins à toute forme publique de rejet. Sous la pression des milieux d'affaires, le MITI aurait cependant fini par faire prévaloir sa position et par modifier dans cette affaire la politique étrangère au nom de l'intérêt national. Jusqu'à présent, dans la plupart des crises internationales opposant leurs partenaires occidentaux, et plus particulièrement leur allié américain, aux Soviétiques, les Japonais avaient fini, bon gré mal gré, par s'associer aux sanctions voulues par Washington, et même s'y était tenus mieux que d'autres. La décision du MITI, qui reste officiellement à confirmer par le cabinet, risque d'aggraver un contentieux commercial, militaire, technologique et émotionnel de plus en plus lourd entre Tokyo et Washington. Comme dans le cas des relations entre les États-Unis et l'Europe de l'Ouest, où les mêmes causes produisent les mêmes effets, il est clair que le durcissement de la politique étrangère américaine suscite ici des réserves et des tensions croissantes.

R.-P. P.

UN NOUVEAU PLAN ÉCONOMIQUE EST A L'ÉTUDE

Le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, a invité, mercredi 14 juillet, le conseil économique, instance gouvernementale, à élaborer un nouveau plan économique de cinq ans pour la période 1983-1987, « *en raison de profondes modifications économiques intervenues tant au Japon qu'à l'étranger* ». Le précédent plan de cinq ans, lancé en 1979, tablait sur une croissance économique de 5,7 % par an. Or l'expansion n'a été que de 3,7 % au cours de l'année fiscale 1980 (qui débute en avril et se termine en mars) et de 2,7 % pour l'année suivante.

M. Abe, ministre japonais de l'industrie et du commerce international, qui s'exprimait mercredi devant un groupe d'industriels, s'est prononcé pour l'adoption rapide de mesures de stimulation de l'économie, estimant que le taux de croissance pourrait tomber à 2 % pendant l'année fiscale 1982.

Le ministre a notamment demandé l'octroi de crédits d'investissements pour les petites entreprises, dans la mesure où une baisse des taux d'intérêt est, selon lui, exclue à court terme. Les autorités japonaises ne peuvent en effet baisser ces taux tant que le yen continue à se déprécier par rapport au dollar. *(A.F.P.-A.P.)*

En Egypte

SÉVÈRES MESURES DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE

Le gouvernement égyptien a instauré au début de la semaine une nouvelle taxe à la consommation, dont le taux varie de 5 à 100 % sur quelque 175 articles, en majorité importés, pour combler le déficit du budget 1982-1983. Celui-ci atteint le chiffre record de 4 845 millions de livres égyptiennes (33,9 millions de francs). Une partie a été comblée par l'affectation de ressources externes (prêts ou dons) et par l'émission de bons d'épargne. Mais le gouvernement doit encore se procurer 1 500 millions de livres égyptiennes (10,5 millions de francs) par la nouvelle taxe à la consommation et l'émission monétaire.

Outre les articles importés, plusieurs produits de fabrication locale ont été taxés, notamment l'essence super, le tabac et l'alcool. Seuls les produits de première nécessité et les textiles grand public ont été épargnés.

Le budget 1982-1983 est la première esquisse de la nouvelle politique économique prônée par le président Moubarak, qui s'est notamment prononcé en faveur d'une ouverture axée sur la production au détriment de la consommation, dont la montée en flèche ces dernières années inquiète les experts. — *(A.F.P.)*.

AFFAIRES

Elf-Aquitaine va transférer aux Etats-Unis 200 millions de dollars

M. Chalandon s'était pourtant engagé au mois de janvier : Elf-Aquitaine « *ne tranférerait pas d'argent de France aux Etats-Unis en 1982* » pour payer Texasgulf, la société américaine rachetée il y a juste un an pour *près de 13,5 milliards de francs.* Las ! la conjoncture est si mauvaise qu'il va bien falloir réaliser un tel transfert. Devant les évidences, le ministère de l'économie et des finances a — au cours de l'hiver — autorisé la sortie pour cette année de 200 millions de dollars, montant des agios prévus pour 1982 sur les lignes de crédit ouvertes en eurodollars.

Jusqu'à présent, Elf-Aquitaine a réemprunté pour payer les intérêts. Mais c'est là un système qui ne peut pas durer. Près de 1,4 milliard de francs au cours actuel seront donc envoyés aux Etats-Unis avant la fin de l'année. Par petites tranches, dit-on, pour ne pas trop affecter le marché des changes. Puis lorsque les taux d'intérêt seront plus attractifs, et que cet endettement sera consolidé sur une durée de dix ans, ce n'est pas moins de 220 millions de dollars qu'il faudra payer chaque année (intérêts et principal), dont la majeure partie — dans les prochaines années du moins — devra venir de la maison mère Elf-Aquitaine.

M. Chalandon ne continue pas moins de défendre le « *pari américain* » décidé par sa société, nécessaire pour compenser le déclin de la rente financière procurée par Lacq. *D'ailleurs, affirme-t-on rue Nélaton*, Texasgulf résiste mieux que la plupart de ses concurrentes sur un marché américain en crise, particulièrement dans l'agriculture. Ainsi, malgré une baisse des ventes de phosphate et engrais phosphatés *de 25 % en volume et de 10 à* 25 % en prix et une mévente accrue du soufre, le résultat net de l'entreprise devrait être légèrement positif en 1982. Pour le premier semestre, la marge du secteur chimie-mine est de l'ordre de 32 millions de dollars.

Même si le président d'Elf-Aquitaine continue d'affirmer que Texasgulf dispose d'un « *outil industriel de premier plan* », on est loin aujourd'hui de l'époque où cette entreprise était classée parmi les toutes premières américaines pour son rendement. Elf-Aquitaine a acheté son américaine « *en haut de courbe* ». Et il faudra bien des années pour juger du bien-fondé de l'opération dont la « digestion » est décidément bien difficile.

B. D.

LE SAUVETAGE D'A.E.G.-TELEFUNKEN

Le gouvernement fédéral accepte de garantir les emprunts du groupe

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Helmut Schmidt a accepté de donner un ballon d'oxygène à A.E.G.-Telefunken, le numéro deux de l'électronique en R.F.A., mais refuse, pour l'instant, de le renflouer plus largement. Malgré de vives réticences, le gouvernement ouest-allemand a accordé, mercredi 14 juillet, sa garantie à 600 millions de deutschemarks (1,6 milliard de francs) de crédits que le groupe veut souscrire pour financer ses exportations. Cette caution était indispensable pour A.E.G., qui présentait un risque bien trop élevé pour le système bancaire d'outre-Rhin, déjà lourdement engagé dans l'explosive dette polonaise.

Mais Bonn donne sa garantie à la condition que les banques allouent 275 millions de DM de crédits supplémentaires au groupe au bord de la faillite, afin qu'il assume ses échéances les plus pressantes. Certaines des vingt-quatre banques du consortium contrôlant A.E.G. depuis sa première crise de décembre 1979 ont refusé de participer au nouvel appel de fonds. Mais ces instituts financiers jouent un rôle restreint dans le soutien au grand malade de l'industrie allemande, et le ministre de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, s'est montré confiant. Selon lui, ce nouvel effort bancaire, lié à la garantie de l'Etat fédéral, va permettre à A.E.G.-Telefunken de « tourner » jusqu'à la fin de décembre. D'ici là, la commission d'experts chargée de radiographier le groupe, qui a perdu plus de 2 milliards de deutschemarks (5,4 milliards de francs) au cours des quatre dernières années, aura remis son rapport. C'est seulement au vu de ce document que le gouvernement décidera ou non de s'engager plus à fond, et notamment de donner, avec les Länder (régions) sa garantie pour 900 millions de deutschemarks (2,4 milliards de francs) supplémentaires de crédits comme le sollicite A.E.G.

Le comte Lambsdorff a tenu à souligner que le geste fait mercredi par Bonn ne préjugeait « *en aucun cas l'attitude future de l'Etat fédéral* ». Bonn a voulu seulement « *donner du temps* » au groupe, qui devrait enregistrer encore 500 millions de deutschemarks (1,35 milliard de francs) de pertes cette année, pour qu'il mette au point un plan de restructuration. Affirmant solennellement qu'il refuse de jouer les sauveteurs d'entreprise, M. Lambsdorff a lancé un appel très ferme aux banques, aux industriels et surtout aux syndicats pour qu'ils prennent eux-mêmes en main le sauvetage d'A.E.G. « *Celui qui veut tout défendre peut tout faire perdre* », a-t-il lancé à l'adresse des syndicats qui s'opposent à l'entrée dans le groupe du géant britannique General Electric Company, suspect de vouloir licencier massivement. De son côté, le P.-D.G. d'A.E.G., M. Heinz Dürr, s'est déclaré, mercredi soir à la télévision, satisfait du répit consenti par Bonn. Mais il a confirmé les craintes des syndicats en indiquant que le groupe, employant plus de cent vingt mille salariés, allait devoir supprimer au moins mille emplois chaque année.

(Intérim.)

PÉTROCHIMIE EUROPÉENNE

Première escarmouche pour la constitution d'un cartel de crise

Les discussions sur la constitution d'un cartel de crise dans la pétrochimie européenne (*le Monde* du 15 juillet) se sont ouvertes mercredi 14 juillet, à Bruxelles. Rien n'a encore filtré sur leur contenu. Mais avant même que le débat ne commence, la première escarmouche a éclaté durant les conversations préliminaires que le vicomte Etienne Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, a eu avec les représentants des sept groupes présents (I.C.I., Shell, Rhône-Poulenc, ATO-Chimie, Hoechst, Montedison et Solvay).

I.C.I., Shell et Hoechst ont clairement manifesté leur opposition à la constitution d'un tel cartel, ou de tout organisme qui pourrait y ressembler de près ou de loin. Raisons invoquées : les Français et les Italiens ne sont pas bien disposés et tablent sur les efforts de la concurrence pour tirer leur épingle du jeu ; les sociétés américaines installées en Europe ne pourront pas adhérer à ce cartel, la loi anti-trust de leur pays le leur interdisant ; le risque est trop grand de voir les autorités de Bruxelles mettre leur nez dans les affaires des groupes privés.

Dès lors, la question peut se poser de savoir pourquoi I.C.I., Shell et Hoechst ont décidé de se réunir avec leurs collègues européens. Sans doute, comme le fait justement remarquer le correspondant du *Financial Times*, est-ce non seulement pour surveiller tout ce qui se dit ou se trame, mais aussi pour essayer d'obtenir de la Commission de Bruxelles qu'elle n'applique pas avec trop de rigueur la réglementation sur la concurrence.

Le sommet pétrochimique de Bruxelles semble mal parti. Ce sont les groupes français (ATO-Chimie) et belge (Solvay), qui en sont les initiateurs. Les Britanniques (I.C.I., Shell) et les Allemands se sont fait tirer l'oreille pour y assister. — A. D.

NAISSANCE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DU CACAO

Un nouveau groupe français spécialisé sur le marché du cacao vient d'être créé sous le nom d'Omnium financier du cacao (O.F.C.). Constitué autour des sociétés Sucres et denrées, l'un des principaux commissionnaires agréés auprès de la Bourse de commerce de Paris, et de Sucre-Union, un autre professionnel important, lesquels détiendront respectivement 74,4 % et 19,2 % d'O.F.C., le nouvel ensemble accueillera également l'Institut de développement des industries agro-alimentaires (IDIA), le Crédit agricole et la société de Debayser-Wiart-Desbiff qui posséderont conjointement 6,4 % de l'Omnium financier du cacao.

Cette opération financière dont le montant est évalué à près de 200 millions de francs, devrait permettre ultérieurement à l'État camerounais et au gouvernement ivoirien d'être également partie prenante dans l'O.F.C. et d'intégrer le groupe Barry.

Crise bancaire... dans l'île de Man

A mi-chemin entre les côtes irlandaises et anglaises, l'île de Man connaît actuellement une grave crise de son appareil bancaire après la décision du gouvernement de l'île de ne pas intervenir pour sauver de la faillite la Saving and Investment Bank, à laquelle il avait récemment retiré sa licence bancaire pour défaut de paiement. Les problèmes bancaires de l'île ont commencé à l'automne dernier avec l'annonce de la faillite d'une autre banque, l'International Finance and Trust Corp. Le gouvernement de l'île appelle maintenant à la rescousse la Banque d'Angleterre pour revoir la structure de son système bancaire.

Le docteur Edgar Mann, responsable du contrôle des finances de l'île (équivalent à Man du chancelier de l'Échiquier), voudrait notamment créer une benque centrale propre à l'île afin d'assainir et de mieux contrôler les capitaux de son « *paradis fiscal* ». Une délégation de spécialistes de la Banque d'Angleterre serait prochainement attendue à Douglas, la capitale.

Comme les îles anglo-normandes, l'île de Man (soixante mille habitants) n'est pas partie intégrante du Royaume-Uni, mais relève directement de la couronne. Elle a son propre Parlement, le Tynwald. Possédant une totale autonomie financière, l'île est devenue un centre financier offshore, couramment appelé « paradis fiscal ». Le taux de base de l'impôt sur le revenu a été fixé à 20 % (contre 30 % en Grande-Bretagne) et aucun impôt sur le capital n'est relevé. — (A.F.P.)

LA PRESSE AMERICAINE ACCUSE DEUX FIRMES PHARMACEUTIQUES JAPONAISES D'ESPIONNAGE INDUSTRIEL

Après Hitachi et Mitsubishi (*le Monde* du 25 juin), deux nouvelles firmes japonaises, pharmaceutiques cette fois, la Midori Juji et Green Cross, seraient impliquées dans une affaire d'espionnage industriel. L'information est donnée par la presse américaine. Selon le *Detroit News*, des hommes d'affaires appartenant à ces deux sociétés auraient tenté d'obtenir frauduleusement des secrets sur la fabrication d'Interféron, utilisé pour la lutte contre le cancer.

Le journal rapporte que la justice américaine a été saisie de l'affaire à la mi-juin, après des révélations d'employés de plusieurs laboratoires américains affirmant que des sommes d'argent substantielles leur auraient été offertes pour transmettre des renseignements.

Les deux firmes japonaises incriminées démentent formellement ces informations, le porte-parole de la Green Cross déclarant même que *son entreprise n'a nul besoin de se* procurer illégalement des renseignements dans la mesure où des accords de recherche la lient avec une société du Massachussets, la Collaborative Research, pour développer des études sur le médicament anticancer. Pour l'instant, aucune accusation officielle n'a été lancée. L'enquête se poursuit.

● *Les ventes de voitures importées* ont atteint 30.6 % du marché américain en juin, soit le pourcentage le plus haut jamais enregistré pour ce mois, et le troisième record mensuel depuis le début de l'année. Au total, les importateurs ont vendu 199 080 voitures (dont 159 478 japonaises), soit 3,3 % de moins qu'il y a un an.

CONJONCTURE

Le commissaire général au Plan a présenté la « commission du suivi »

M. Hubert Prévot, commissaire général au Plan, tenait, jeudi 15 juillet, une réunion d'information sur les activités du commissariat général du Plan.

Il y a présenté la « commission du suivi de l'exécution du Plan intérimaire » constituée sur sa proposition auprès de M. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du plan et de *l'aménagement du territoire. Présidée par* M. Jean-Paul Planchou, député (P.S.), cette commission devra remettre au premier ministre et au ministre du Plan deux rapports, fin 1982 et au cours de l'année 1983, sur l'exécution du Plan intérimaire. Elle examinera aussi le rapport annexé au projet de loi de finance pour 1983.

M. Hubert Prévot a également présenté un rapport sur les aides à l'industrie effectué, à la demande du premier ministre, par le commissariat général du Plan. Ce rapport souligne que ces aides restent actuellement accordées en fonction de critères qui tiennent peu compte des *nouvelles orientations industrielles* du pays, et demeurent octroyées selon des procédures lourdes et complexes.

Des propositions qui pourraient concerner jusqu'à 10 milliards de francs découlent de ces constatations.

A moyen terme, c'est à l'amélioration des conditions de crédit interne et à l'exportation qu'il faut se consacrer, ainsi qu'au développement du crédit interentreprises, le tout assorti d'une meilleure sélectivité des prélèvements obligatoires.

Pour le court terme, les aides devraient être ajustées aux nouveaux objectifs, révisées afin de supprimer les aides automatiques de soutien pour privilégier les aides négociées de restructuration, et accordées plus largement aux P.M.E. Ces mesures de recentrage devraient être associées à une réduction du coût des aides à l'exportation et à un transfert aux banques du financement des prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social), la bonification et la garantie restant à l'Etat.

Enfin, un allégement des procédures d'octroi de ces aides devrait s'articuler autour des principes suivants : restructurer les comités spécialisés existant en les renforçant, mieux coordonner les analyses sectorielles tout en assurant une concertation avec les partenaires sociaux, clarifier les relations Etat-groupes nationalisés sans confondre aide, prêt, dotation en capital, régionaliser la distribution du crédit.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,9300	6,9340	0	+ 35	− 40	+ 20	− 120	− 15
$ can.	5,4645	5,4695	− 125	− 70	− 225	− 160	− 575	− 460
Yen (100)	2,7065	2,7100	+ 160	+ 185	+ 320	+ 360	+ 965	+1020
DM	2,7780	2,7815	+ 120	+ 150	+ 250	+ 285	+ 750	+ 815
Florin	2,5180	2,5205	+ 110	+ 135	+ 225	+ 255	+ 670	+ 720
F.B. (100)	14,5730	14,5880	− 155	+ 0	− 215	− 10	− 565	− 170
F.S.	3,2560	3,2600	+ 280	315	+ 565	+ 610	+1485	+1575
L (1 000)	4,9700	4,9750	− 255	− 190	− 515	− 435	−1515	−1370
£	11,9490	11,9620	+ 175	+ 285	+ 405	+ 550	+1380	+1605

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 7/8	8 11/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 7/16
$ E.-U.	13 1/8	13 5/8	14	14 7/16	14 7/16	14 13/16	15	15 3/8
Florin	8 1/2	9 1/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	9 15/16	9 9/16
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	14 3/4	17 1/4	15	17 3/4	15	17 3/4
F.S.	1 1/4	2 1/8	3 5/8	4	3 15/16	4 5/16	5 1/4	5 5/8
L (1 000)	17 1/4	19 1/4	19	20 1/2	19 3/4	21	20 3/4	22
£	12 1/4	13	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	12 3/16	12 15/16
F. français	14 1/2	14 7/8	14 1/2	14 7/8	14 7/8	15 1/4	16 1/2	16 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.


LES PORTES DE
L'ESPACE SONT OUVERTES.
Avec le quatrième vol expérimental de la navette spatiale Columbia, c'est la première phase de l'aventure humaine la plus complexe à ce jour qui se termine. Mais c'est aussi le début d'une nouv elle ère passionnante.
Maintenant, les vols expérimentaux ont pris fin. Le 30 juin, à l'heure prévue, Challenger, la seconde navette spatiale américaine est sortie de son hall de montage situé à Palmdale en Californie. Désormais, deux navettes sont opérationnelles; elles vont se mettre au service de chacun d'entre nous.
Construite par Rockwell International, la navette constitue l'élément majeur du système de transport spatial de la NASA. Pour la première fois, elle va permettre aux habitants de notre planète d'accéder à toutes les richesses que leur réserve l'espace.
La navette ouvre des perspectives nouvelles en matière de communication, de navigation, de gestion des énergies, d'application à l'agriculture.
Par la grande capacité de sa soute, elle va permettre de mettre en orbite terrestre des satellites plus gros, plus sophistiqués, qui pourront être facilement révisés afin de prolonger leur activité et améliorer leurs performances.
La navette rendra possible la fabrication d'alliages extra-résistants, de verre ultra-pur, de cristaux semi-conducteurs parfaits, de médicaments révolutionnaires et de bien d'autres produits qu'il était encore impossible de fabriquer sur terre.
Elle apportera aussi une précieuse contribution à la sécurité de tous. Grâce au télescope de l'espace qu'elle mettra en orbite en 1985, la navette nous permettra d'étudier de plus près la nature exacte de l'espace éloigné et d'acquérir ainsi une meilleure compréhension de notre propre planète.
Principal fournisseur de la NASA pour la réalisation des navettes spatiales, Rockwell International peut s'enorgueillir, à juste titre, de son rôle essentiel dans leur développement et leur fabrication.
Aujourd'hui, on peut dire que les portes de l'espace sont grandes ouvertes. Pouvoir mettre ces immenses possibilités au service du bien de tous n'est plus un rêve, c'est enfin devenu une réalité.
Rockwell International

PÊCHE

Colin froid des Kerguelen pour les Japonais

De notre correspondant

Saint-Denis de la Réunion. — Un chalutier de l'Armement des mers du Sud (AMS), le *Sydéro*, vient d'achever une campagne de pêche de quarante-trois jours dans la zone économique des îles Kerguelen. Dans ses cales il a ramené deux cents tonnes de colin. Ce résultat « moyen » (les capacités de stockage du navire sont de l'ordre de trois cents tonnes) s'explique par les mauvaises conditions météorologiques. Un autre chalutier actuellement en pêche, le *Zélande*, de la Société nouvelle de pêche lointaine, de Bordeaux, devra écourter sa campagne pour les mêmes raisons. La totalité des prises effectuées par le *Sydéro* sera commercialisée au Japon (1).

Depuis qu'ils s'intéressent aux ressources en poisson des Kerguelen, les armements réunionnais se sont trouvés confrontés à de délicats problèmes de commercialisation. Le marché réunionnais très étroit (cinq cent mille personnes) ne peut absorber qu'une très faible partie de la production. Et encore les ménagères de l'île se sont-elles montrées réticentes devant des espèces totalement nouvelles et qui avaient l'inconvénient de mal se prêter à la recette traditionnelle du curry.

Un groupement, Promer-Sud, a été chargé d'assurer en métropole et dans le monde la commercialisation de 80 % du poisson pêché.

En 1981 les efforts de promotion n'ont guère été couronnés de succès. Les perspectives se présentent cette année sous un meilleur jour. Après huit mois de longues et patientes négociations, une percée vient d'être effectuée sur le marché japonais. Au mois de mars, une vingtaine de tonnes ont permis de tester les comportements de ce marché. Une commande portant sur quatre cents tonnes a été signée en juin garantissant ainsi l'écoulement des stocks de l'année précédente et des prises de la campagne du *Sydéro*. Un effort de présentation et de conditionnement a été accompli.

On aimerait également pouvoir proposer la marchandise en filets, ce qui constituerait un atout supplémentaire : d'ailleurs des études sont en cours pour mettre au point une machine à fileter le poisson.

Les liens avec les importateurs japonais pourraient prendre dans l'avenir une tournure plus originale. Il s'agirait de livrer sur place, dans la zone économique des Kerguelen, le poisson pêché par les armements réunionnais aux navires-usines japonais. Cette formule permettrait aux chalutiers de l'île d'effectuer pendant la saison de pêche plusieurs campagnes ; or, à l'heure actuelle, on ne peut en faire qu'une seule en raison des distances très grandes. Une semaine est perdue pour se rendre sur les sites de pêche, une autre pour revenir à la Réunion et une troisième pour décharger.

La solution idéale, qui permettrait de rester deux mois sur place, ce serait l'acquisition d'un navire-usine. Mais aucune société intéressée par les Kerguelen n'est en mesure de faire un tel investissement. Toutefois, des études ont été engagées qui portent sur la réalisation d'une barge-usine. Car l'absence de quais ne permet pas d'envisager des installations à terre aux Kerguelen. Cette barge permettrait de stocker du carburant, du matériel d'entretien et du poisson. Les toutes premières conclusions sont attendues pour septembre.

D'autres études vont concerner les ressources des îles Crozet, où la saison de pêche est complémentaire de celle des Kerguelen. Enfin, lors d'un bref séjour à la Réunion à la fin du mois de juin, l'administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, le vice-amiral Claude Pierri, a émis une nouvelle fois le vœu qu'un patrouilleur de la marine nationale soit affecté en permanence dans la région pour des missions de surveillance des ressources et d'assistance aux navires de pêche.

HUBERT BRUYÈRE.

(1) Trois armements sont actuellement concernés par la pêche aux Kerguelen. Un armement métropolitain, la Société nouvelle des pêches lointaines, de Bordeaux (S.N.P.L.), qui effectue cette année avec le *Zélande* sa troisième campagne dans la région. Le plus important des armements réunionnais est la Société anonyme de pêche maritime et de ravitaillement (SAPMER) qui a fait l'acquisition d'un chalutier de grande pêche, le *Pierre-Pleven* rebaptisé *l'Austral* en 1980. Deux sociétés locales, la Compagnie industrielle d'armement et de pêche et l'Armement des Mascareignes, se sont associées avec une participation de Nord-Pêcheries pour constituer l'Armement des mers du Sud, qui travaille avec le *Sydéro*.

AGRICULTURE

Washington pourrait prolonger d'un an l'accord céréalier avec les Soviétiques

Correspondance

Washington. — Une des premières décisions importantes que M. Shultz, nouveau secrétaire d'État, sera appelé à prendre, quelques jours après que le Sénat aura confirmé sa nomination, concerne l'accord bilatéral avec l'Union soviétique sur les céréales. Les négociations sur le renouvellement de cet accord, qui vient à expiration le 30 septembre, ont été suspendues en décembre 1981 par le président Reagan dans le cadre des sanctions décidées après l'imposition de la loi martiale en Pologne. Or le ministère de l'agriculture, les syndicats des agriculteurs et des parlementaires représentant les États « fermiers » font pression pour la reprise des négociations en vue d'aboutir à un nouvel accord à long terme.

Les énormes excédents de blé et de maïs ont entraîné la chute des prix, obligeant le gouvernement à dépenser des millions de dollars de subventions. D'autre part, le ministère de l'agriculture juge d'autant plus nécessaire non seulement de maintenir, mais d'augmenter les ventes de céréales à l'Union soviétique que la récolte soviétique, selon les experts américains, sera mauvaise. Selon les chiffres officiels, elle devrait atteindre 170 millions de tonnes, ce qui obligerait l'Union soviétique à importer plus de 40 millions de tonnes de céréales.

Le département d'État, sous la direction de M. Haig, sans jamais avoir pris publiquement position, était réservé, hostile même, à la négociation d'un nouvel accord. Les diplomates américains estiment en effet qu'un nouvel accord bilatéral américano-soviétique placerait les États-Unis dans une position embarrassante vis-à-vis de leurs alliés européens auxquels ils veulent au même moment interdire d'exporter l'équipement destiné au gazoduc sibérien.

Selon ses déclarations antérieures, M. Shultz estime que les relations commerciales ne sauraient être utilisées comme un moyen de pression diplomatique. D'autre part, il est exclu que le président Reagan décide d'imposer un embargo sur les céréales — décision logique, disent les républicains les plus conservateurs — parce cela lui coûterait fort cher, électoralement, dans les régions rurales. Mais est-il prêt à rouvrir la négociation sur un nouvel accord à long terme ?

Une solution de compromis est envisagée. On se contenterait de prolonger encore une fois d'un an l'accord actuel. Cet accord oblige l'Union soviétique à acheter entre 6 à 8 millions de tonnes de blé et de maïs annuellement. Cette obligation d'un minimum est jugée importante dans la mesure où elle régularise et stabilise les ventes de blé. Mais, en même temps, l'accord prévoit qu'au-delà de ce minimum les Soviétiques peuvent acheter autant de céréales que les Américains veulent bien leur vendre.

Sur ce point, la position du ministre de l'agriculture est claire. M. Block, à sa sortie de la Maison Blanche, où il avait plaidé la cause d'un nouvel accord, a déclaré : « *La porte du grenier est ouverte aux Soviétiques s'ils paient comptant.* »

La controverse sur l'efficacité des sanctions économiques va d'autre part rebondir avec la publication d'une étude de deux économistes travaillant pour l'Office des statistiques. Il ressort de ce document que l'Union soviétique est vulnérable aux sanctions dans la mesure où ses importations représentent 20 % du revenu national. En particulier, entre 15 et 20 % des machines et de l'équipement industriel employés en Union soviétique seraient importés. Les conclusions de cette étude, par ailleurs sujette à caution, renforcent au sein de l'administration la position des partisans d'une politique de sanctions sévères envers l'Union soviétique. — H. P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Le conseil d'administration du Groupement foncier français s'est réuni le 6 juillet sous la présidence de Monsieur Roger Bruneau.

Sur proposition des principaux actionnaires, le conseil a coopté comme administrateur M. Bertrand Balaresque, qui a été porté à la présidence.

Le conseil a tenu à marquer sa gratitude à M. Roger Bruneau pour l'œuvre accomplie au cours des cinq années de sa présidence, au cours de laquelle la société a traversé avec succès une période difficile de la conjoncture immobilière.

Il est rappelé que le Groupement foncier français, créé il y a vingt-cinq ans par un certain nombre de compagnies d'assurances et de caisses de retraite, développe aujourd'hui son action au service des investisseurs institutionnels dans tous les domaines de l'activité immobilière.

REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE EUROPÉENNE DE CRÉDIT ET DE L'EUROPEAN BANKING COMPANY

Le conseil d'administration de l'EBIC annonce qu'il a décidé d'intensifier la coopération entre ses deux filiales européennes par l'intégration de celles-ci.

La Banque européenne de crédit (BEC), établie à Bruxelles, et spécialisée dans les prêts en eurodevises, et l'European Banking Company (E.B.C.), une banque d'affaires établie à Londres, sont toutes deux la propriété, à parts égales, des sept banques membres de l'EBIC :

Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.
Banca commerciale italiana SpA
Creditanstalt-Bankverein
Deutsche Bank A.G.
Midland Bank PLC
Société générale de banque
Société générale

Il n'y aura pas de changement dans les répartitions de capital entre les banques. L'intégration conduira à un conseil d'administration unique ainsi qu'à d'autres dispositions qui restent à prendre.

Le conseil d'administration de l'EBIC est persuadé que cette intégration va contribuer à élargir la gamme des services offerts aux clients des banques, ce qui accroîtra leur compétitivité globale.

Au 31 décembre 1981, le total de l'actif de la Banque européenne de crédit était de 155 milliards de francs belges, et celui de l'European Banking Company de 466 millions de livres sterling.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 juillet

Nouvelle avance

Poursuivant sur sa lancée, le marché parisien s'est encore adjugé plus de 1 % après les 1,3 % engrangés la veille et de nombreux titres ont pris le train en marche. Près de 2,5 % de hausse en deux séances, le phénomène est suffisamment important pour que quelques spécialistes n'hésitent plus à commenter cette amorce de « hausse d'été », même si on se refuse encore à lui appliquer ce vocable.

L'étroitesse du marché contribue nettement à accentuer les écarts, dira-t-on une fois de plus, au moins autant que les quelque 10 à 11 milliards de francs de liquités (coupons d'obligations indemnitaires et dividendes) en mal de placement, mais il reste que le sentiment est beaucoup moins morose depuis quelques jours sous les colonnes. Bien installé au-dessus de la barre des 800, Wall Street paraît décidé à accentuer sa prise et Paris suit avec le plus grand intérêt ce rétablissement de la première place mondiale.

Moteurs-Leroy dont la filiale, les pompes Guimard, vient de remporter un contrat à Malte (le Monde du 13 juillet) gagne plus de 6 % et Thomson-C.S.F., très affecté jusqu'à présent par les problèmes de ses activités téléphoniques, s'adjuge un gain comparable, précédé par Kléber (+ 8 %). Paris-France, Locafrance, Euromarché sont également en progrès tandis que C.F.D.E. figure parmi les plus fortes baisses (− 6 %).

L'or s'est négocié à 339 dollars l'once à Londres, le lingot gagnant 300 francs, à 74 000 francs, le napoléon abandonnant 6 francs, à 595 francs.

Toujours décidée à renforcer sa position dans Jacques Borel International (J.B.I.) dont elle détient 15,41 % (compte tenu des obligations convertibles), Sodexho vient de lancer une O.P.A. destinée à concurrencer l'O.P.E. de Novotel, et visant les 34,60 % de J.B.I. qui lui permettraient d'en détenir la majorité absolue.

NEW-YORK

Reprise de la hausse

Après une séance de consolidation qui lui a *permis d'affermir mardi* sa récente hausse, le marché new-yorkais a repris dès le lendemain sa marche en avant à l'issue d'une séance empreinte, toutefois, d'une certaine nervosité.

Alors qu'elle accusait un repli atteignant les 6 points en termes d'indice Dow Jones des valeurs industrielles au fur et à mesure que se déroulaient les transactions, la cote a amorcé une reprise, en fin de séance, qui a permis au Dow Jones de gagner finalement 4,19 points sur la veille pour s'établir à 828,39. Les baisses l'ont tout de même emporté d'une courte tête sur les gains, tandis que le volume des échanges retombait de 75,14 millions à 58,34 millions de titres en l'espace de vingt-quatre heures.

Visiblement, les investisseurs manifestent actuellement une certaine prudence après avoir constaté que la légère baisse des taux d'intérêt à court terme a marqué un temps d'arrêt si l'on excepte la décision annoncée par Manufacturers Hanover d'abaisser d'un demi-point le taux qu'elle consent à sa clientèle privilégiée pour le ramener à 14 1/2 %.

Exxon, passablement éprouvée depuis quelques jours, est restée mercredi sur un cours de 26 1/2, alors que le titre figurait au second rang des valeurs les plus actives de la séance. Cette réaction des opérateurs à l'égard de l'action Exxon est motivée par la révision en baisse des prévisions de bénéfices escomptées par les analystes pour cette compagnie pétrolière.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Alcoa	24 1/4	23 7/8
A.T.T.	53	52 1/2
Boeing	17 1/2	17 1/4
Chase Manhattan Bank	36 1/4	38 1/4
Du Pont de Nemours	31 1/2	31 3/4
Eastman Kodak	75 1/4	75 7/8
Exxon	26 1/2	26 1/2
Ford	23 3/4	23 5/8
General Electric	67 5/8	63 3/8
General Foods	38 5/8	38 7/8
General Motors	46 5/8	46 3/8
Goodyear	25 3/4	25 1/2
I.B.M.	64 5/8	66 1/2
I.T.T.	23 1/2	23 1/4
Mobil Oil	21 1/4	22 1/2
Pfizer	56 1/2	57
Schlumberger	36 3/4	37 1/2
Texaco	27 5/8	28 3/4
U.A.L. Inc.	18 5/8	19 1/8
Union Carbide	43 1/2	43 1/4
U.S. Steel	18 3/8	18 1/4
Westinghouse	27	27 1/8
Xerox Corp.	31 7/8	32 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SONY. — Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 octobre prochain, le groupe annonce un bénéfice net consolidé de 32 344 millions de yens, en baisse de 6,3 % par rapport à celui de la période correspondante de l'année précédente, pour un chiffre d'affaires accru de 15,5 % à 397 704 millions de yens.

S.N.C.F. — Emission au pair d'un emprunt de 2 milliards de francs, représenté par 400 000 obligations de 5 000 F nominal. Les souscripteurs pourront choisir entre des titres amortissables en douze ans à 16,60 % d'intérêt ou amortissables en dix-huit ans à 16,90 %.

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES P.M.E. — Emission d'un emprunt de 1,6 milliard de francs en deux tranches, chacune étant représentée par 160 000 titres de 5 000 F nominal rapportant 15,30 % l'an. Prix d'émission 95,10 % du nominal soit 4 755 F.

CYCLES PEUGEOT. — Après plusieurs années de vaches maigres et un lourd déficit de 32 millions de francs en 1981, le groupe se porte mieux. Pour le premier semestre, ses comptes sont légèrement positifs et ses ventes en volume ont augmenté de 18 %. En outre, pour la première fois depuis huit ans, la chute du marché des cyclomoteurs paraît s'être arrêtée et, en juin, Cycles Peugeot a enregistré une augmentation de 48 % de ses ventes.

I.B.M. a annoncé pour le deuxième trimestre de l'exercice 1982 un bénéfice net de 1 milliard de dollars contre 804 millions pour la période correspondante du précédent exercice, sur un chiffre d'affaires de 8,05 milliards (contre 6,90 milliards). Pour le premier semestre, le bénéfice net atteint 1,77 milliard de dollars contre 1,53 milliard en 1981 sur un chiffre d'affaires de 15,12 milliards (contre 13,36 milliards). Ces résultats, nettement supérieurs aux prévisions que formulaient les analystes, ont contribué en partie au redressement observé mercredi à la Bourse de New-York (voir par ailleurs).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	12 juillet	13 juillet
Valeurs françaises	100,4	–
Valeurs étrangères	110,5	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,	98,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 juillet	15 juillet
1 dollar (en yens)	257,15	256,00

BOURSE DE PARIS Comptant 13 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	2 351	De Dietrich	315	316	Mors	180	180	Étrangères			S.K.F. (Applic. méc.)	56	....
5 %	....	2 233	Dagremont	99 80	....	Nadella S.A.	7 80	....				Total C.F.N.	74	....
3 % amort. 45-64	....	2 852	Delalande S.A.	140	140	Naval Worms	108	109	A.E.G.	105	101	Ufiner	204	....
4 1/4 % 1963	100	3 722	Delmas-Vieljeux	425	430	Navig. (Nat. de)	68 70	61 o	Akzo	67	....	Voyer S.A.	1 25	....
Emp. N. Eq. 6 % 67	109	0 707	Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....	Nicolas	340	340	Alcan Alum	145	158			
Emp. 7 % 1973	8345	..	Didot-Bottin	276	276	Nodet-Gougis	145	146	Algemeine Bank	900	909			
Emp. 8,80 % 77	95 80	1 254	Dist. Indochine	360	....	Occident. Part.	28 15	....	Am. Petrofina	485	485			
Emp. 9,80 % 78	79 50	0 054	Drag. Trav. Pub.	181	181	OPB Paribas	87	86	Arbed	175	181			
E.D.F. 7,8 % 61	....	7 219	Duc-Lamothe	232 40	....	Optorg	72 80	75	Asturienne Mines	51	56			
E.D.F. 14,5 % 80-92	95 10	1 645	Dunlop	4 90	4 95	Origny-Desvroise	103	99	Bco Pop Espanol	105	105			
Ch. France 3 %	228	..	Eaux Bass. Vichy	1226	1219	Palais Nouveauté	302	303	B. N. Mexique	14	14 20			
CNB Bques janv. 82	102 30	0 565	Eaux Vittel	508	....	Paris-Orléans	96	95	B. Régl. Internat.	41260	41300			
CNB Paribas	102 05	0 565	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Barlow Rand	40 80	....			
CNB Suez	102 40	0 565	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bell Canada	115	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Union Habit.	185	190	Cellulose du Pin	21 70	....				Sogintar	718 80	686 21
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Un. Imm. France	168	172	Coparex	321	342				Soleil Investis.	340 12	324 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Un. Ind. Crédit	205	212	F.B.M. (Li)	70	23 o				U.A.P. Investiss.	232 53	221 99
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Union Ind. Ouest	282 30	317	Ieca Industries	13	....				Unifrance	179 56	171 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Unipol	130 40	125 20	La Mure	69	....				Unifoncier	469 21	447 93
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Viecey Bourget (Ny)	10 65	....	M.M.B.	150	152				Unigestion	407 83	389 34
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Virax	40 80	45 80	Océanic	45	....				Uni-Japon	613 95	586 11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Waterman S.A.	179	179	Petrofigaz	338	....				Unirente	1432 56	1386 45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Brass. du Maroc	145 10	146	Pronuptia	156	122 o				Univer	11166 42	11166 42
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Brass. Ouest-Afr.	24 65	23 60 o	Radiar For. G.S.P.	7 50	....				Valorem	265 24	253 21
						Rorento N.V.	502	500				Valrea	107954	107846
						Sabl. Morillon Corv.	120	120 d				Worms Investiss.	476 14	453 59

13/7	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1695	4,5 % 1973	1720	1710	1710	1700 10
3085	C.N.E. 3 %	3270	3287	3287	3290
....	Agence Havas	323	325	333	320
465	Air Liquide	463	466	486	466
665	Facom	547	548	546	548
1100	Fichet-bauche	960	978	978	978
143	Finextel	158	158	158 50	158
141	Fives-Lille	140	140	140	138 10
148	U.T.A.	128	127	127 20	129 60
182	Valéo	173	173	173	173
116	Vallourec	107 50	107 80	108	107 30
1080	V. Clicquot-P.	1037	1070	1065	1065
780	Viniprix	837	840	840	840
148	Amax Inc.	180 50	179 30	177	179 80
336	Amer. Express	353	358	358	358 90
425	Amer. Teleph.	453 50	462 50	462 50	462 50
58	Anglo Amer. C.	71	73 30	74 20	72 50
360	Amgold	426	445	450	446
710	B. Ottomane	734	736	736	729
44	Imp. Chemical	45 10	44 80	45	44 05
69	Inco. Limited	80	82	82	80 80
470	IBM	544	553	550	550
27	Ito-Yokado	28 50	29	29	29
186	ITT	206 10	209 50	207	207
34	Matsushita	36 40	36 45	36	36 45
560	Merck	598	602	591	607
410	Minnesota M.	462	475	475	462
183	Mobil Corp.	188 70	186	185	185 10
12490	Nestlé	13500	13590	13590	13350
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 841	....	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	277 950	....	269	283
Belgique (100 F)	14 601	....	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	252 100	....	245	257
Danemark (100 krd)	80 420	....	77	83
Norvège (100 k)	107 830	....	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 883	....	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 875	....	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 970	....	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	326 700	....	315	333
Suède (100 krs)	112 050	....	107	114
Autriche (100 sch)	39 510	....	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 168	....	0 605	6 500
Portugal (100 esc.)	8 130	....	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 385	....	5 250	5 510
Japon (100 yens)	2 703	....	2 610	2 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/7
Or fin (kilo en barre)	73500	74300
Or fin (en lingot)	73700	74000
Pièce française (20 fr)	601	595
Pièce française (10 fr)	445	.....
Pièce suisse (20 fr)	510	502
Pièce latine (20 fr)	478	490
Souverain	582	586
Pièce de 20 dollars	2640	2630
Pièce de 10 dollars	1330	1350
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3165
Pièce de 10 florins	493	501

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 juillet 1982 a été tiré à 399 079 exemplaires.

A B C D F G H

LES PARTENAIRES SOCIAUX A MATIGNON

Comment négocier la sortie du blocage des prix et des revenus

C'est une partie difficile que M. Pierre Mauroy devait engager dans l'après-midi du 15 juillet en recevant une nouvelle fois l'ensemble des partenaires sociaux. D'après les termes mêmes de la lettre adressée par le premier ministre à chaque organisation, il s'agit en premier lieu d'examiner les conditions de la « sortie progressive de la période de blocage », étant entendu, comme l'a clairement laissé entendre M. Delors, que le tour de vis salarial devra être prolongé, par le jeu d'une autodiscipline contractuelle, jusqu'à la fin de 1983. Le chef du gouvernement devait également exposer les grandes lignes du projet de loi qui sera débattu à un prochain conseil des ministres, sur la contribution de solidarité-chômage des fonctionnaires et non-salariés, et faire le point sur la situation financière de l'Unedic.

Autant de sujets sur lesquels un consensus social sera bien difficile à obtenir. Certains membres du gouvernement, parmi les plus impliqués, sont cependant soucieux de réussir la sortie du blocage des salaires. Dès septembre, des discussions de branches entre le patronat et les syndicats devraient permettre de relancer efficacement la politique de négociation collective. Une relance d'autant plus impérieuse que, si dans le secteur privé trois millions de salariés ne sont couverts par aucune convention collective ou accord d'entreprise, 61 % des travailleurs de ce même secteur privé ne bénéficient l'aucun accord de salaire. La sortie du blocage, presque parallèle à la mise en application des lois Auroux, devrait donc permettre d'étendre les accords salariaux. Mais comment ?

C'est sur le contenu de cette nouvelle politique salariale que la discussion risque d'être la plus ardue. Le gouvernement entend maintenir une priorité pour les bas salaires. Mais jusqu'à quel seuil ? La règle étant pour les dix-huit mois à venir le maintien du pouvoir d'achat global, en anticipant les prévisions gouvernementales de décélération de l'inflation (10 % pour 1982 et 8 % pour 1983), seul le pouvoir d'achat des bas salaires pourra progresser. La limite de cette progression sera-t-elle fixée, comme dans la fonction publique, semble-t-il (le ministre et les syndicats doivent se retrouver le 19 juillet), à 4 500 F ou encore à une fois et demie le Smic ? C'est aux partenaires sociaux qu'il appartiendra de trancher, branche par branche, mais d'éventuels accords dans le secteur public devraient avoir une valeur exemplaire.

La solidarité fait son chemin

A l'heure où MM. Mauroy et Delors semblent bien décidés à mettre en cause l'indexation automatique des salaires sur le coût de la vie, le sondage réalisé par l'IFOP, entre le 24 juin et le 5 juillet auprès d'un échantillon national de mille sept cent huit salariés, pour l'hebdomadaire *La Vie*, fournit d'intéressantes indications. Ainsi 64 % des salariés estiment qu'au cours des trois dernières années leur salaire a augmenté moins vite que le coût de la vie. Ils sont 58 % (et 54 % chez ceux qui gagnent de 5 000 F à 6 499 F par mois) à juger l'indexation des salaires ni juste ni équitable, et 59 % à considérer qu'il serait plus juste que les augmentations salariales soient attribuées non en pourcentage mais en francs. La solidarité fait son chemin...

C'est au nom de cette solidarité que MM. Mauroy et Bérégovoy vont présenter la contribution chômage des fonctionnaires qui devrait s'appliquer à compter du 1er novembre. Des zones d'ombre persistent encore : chez les fonctionnaires, les non-titulaires, qui n'ont pas vraiment la sécurité d'emploi, devront-ils cotiser ? Chez les non-salariés, certaines catégories seront-elles exemptées ? Certains syndicalistes murmurent que les agriculteurs pourraient être à l'écart de cette contribution...

La mise en garde du C.N.P.F.

Dans l'immédiat, les partenaires sociaux fourbissent leurs armes. En publiant le 14 juillet sa note de conjoncture, le C.N.P.F. affirme que le dispositif adopté par le gouvernement « *place les entreprises françaises dans un étau* », avec la réduction autoritaire de leurs marges et l'alourdissement de leurs coûts de production. L'organisation patronale lance une claire mise en garde en estimant que « *après une reprise superficielle, vite essoufflée, l'économie française ne s'assainira que lorsqu'on s'attaquera aux racines véritables de l'inflation, et notamment au poids écrasant des prélèvements obligatoires ou encore à l'échelle mobile des revenus* ». Pour le C.N.P.F., l'économie française est en phase de « *croissance zéro* », la priorité des entreprises étant le financement de leur fonds de roulement, l'objectif restant une compétitivité qui « *s'est fortement détériorée au cours des derniers mois* ».

Si, contrairement aux petits patrons et aux agriculteurs, les salariés ne se sont pas encore mobilisés contre le blocage des salaires, nul doute que la période estivale n'y soit pour beaucoup. De la tonalité de la réunion du 15 juillet dépendra donc en partie le climat social dans les entreprises en septembre. Plus que sceptique, M. André Bergeron a estimé le 14 juillet à Belfort que la conférence de Matignon « *ne débouchera vraisemblablement sur rien* ». Le secrétaire général de F.O. a mis en garde le gouvernement contre la tentation d'une politique des revenus « *déterminant du sommet la part de chacun dans le revenu national* ».

Des chances de dialogue

Cette opposition rejoint celle de la C.G.T. M. Henri Krasucki, le 14 juillet à Europe 1, s'est de nouveau prononcé pour le maintien du pouvoir d'achat et « *une augmentation raisonnable des petits salaires* ». Mais le secrétaire général de la C.G.T. a également fait une ouverture. Rappelant les mesures préconisées par la C.G.T. sur le contrôle du blocage des prix par les comités d'entreprise et sur les prélèvements sur la fortune, il a lancé : « *Si toutes ces propositions sont prises en compte par le gouvernement, cela permettrait bien sûr de discuter plus facilement sur les salaires.* » Les chances d'un dialogue au sommet ne sont peut-être pas nulles mais la marge de réussite est plus qu'étroite. Et, pour l'essentiel, ce n'est pas à Matignon que cela se jouera.

MICHEL NOBLECOURT.

FERMETÉ DU DOLLAR 6,93 F

En net repli au début de la semaine (6,84 F contre 6,93 F), le dollar s'est nettement redressé mardi 13 et mercredi 14 juillet sur les marchés des changes internationaux, pour s'établir aux environs de 6,93 F jeudi 15 juillet, et de 2,49 DM à Francfort, contre 2,47 DM lundi.

Par ailleurs, notre confrère le « *Financial Times* », faisant état d'informations en provenance de New-York, indique que le déficit budgétaire américain pour 1982-1983 pourrait atteindre 160 milliards de dollars au lieu des 104 milliards de dollars votés par le Congrès.

AFFIRMANT QUE MARSEILLE ET PARIS SERONT DOTÉES D'UN « MÊME STATUT »

M. Defferre se dit prêt à ouvrir des discussions avec M. Chirac

Un séminaire organisé vendredi 16 juillet, au château de Maisons, à Maisons-Laffitte, regroupera les membres du gouvernement, la direction du parti socialiste et les membres des bureaux des groupes parlementaires du P.S. Un débat s'y instaurera sur l'ensemble de la politique du pouvoir et surtout sur l'avenir de l'action gouvernementale.

M. Jacques Chirac préside, jeudi 15 juillet, en fin de journée, une réunion du conseil politique du R.P.R., dont les cinquantes membres doivent essentiellement débattre de « la gravité de la situation » créée par l'affaire du statut de Paris et de la réforme électorale dans les départements d'outre-mer.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a annoncé, mercredi 14 juillet, que « Paris et Marseille auraient un même statut ».

M. Gaston Defferre est revenu mercredi 14 juillet sur ses intentions concernant la réforme du statut de la capitale en affirmant pour la première fois qu'il avait personnellement pris l'initiative de proposer au président de la République d'octroyer à Marseille le même statut qu'à Paris. Le ministre de l'intérieur a en effet déclaré à France Inter :

« *C'est moi qui ai pris l'initiative, samedi dernier, de faire savoir à M. Mitterrand que, ayant lu la déclaration de M. Chirac, je considérais que je devais faire cette proposition concernant Marseille* ».

« *Il aurait pu y avoir d'un côté Paris et d'un côté Marseille. Le régime des deux villes n'a jamais été le même. Mais je suis l'auteur de la décentralisation. Il est donc normal que non seulement j'accepte mais que je propose (...) que Paris et Marseille aient un même statut qui permettra de choisir des élus qui se pencheront particulièrement sur les problèmes de l'arrondissement.* »

Il a ajouté que ses collaborateurs étaient prêts à rencontrer ceux de M. Chirac pour « *négocier ce statut* » et que lui même jugerait normal de s'entretenir avec le maire de la capitale.

La rectification — c'est le moins qu'on puisse dire — des positions du gouvernement aura donc été non seulement rapide mais aussi profonde.

M. Gaston Defferre était en désaccord avec M. Pierre Mauroy le 30 juin lorsque le gouvernement avait révélé ses intentions à l'encontre du maire de Paris. La rumeur de sa démission avait même couru bien qu'il ne l'eût pas présentée, contrairement à ce qu'il a fait déjà à deux reprises, lors de la préparation du budget de 1982 pour obtenir davantage de policiers et lors de sa querelle avec M. Badinter, ministre de la justice, à propos du pouvoir d'intervention de la police. M. Defferre a voulu retourner la situation à son avantage et paraître aujourd'hui être l'initiateur d'un projet dont il était l'adversaire. La volte-face ne manque pas d'un certain panache, qui tend à atténuer sa brusquerie et sa maladresse.

Les nouvelles déclarations du ministre de l'intérieur sont, en effet, diamétralement contraires à celles du premier ministre, des responsables socialistes parisiens et même à celles qu'il avait faites après le 30 juin, lorsqu'il se disait prêt à négocier avec M. Chirac les modalités de l'éventuelle « communauté urbaine » de Paris. Mais dès ses déclarations au *Monde* du 7 juillet, M. Defferre esquissait une nouvelle attitude en indiquant qu'une négociation « au fond » était possible. Mercredi 11 juillet enfin le ministre a demandé au préfet de la région Ile-de-France, M. Lucien Vochel de nouer sans tarder les premiers contacts avec le cabinet du maire de Paris.

Le maire de Paris privé d'un argument

Il n'est donc désormais plus question de transformer Paris en « communauté urbaine », de faire de ses arrondissements « vingt communes de plein exercice » ni de distinguer le statut juridique de Marseille de celui de la capitale. Le gouvernement esquisse maintenant la recherche d'une solution qui pourrait aboutir à une sorte de statut des grandes villes. Dans ce but deux projets de loi pourraient être élaborés, l'un concernant Paris et Marseille, l'autre portant d'une façon plus générale sur l'organisation administrative de toutes les autres grandes villes.

Cette décision prive sans doute M. Chirac d'un argument puisqu'il ne peut plus dénoncer l'ostracisme dont aurait été victime la ville dont il est le maire. Mais si le gouvernement renonce à tous les éléments originaux, voire révolutionaires de son projet initial, la solution retenue méritera de s'appeler davantage la « loi Chirac » que la « loi Defferre ».

M. Defferre, avant le conseil des ministres du mardi 13 juillet, n'avait informé de ses intentions que M. Mitterrand par l'intermédiaire de M. Bianco, nouveau secrétaire général de l'Elysée, auquel il avait téléphoné samedi 10 juillet de Marseille, mais il n'avait pas mis les membres du gouvernement dans sa confidence.

Il est vrai que, le 30 juin, le ministre de l'intérieur n'avait pas été prévenu des intentions du premier ministre de proposer ce jour-là une réforme du statut de la capitale. Ce dernier, il est vrai, savait que le maire de Marseille était hostile à la solution de la « communauté urbaine » pour Paris, estimant qu'il lui serait difficile de la refuser dans le même temps pour la capitale phocéenne.

Le gouvernement a aussi estimé qu'il était allé trop loin dans son désir de nuire à M. Chirac et que l'arme utilisée contre le maire de Paris risquait de lui être en définitive profitable.

Le grand tapage déclenché par le président du R.P.R. par une sorte de réflexe instantané de défense a un peu surpris l'Elysée. Mais c'est surtout l'accueil fait par la population parisienne à un Chirac, se présentant comme un inoffensif agressé, qui a étonné par son ampleur. L'argument du maire de Paris qui a eu le plus de portée a été celui qui consistait à demander si face à la crise internationale, face aux difficultés internes économiques et sociales, le pouvoir n'avait rien de mieux à faire que de gaspiller son énergie à régler son compte au prévôt de la cité.

M. Defferre peut penser qu'il a tiré le gouvernement d'un mauvais pas au prix de quelques revirements dont sa dialectique arrivera à expliquer le bien-fondé. Il peut aussi penser avoir fait preuve de sens politique et utiliser les ressources bien connues de sa longue pratique électorale.

M. Chirac peut s'estimer satisfait des premiers résultats de sa riposte éclair et de l'effet de sa stratégie de la dissuasion. Mais tant que la négociation ne sera pas réellement nouée et que le projet ne sera pas rédigé, il demeurera méfiant. On ne se privera donc pas, autour de lui, de souligner que le gouvernement préparait bel et bien « un mauvais coup », qu'il était inspiré par des « arrière-pensées politiques » et que la vigilance s'impose d'autant plus pour l'avenir. On continuera de se demander si le recul du pouvoir n'est pas seulement tactique, et de s'interroger sur le jeu des tendances antagonistes au sein de la majorité et du gouvernement.

ANDRÉ PASSERON.

LE SÉMINAIRE P.S. - GOUVERNEMENT COMPORTERA CINQ GROUPES DE TRAVAIL

Le séminaire qui réunira, vendredi 16 juillet, au château de Maisons, à Maisons-Laffitte (Yvelines), les membres socialistes du gouvernement, les membres du bureau exécutif du P.S. et les présidents et vice-présidents des groupes parlementaires du parti commencera par trois exposés introductifs de MM. Jospin, Mauroy et Joxe. Cinq groupes de travail seront ensuite organisés, consacrés aux problèmes économiques et aux moyens à mettre en œuvre pour assurer la réussite du programme gouvernemental ; aux questions sociales et à la lutte contre les inégalités ; aux problèmes internationaux ; aux libertés et à la vie locale ; aux problèmes de société et à la stratégie du parti. Les travaux donneront lieu à un rapport de synthèse au cours d'une séance plénière.

DANS « L'HUMANITÉ »

M. Francis Cohen s'interroge sur l'évolution de « l'individualité socialiste » en U.R.S.S.

L'Humanité datée du 15 juillet consacre une assez large place (environ une demi-page) à une étude de M. Francis Cohen, qui vient de passer quinze jours en U.R.S.S. en sa qualité de membre du groupe de travail sur le socialisme de l'Institut de recherches marxistes.

Le voyageur pense que l'on en est à « *un moment du changement socialiste à la soviétique* ». Il s'intéresse notamment à l'ampleur des moyens mis en œuvre pour la réussite du « *complexe agro-industriel* » et écrit à ce sujet : « *Le programme s'étend sur dix ans et on approuve cette sagesse qui contraste avec les solutions-miracles proclamées en d'autres temps.* »

L'auteur de l'étude relève certains signes d'une évolution de « *l'individualité socialiste* ». Après avoir constaté « *une nette désaffection de l'enseignement supérieur et surtout de l'enseignement et des professions scientifiques et techniques* », il l'explique par le fait que les moyens d'existence de l'ingénieur se sont amenuisés par rapport à ceux de l'ouvrier qualifié, mais il écrit aussi : « *Il y a sans doute et plus profondément une réaction contre un certain scientisme, un certain technocratisme, la recherche d'une culture plus ample... Plus généralement, la production ne peut pas, ne peut plus être le but quasi unanime de la vie* ».

M. Francis Cohen fait également état de changements apportés à la formation des cadres politiques et de gestion

[Le fait que l'organe central du P.C.F. consacre une assez large place à cette étude est intéressant dans la mesure où la publication en septembre 1978 du livre « l'U.R.S.S. et nous », dont M. Cohen était l'un des cinq signataires, avait provoqué des débats assez animés au sein du P.C.F. (le Monde des 5, 8, 14 septembre et des 23 et 28 octobre 1978). Le bureau politique du P.C.F. avait, pour sa part, félicité les auteurs d'avoir travaillé « dans un esprit scientifique, sans complaisance et sans animosité, avec lucidité, en bref, avec sérieux. »]

SPÉCIALISTE DES SYSTÈMES ÉLECTORAUX

M. Étienne Weil-Raynal est mort

M. Etienne Weil-Raynal, spécialiste des systèmes électoraux, est mort le 14 juillet à Paris.

Né le 9 décembre 1887 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie, Etienne Weil-Raynal avait servi pendant la première guerre mondiale à l'état-major de la Ire armée (deuxième bureau) sous les ordres du colonel de Bourbon-Busset. Après le conflit, il avait été délégué à la commission des réparations et il avait tiré de ses travaux une thèse sur « Les réparations allemandes et la France », thèse qu'il avait menée de front avec ses activités de professeur à Rouen (lycée Corneille puis à Paris (lycées Louis le Grand et Voltaire).

Il avait adhéré en 1913 à la S.F.I.O., au comité directeur de laquelle il appartint pendant de nombreuses années. Lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Léon Blum, en 1936, il avaient été l'un des collaborateurs de Vincent Auriol, alors ministre des finances. Exclu en 1940 par le gouvernement de Vichy des cadres de l'université, par application du statut des juifs, il avait été interné en 1941 au camp de Drancy. Entré dans la clandestinité jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, il avait participé ensuite aux travaux du Comité général d'études de la Résistance.

Après le décès de Jean Biondi, il avait été député de l'Oise, de novembre 1950 à juin 1951.

Spécialiste des systèmes électoraux, Etienne Weil-Raynal avait expliqué et défendu pendant de nombreuses années, devant les congrès de son parti, une formule de représentation proportionnelle avec candidatures uninominales. Le « système Adler-Weil-Raynal », le premier de ces noms étant celui d'un spécialiste autrichien, avait été mis au point et actualisé à diverses reprises. Sous sa dernière forme, il préconisait l'institution d'un système de représentation proportionnelle national avec scrutin individuel dans le cadre des circonscriptions et péréquations entre les départements.

Le comité républicain d'action pour la représentation proportionnelle, qu'Etienne Weil-Raynal avait fondé en mars 1978 et dont il était le secrétaire général, avait alors lancé un appel en faveur de ce système.

Pendant ses années de retraite, Etienne Weil-Raynal avait publié plusieurs ouvrages politiques et historiques parmi lesquels Passion de Jésus, fait d'histoire ou objet de croyance (1959), la Chronique des Evangiles (1968) et le Double Secret de Jeanne la Pucelle, révélé par des documents de l'époque (1972).

